

Femme, j'écris ton nom...

*Guide d'aide à la féminisation des noms
de métiers, titres, grades et fonctions*

1999

**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
INSTITUT NATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Directeur : Bernard CERQUIGLINI

Membres du Comité d'études

Anne-Marie BECQUER
Ingénieure de recherche à l'INaLF – NANCY

Nicole CHOLEWKA
Ingénieure d'études à l'INaLF – NANCY

Martine COUTIER
Ingénieure d'études à l'INaLF – BESANÇON

Marie-Josèphe MATHIEU
Ingénieure d'études à l'INaLF – NANCY

Secrétariat

Josette FRÉCHER
Technicienne à l'INaLF – NANCY



Sommaire

Préface de Lionel Jospin	5
Introduction	7
Aperçu historique :	
la féminisation au cours des siècles	9
Les métiers manuels, non valorisés	11
Les titres de noblesse et les charges	12
Les métiers valorisés	13
La féminisation aujourd'hui	16
Règles de féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions	21
1. Le déterminant	22
2. Noms se terminant au masculin par une voyelle	22
3. Noms se terminant au masculin par une consonne	23
3.1. Noms se terminant par une finale autre que <i>-eur</i>	23
3.2. Noms se terminant par <i>-eur</i> (à l'exception de <i>-teur</i>)	24
3.3. Noms se terminant par <i>-teur</i>	25
4. Abréviations et sigles	26
5. Mots empruntés à une langue étrangère	26
6. Cas particuliers	26
7. Accord dans les dénominations composées et complexes	27
Objections et difficultés	29
Les objections	30
L'homonymie	30
L'euphonie	32
La dévalorisation	32

Les difficultés : un supposé emploi neutre ; le générique et le spécifique	35
Deux genres, et seulement deux	35
La neutralisation	36
La question du générique	37
Pour conclure	39
Constitution et présentation de la liste	41
Les étapes de la constitution	42
Choix de la nomenclature de base	42
Comparaison des féminisations en usage dans la francophonie . .	42
Complémentation de la nomenclature	43
Critères de sélection des entrées	44
Représentation des diverses possibilités de formation à partir des termes génériques	46
Les désignations composées et complexes	46
Les composés prépositionnels : nom + de + nom	46
Normes orthographiques	47
Rôle de l'adjectif dans la terminologie des métiers . .	49
Typologie des adjectifs	50
Les adjectifs relationnels	51
Potentialités néologiques	52
En guise de conclusion	55
Références bibliographiques	57
 Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions	 61
Liste annexe	124





P

réface

Notre pays aime les querelles qui tournent autour de sa langue : on l'a vu il y a quelques années avec la « querelle de l'orthographe ». Les débats autour de l'usage du français viennent nourrir discussions et forums et remplissent les pages des journaux. Cela prouve, s'il en était besoin, l'attachement de nos concitoyens à leur langue et le souci permanent du « bon usage » qui nous anime.

Parmi ces querelles prend place celle de la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions. Les linguistes le savent depuis longtemps : cette affaire n'est pas seulement la leur. Elle concerne la société tout entière. Elle véhicule nombre de résistances, pour une large part idéologiques.

Le rôle du Gouvernement ne peut certes pas être en la matière d'imposer une norme : la liberté d'expression, une des libertés les plus fondamentales dans une démocratie, suppose le droit pour chacun d'utiliser la langue comme il l'entend. Mais le Gouvernement doit montrer l'exemple dans la sphère qui est la sienne, celle des services publics. Qu'une femme exerçant les fonctions de directeur d'école porte depuis plus d'un siècle le titre de directrice alors que la femme directrice d'administration centrale était encore, il y a un an, appelée « madame le directeur » atteste, s'il en était besoin, que la question de la féminisation des titres est symbolique et non linguistique.

C'est la raison pour laquelle j'ai, par une circulaire en date du 6 mars 1998, invité les administrations à recourir aux appellations féminines pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions chaque fois que le féminin était d'usage courant.

À ma demande, la Commission générale de terminologie et de néologie m'a remis un rapport portant au premier chef sur les usages juridiques. Celui-ci montre que lorsque les textes visent une fonction, et non la personne qui remplit cette fonction, l'emploi du masculin est conforme à la règle. La Commission invite à la rigueur dans la rédaction des textes législatifs et réglementaires. Je ne vois que des avantages à mettre en œuvre ces recommandations.

Le présent Guide, rédigé par l'Institut national de la langue française, montre que, contrairement à certaines idées reçues, il n'y a pas de difficulté à féminiser la plupart des métiers, grades, titres et fonctions. Il y en a d'autant moins que le français l'a fait couramment jusqu'au siècle passé. Je suis convaincu que ce guide sera utile à tous ceux qui souhaitent faire avancer la cause de la féminisation. D'ores et déjà, avec l'aide des médias, qui ont assimilé son sens, cette démarche progresse et les querelles sur « le » ou « la » ministre, lorsqu'une femme occupe ces fonctions, appartiendront bientôt au passé.

Notre langue évolue : elle n'est évidemment pas séparée des enjeux du temps. La parité a sa place dans la langue. Je souhaite que ce guide facilite une démarche dont la légitimité n'est plus à démontrer.

Lionel Jospin
Premier ministre



I Introduction

L'étude rigoureuse de la langue française, de son histoire, de sa structure et de ses particularités, quand elle s'applique à la féminisation du vocabulaire, c'est-à-dire à la parité dans le lexique, conduit à trois remarques liminaires.

❶ La pression de la norme, en français, est telle que tout mot nouveau fait sourire, dérange ou inquiète. Cela est d'autant plus regrettable que la créativité lexicale qui, depuis les origines, a enrichi notre vocabulaire de centaines de milliers de mots, est un signe de vitalité de la langue. Cette créativité est à encourager, à l'heure où les grandes langues internationales sont en forte rivalité. Certains se plaignent du nombre d'emprunts que fait la langue française ; ils devraient être les premiers à accueillir avec faveur les créations nouvelles.

❷ Pour des raisons qui ne sont pas grammaticales, le féminin est souvent dépréciatif : que l'on pense à la série *galant/galante*, *professionnel/professionnelle*, *sorcier/sorcière*, etc. Cette dépréciation redouble la hiérarchie des fonctions sociales occupées par les hommes et les femmes : le *couturier* est un créateur, la *couturière* une petite main. Ceci explique que le suffixe *-esse*, parfaitement neutre dans l'ancienne langue (*chanoinesse*), soit ressenti aujourd'hui comme péjoratif : ce n'est pas par hasard que les adversaires de la parité dans le langage font mine de combattre des *ministresses*, *députesses*, *membresses*, etc., que personne ne songe à utiliser. La circulaire du 11 mars 1986 fut sage de déconseiller l'emploi de ce suffixe, et de recommander une suffixation minimale. Il faut garder en mémoire qu'un substantif féminin nouveau, même parfaitement formé

(*députée*), ou d'une forme déjà existante (*judge*), rencontre le double handicap de la néologie et de la péjoration souvent attachée au féminin.

③ La parité dans le lexique n'est pas, pour l'essentiel, une question linguistique ni même grammaticale. De très nombreux substantifs féminins désignant des métiers, titres, grades et fonctions existent déjà, les autres se forment aisément ; leur existence était latente, seules les conditions sociales en ont différé l'emploi. Quelques substantifs posent un problème morphologique : ils seront évoqués plus loin. Il est à noter que certains masculins donnent parfois lieu à plusieurs féminisations, morphologiquement possibles et dûment attestées ; c'est l'usage qui tranchera.

L'intervention des spécialistes de la langue française consistera donc dans un rappel historique ; dans l'énoncé des règles de formation du féminin (règles bien résumées déjà dans la circulaire du 11 mars 1986) ; dans l'étude des difficultés qui peuvent accompagner cette formation ; dans la présentation d'une liste indicative de substantifs féminins accompagnés du numéro de la règle qui a servi à les former.

Le présent ouvrage suit les recommandations orthographiques
du Conseil supérieur de la langue française (voir p. 47).





perçu

historique :
la féminisation
au cours
des siècles

Le français serait-il donc la seule langue à ne pouvoir féminiser ses noms de métiers, titres, grades et fonctions ? Le latin, auquel notre langue a emprunté la majorité de son vocabulaire, le faisait tout simplement en jouant sur l'alternance des suffixes masculin/féminin (-us/-a, -tor/-trix...) :

■ à

dominus (maitre)
minister (serviteur)
medicus (médecin)
cantator (chanteur, musicien)
auctor (auteur)

■ correspondait

domina (maitresse)
ministra (servante)
medica (celle qui soigne)
cantatrix (celle qui chante)
auctrix (celle qui produit, crée)

C'est en usant du même procédé que l'ancienne langue a créé les formes féminines des noms de métiers, titres, grades et fonctions qui foisonnent dans les textes littéraires ou juridiques, les registres et comptes de tous ordres. Du XII^e au XVI^e s. on a ainsi créé :

— à partir des masculins suffixés en **-ier**, **-eor** (-eur), **-teur**, **-ien**, des féminins en **-iere**, **-eresse**, **-trice**, **-ienne** (*cuisinier/cuisiniere* ; *estuveor/estuveresse* ; *auctor/auctrice* ; *fusicien/fusicienne*),

— à partir de masculins non suffixés : des féminins portant la marque spécifique du féminin **-e** (*marchand/marchande*), des féminins formés à l'aide du suffixe féminin **-esse** (*moine/moinesse*).

C'est ainsi qu'une incursion dans la base textuelle (moyen français) de l'Institut national de la langue française met au jour quelque quatre-vingt-dix mots en **-esse** se rapportant à une femme (métiers, activités, caractérisation...) : *abbaesse*, *administreresse*, *brodaresse*, *enchanteresse*, *humeresse* (de vin !), *moynesse*, *retorderesse de fil*, etc., ainsi que trois noms de femelles d'animaux : *leonesse*, *lyonesse*, *singesse*.

De même, un parcours rapide du *Livre de la Taille de l'an 1296 et 1297* propose, au milieu d'une foule de métiers masculins, un nombre non négligeable de formes féminines pour ces métiers, entre autres :

■ *aiguilliere*, *archiere*, *blaetiere*, *blastiere*, *bouchere*, *boursiere*, *boutonniere*, *brouderesse*, *cervoisiere*, *chambriere*, *chandeliere*, *chanevaciere*, *chapeliere*, *coffriere*, *cordiere*, *cordoaniere*, *courtepointiere*, *couturiere*, *crespiniere*, *cuilliere*, *cuisiniere*, *escueliere*, *estuveresse*, *estuviere*, *feronne*, *foaciere*, *fourniere*, *from(m)agiere*, *fusicienne*, *gasteliere*,



heaulmiere, la(i)niere, lavandiere, liniere, mairesse, marchande, mareschale, merciere, oublaiere, ouvriere, pevriere, portiere, potiere, poulailliere, prevoste, tainturiere, tapiciere, taverniere...

Du haut en bas de l'échelle sociale, les femmes étaient présentes et leurs activités énoncées par des termes qui rendaient compte de leur sexe. Ces activités peuvent être réparties dans trois catégories : les emplois manuels, non valorisés ; les titres nobiliaires et les charges (ecclésiastiques, juridiques) ; les métiers valorisés.

Les métiers manuels, non valorisés

Certes, dans les ouvrages consultés, en particulier dans ceux (*Comptes, Registres...*) qui se bornent à énumérer un nom suivi de l'appellation professionnelle, il n'est pas aisé, faute de contexte, de décider s'il s'agit de l'épouse de celui qui exerce l'activité de *cordoanier*, *couturier*, *talemelier*, etc., ou de celle qui exerce ces mêmes activités ; mais la confrontation avec d'autres sources est éclairante. Ainsi, le *Registre du Châtelet* mentionne « une *boursiere* qui fait bourses au lez devers le pont Neuf » (t. 1, p. 81) et nous apprend qu'une *poissonniere*, une *frommagerie* se font dérober en 1389 (I, p. 100). Dans une pièce d'archives de 1375 (Arch. J.J. 107, pièce 195) on lit que « (un) suppliant prist des gasteaux d'une *gastelliere* [c'est-à-dire une faiseuse, une marchande de gâteaux] qui les vendoit ». À Liège en 1424, la *harengresse* est une marchande de harengs et plus généralement de poissons : « ordinons que les *harengresses* dorresenavent ne vendent autres poissons que harens, bockhoux fendus, etc. » (*Hist. de Liège*, II, 454). La *liniere* est une marchande de lin, terme encore attesté dans la première moitié du XVIII^e s. dans le *Dictionnaire de commerce* de Savary des Bruslons.

À côté de ces métiers qui touchaient à la vie quotidienne, on peut ranger ceux qui animaient les rues des villes : au XIV^e s., Evrart de Conty, dans ses *Problèmes d'Aristote*, nous parle de *jonglerresses* et de *chanteiresses*. Tous ces « petits métiers » étaient donc sexués et le sont restés jusqu'à nos jours.



Beaucoup ont certes disparu (au masculin, comme au féminin), d'autres ont changé de dénominations : ainsi le *gastel(l)ier/la gastel(l)iere*, le *poulaillier/la poulailliere*, le *ferron/la ferronne* sont devenus respectivement le *pâtissier/la pâtissière*, le *volailler/la volaillère*, le *forgeron/la forgeronne*. La féminisation de ces métiers ne pose de nos jours aucun problème : nous allons chez notre couturière, notre pâtissière, notre volaillère ; les marchandes perdurent malgré les grandes surfaces, ainsi que les ouvrières malgré le déclin de la classe ouvrière. Pourquoi ? Sans doute parce qu'il s'agit là de métiers où les femmes travaillent de leurs mains, secondent leurs maris comme le faisaient leurs ancêtres.

Les titres de noblesse et les charges (domaine religieux et juridique)

Dès l'origine, les titres nobiliaires étaient sexués et le sont restés : les femmes titrées soit par naissance, soit par mariage, étaient *archiduchesses*, *baneresses*, *baronnesses*, *duchesses*, *emper[r]esses*, *princesses* ou *reines* : on lit ainsi dans le *Livre des Fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* de Christine de Pizan (Champion, 1936, t. II, p. 122-123) : « [...] la royne au devant du roy vint [...] acompaignié[e] de nobles dames ; là estoit la *duchece* d'Orliens, fille de roy de France, la *duchece* de Bourbon, mere de la royne, la *contesse* d'Artois, la fille du duc de Berry, la fille du seigneur de Coucy, la dame de Preaulx et plusieurs aultres *contesses*, *baneresses*, dames et damoiselles à très grant quantité. » Pour ces titres, il est à remarquer que le suffixe **-esse** n'a pas de connotation péjorative.

Dans le domaine religieux, les femmes avaient des responsabilités multiples tout autant sexuées : elles étaient *abesse*, et même *papesse*¹ du moins si l'on en croit la légende (mil. XV^e s., *Mystère de St Bernard de Menthon*, vers 1870), *moynesse*, *clergeresse*, c'est-à-dire religieuse (1483, *Lett. Pat. de Ch. VII* : « Et continuerent lesdites Filles Dieu *clergesses* [var. de *clergeresse*] par aucun temps le service audit lieu »), *prieuresse*... La *prevoste* (le terme désigne également la femme du prévôt) était la directrice des

1 - Le terme était encore usité en 1701 dans les *Mémoires de Trévoux*, I, 333 (dans *Littre Suppl.*) en parlant de la reine d'Angleterre, en même temps chef de l'Église de son pays : « Le fond du système [de l'Église anglicane] effraye le théologien : un roi pape, une *papesse* Elisabeth, quel phénomène ! »



nonnes d'un couvent chez Gilles Le Muisit, *Poésies*, qui atteste dans le même passage la *boursiere* (celle qui tient la bourse, ordonne les dépenses dans un couvent), la *soupprieuse* (la religieuse qui remplace la prieure) et l'*osteliere* (la religieuse chargée de recevoir et de loger les étrangers).

Un texte des années 1250, publié dans les *Monuments primitifs de la règle cistercienne*, mentionne des *celerieres*, c'est-à-dire des religieuses préposées aux provisions.

La loi donnait aux femmes la possibilité d'administrer les biens de mineurs, d'être tutrices, de plaider ; elles avaient des droits qui se déclinaient au féminin. Le *Journal* de Nicolas de Baye évoque un « jugement qui avait renversé la sentence du prévost de Paris au prouffit de ladicte Fovette qui estoit *demanderesse* » tandis que « seront restitués à ladicte *defenderesse* les fruits perceus par ladicte *demanderesse* pour la moitié desdiz heritages » ; de même, « Katherine [était] légitime *tuterresse* et *Administrarresse* de ladite Marion sa fille » (Charte de 1373 dans Du Cange, sous *administratorius*). En 1431, Pierre de Patronay nomme son « espouse et compaigne [...] *gouverneresse* et *administresse* des corps et biens de (ses) enfans cy après nommés et [...] *tuterresse* et *curateresse* de yceux (ses) enfans... » (*Testament de l'officialité de Besançon*, Imprimerie nationale, Paris, 1907, t. 2, p. 65).

La langue du droit est conservatrice : elle a gardé de nos jours *demanderesse* et *defenderesse* ; mais le suffixe **-eresse** n'ayant pas survécu dans d'autres mots, les femmes sont désormais *tutrices*, *curatrices*, *administratrices*... (de biens), *procuratrices*², etc.

2 - Féminin de *procurateur* quand il signifie « celle qui a reçu pouvoir d'agir pour une autre », dans Grevisse, 1993 § 489, qui précise : « *procureresse* se disait de la femme du *procurateur* (magistrat) ».

Les métiers valorisés

Au milieu du XV^e s., l'auteur du *Mystere du Viel Testament* (éd. J. de Rothschild, Paris, 1879, t. 2, vers 12866-73) fait parler ainsi Rebecca :

■ Dieu soit loué de ceste heure
Que j'ay esté *inventeure*,
Première *procurateure*
De ce fait et *conducteure* !
Soit aussi bonté divine



Louée, qui la *facteur*
En est et *mediateur*
Et finale *parfacteur*,
Qui m'a faite *promoteur*,
De mouvoir chose si digne !

Certes, il ne s'agit pas encore ici de « métiers », mais de situations ou d'activités abstraites qui sont bel et bien féminisées.

Quant aux métiers valorisés, dès l'origine, ils étaient sexués. En 1230, on trouve chez Gautier de Coincy (*Miracle de Notre Dame*) les termes de *phisicienne* et de *cirurgienne* désignant la Vierge qui fait œuvre de médecin et de chirurgienne. La *miresse* était en ancien et moyen français la femme du *mire*, c'est-à-dire du médecin (sens qui est sans doute celui de l'attestation du *Livre de la Taille* de 1313 : Améline la *miresse*), mais elle était aussi celle qui guérissait : dès 1180, le *Roman de Tristan* par Thomas (vers 2559) atteste ce sens (« Pur *miriesce* la frez tenir / venue pur ma plaie guarir »). Dans les *Monuments primitifs de la règle cistercienne* (p. 617), l'abbesse doit veiller à ce que « les *enfermieres* ne mettent en nonchaloir les malades ».

Dès le XV^e s., l'Évangile des *Quenouilles* nous parle de *doctresses* : il ne s'agit pas ici de femmes qui soignent mais de femmes qui enseignent (la doctrine), de femmes lettrées ; il faudra attendre le XIX^e s. (1855, « *Diplômes de doctresses* », dans une revue médicale), pour trouver le terme employé au sens de femme médecin, et c'est surtout au XX^e s. que le mot est d'usage courant : le dictionnaire de l'Académie en 1932 l'admet, tout en lui préférant « femme docteur ». Le féminin *chirurgienne* perdure jusqu'à la fin du XVI^e s. : nous lisons dans l'*Institution de la femme chrestienne* de P. de Changy (1542) que « plusieurs autres princesses [avaient] esté cysinieres, medecines et *irurgiennes* a leurs marys ». Il n'y aura plus de « chirurgienne » en France jusqu'au XIX^e s. (chez Voltaire, *Candide*, la *chirurgienne* désigne la femme du chirurgien). Bescherelle 1845 mentionne le terme ; en 1867, Taine (*Vie et Opinion de Graindoy*) évoque l'« éducation anatomique et clinique des jeunes dames *chirurgiennes* » et Malraux, dans *L'Espoir*, fait répondre fièrement par l'une de ses héroïnes : « moi, je suis *chirurgienne* ». De même, comme nous le montre l'exemple de P. de Changy, les femmes pouvaient être *medecines*, « femmes exerçant la profession de médecin », ce que confirme l'exemple d'*Amadis* : « Et qu'il luy pleust envoyer ses



chirurgiennes et *medecines* incontinent apres elle » ; Fr. de Sales (*Sermons recueillis*) utilise le terme *medecineuse* : « afin que vous deveniez non seulement *medicineuses* et guerisseuses... »

Dans le domaine de l'art, le problème se pose pour un certain type de mots, par exemple pour la féminisation de *peintre*. Dans le *Registre de la Taille* de 1292 et dans celui de 1313, l'absence totale de contexte (« Sainte, *Peintresse*, Thiephaine, *pain-tresse* ») ne permet pas de décider s'il s'agit d'« épouses de peintres » ou de « femmes peintres », mais en 1520, J. Marot (*La Vray Disant Avocate des Dames*), évoque « Thamar, la *pain-tresse*, / Qui fust souveraine maistresse / De vivifier ung ymage ». Au début du XVI^e s., Fossetier proposait le synonyme *paincturiere* (voir *Godefroy* sous *peinturier* : « les premières (dames) furent *paincturieres* »). Le terme *peintresse* est encore utilisé au XVIII^e s. ; il est ressenti comme péjoratif au XIX^e s., sauf dans l'emploi technique de « jeune fille qui fait de la peinture sur porcelaine, dans une école professionnelle ». Il s'agit donc d'un emploi nettement moins noble ; c'est pourquoi dans le *Journal* des Goncourt (1863) on peut lire : « Faubourg du Temple, grande maison, caserne à deux cents chambres, maison meublée de quatre cents ouvrières, giletières, piqueuses de bottines, *peintresses* de porcelaine ». L'exemple de *peintresse* est emblématique de ce qu'il advient de ces métiers « nobles » à partir du XVII^e s. : la plupart d'entre eux, essentiellement ceux suffixés en **-esse/-eresse**, reçoivent une connotation péjorative.

De fait, dès le début du XVI^e s., le suffixe **-esse**, qui a produit un grand nombre de termes de la langue ecclésiastique, s'affaiblit et, comme le note H. Lewicka (p. 43), « sa chute a pu être entraînée par la décadence de **-eresse** dont il est l'un des composants ». C'est la littérature satirique du Moyen Âge jusqu'au XVI^e s. qui, raillant les femmes et les couvents de femmes ou parodiant le langage juridique par des créations facétieuses en **-esse** et en **-eresse**, a porté le coup de grâce à ces deux suffixes. Ainsi une *asnesse* est une « fille de mauvaise vie » (*Le Caquet des bonnes Chamberieres*), une *diabliesse* une « femme perfide » (*Farce des Pauvres diables*). Rabelais, dans le *Cinquième livre*, affuble des oiseaux femelles des noms de « *Clergesses*, *Monagesses*, *Prestregesses*, *Abbegesses*, *Evesgesses*, *Cardingesses*, *Papegesse* » ; dans *Pantagruel* il crée des noms de métiers méprisables : « *revenderesse* d'oignons », « *espouilleresse* de bel-listres ». Dès les XV^e et XVI^e s., comme le note très justement



H. Lewicka (p. 347), « l'emploi plaisant de féminins ne se borne pas aux suffixes **-eresse** et **-esse** » car, même dès cette époque, « la difficulté de former le féminin des noms de métiers est [...] plus encore d'ordre social que morphologique ». Comme aujourd'hui, la féminisation pour des activités accessibles – on n'ose dire « réservées » – aux femmes allait de soi : les chambrières, lavandières, cuisinières, couturières, etc., ne suscitaient aucun état d'âme. Par contre – déjà – *La Farce des femmes qui apprennent le latin*, satire équivoque contre les « femmes savantes » de l'époque, se gausse des *artienne*, *astronome*, *theologienne*, *escolière*, *legiste*, *decretiste*, *advocate*, *maistresse* ès arts. Molière n'a rien inventé !

3 - On trouve *maitresse d'école* dès 1567.

4 - Il est difficile de décider du sens de *banquière* dans *Lucien Leuwen* de Stendhal (t. 1, p. 181) : « Je ne songe nullement au mariage ; j'aimerais mieux pour le moment la prison. Si je pensais autrement, mon père me déterrerait quelque *banquière* hollandaise enchantée de venir régner dans le salon de ma mère, et fort empressée d'acheter cet avantage avec un million ou deux, ou même trois ». Avons-nous la première attestation du mot au sens de « femme exerçant la profession de banquier » ou bien s'agit-il de la veuve d'un banquier ?

5 - *Épicène* (du grec *epikoinos*, « commun ») désigne : — des substantifs n'ayant qu'un genre, quel que soit le sexe de la personne ou l'animal qu'il désigne : *individu*, *personne*, *souris*, *brochet*. — des substantifs gardant la même forme, mais variant en genre, selon le sexe désigné : *un*, *une collègue* ; *un*, *une enfant*. C'est ce second sens qui est utilisé ici.

Aux XVII^e et XVIII^e s., on trouve peu d'attestations de ces métiers « nobles ». En 1750, l'une des protagonistes de *La Colonie* de Marivaux revendique pour les femmes le droit « au Palais à tenir audience, à être *présidente*, *conseillère*, *intendante*, *capitaine* ou *avocate* ». La base textuelle Frantext fournit des attestations de *institutrice*³ en 1792 et 1793 au sens de « femme qui tient une école ou un pensionnat ». Au XIX^e s., les *avocates*, *banquières*, *colonelles*, *doctresses*, *magistrates*, *ministresses*, *préfètes* sont encore les femmes des *avocats*, *banquiers*, *colonels*, *docteurs*, *magistrats*, *ministres*, *préfets* et les quelques noms de métiers féminins que l'on rencontre sont pour la plupart utilisés avec ironie (voir par exemple l'emploi de *peintresse* dans *Bescherelle* 1845, ou chez les Goncourt). Il faut attendre le XX^e s. pour qu'enfin les *avocates*, *doctresses*, *banquières*⁴... soient des femmes qui exercent la profession d'*avocat*, *docteur*, *banquier*... et que la *colonelle* soit bien une femme officier. La féminisation des métiers et des fonctions de prestige est peut-être encore timide pour des raisons analysées plus loin, néanmoins la documentation de l'INaLF offre un nombre en progression indiscutable d'attestations de formes féminisées ; et l'on voit se banaliser l'usage du déterminant féminin et de l'emploi de formes épïcènes⁵.

La féminisation aujourd'hui

La commission relative à la féminisation des noms de métiers mise en place en 1984 sous l'impulsion de la ministre des droits de la femme, Madame Yvette Roudy, n'avait d'autre but que de mettre fin à cette « invisibilité linguistique des femmes » (A.-M. Houdebine, « Des femmes et de leur nom », p. 40).



Déjà, depuis une soixantaine d'années, des grammairiens et des linguistes avaient encouragé la féminisation.

En 1927, Damourette et Pichon (*Des Mots à la pensée*, § 277), écrivent : « La facilité avec laquelle le français [...] sait former des féminins différenciés devrait détourner les femmes adoptant des professions jusqu'à ces derniers temps masculines de ridiculiser leurs efforts méritoires par des dénominations écœurantes et grotesques, aussi attentatoires au génie de la langue qu'aux instincts les plus élémentaires » (exemples : Maître Gisèle Martin, *avocat* ; Madame le docteur Louise Renaudier) « le bon sens populaire a jusqu'ici résisté à cette extraordinaire entreprise, on dit couramment *une avocate*, *une doctoresse*, mais il est à craindre que la ténacité des intéressées n'emporte le morceau, et que cet usage ne finisse par s'introniser dans la langue française ».

André Thérive (*Querelles de langage*, p. 106-112), plaide pour *autrice*, *sculptrice*, qu'il trouve « commodes et réguliers », et pour *doctoresse*, « très acceptable » (p. 107).

Maurice Grevisse dans ses éditions successives du *Bon usage* reconnaît la nécessité de la féminisation.

Albert Dauzat, dès 1955 (*Le Guide du bon usage*, Paris, Delagrave), considère que (p. 99) « Le français veut des féminins, et il en manque pour désigner des professions exercées plus ou moins récemment par les femmes. [...] C'est donc aux usagers – guidés par les grammairiens, les écrivains et les techniciens qui ont le sens de la langue – à préparer les solutions et à éduquer le public, chacun dans sa sphère. », et de conclure (p. 108) : « La langue française offre assez de ressources pour permettre de tourner les écueils grammaticaux ».

Néanmoins, la requête des femmes à être **nommées** par des termes rendant compte de leur sexe et de leur rôle dans la société ne s'était que faiblement concrétisée et les exemples de formes féminisées pour les noms de métiers, titres, grades et fonctions auxquels elles accédaient de plus en plus, restaient trop peu nombreux :

■ ex. : *ambassadrice* (1953, dans Grevisse 1993 ; une fois déjà en 1694, dans TLF), *banquière* (voir exemples dans Grevisse 1993), *chercheuse scientifique* (1994, traduction d'un roman de R. Rendell), *chevalière* de la Légion d'honneur (1933, R. Crevel ;



1982, A. Blondin), *gardienne de la paix* (1993, A. Lecaye), *la professeur* (1950, H. Bazin ; 1989, D. Pennac ; 1990, C. Roy), *officière de la Légion d'honneur* (1933, R. Crevel), *une peintre* (8 août 1989, *Madame Figaro*), *la vétérinaire* (1997, C. Roy)...

Une « veille linguistique », effectuée dans la presse écrite et orale depuis février 1998, ainsi qu'une comparaison entre la liste des promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur du 12 juillet 1996 et celle du 1^{er} janvier 1999 ont mis en évidence :

la tendance aux formes épïcènes

- pour les noms de métiers et ceux désignant certaines activités :
ex. : *UNE céramiste, chef d'entreprise, cinéaste, dentiste, dramaturge, guide, juriste, majordome, peintre, pilote, professeur (de danse, de piano), sculpteur, vétérinaire...*
- pour les noms désignant des fonctions, des titres et des grades :
ex. : *UNE capitaine, commissaire (de police, européenne, régionale), docteur ès, en..., fonctionnaire, gendarme, juge, maire, ministre, porte-parole, professeur (de collège...), secrétaire générale (de la Questure au Sénat...), secrétaire nationale...*

l'apparition et/ou la diffusion de formes pleinement féminisées

- pour les noms de métiers et ceux désignant certaines activités :
ex. : *UNE apparitrice, attachée, avocate, banquière, cap-hornière, chauffeuse, chercheuse, chirurgienne, chroniqueuse, commise, conseillère (juridique...), convoyeuse de fonds, créatrice (de mode), déménageuse, directrice (des ventes, financière), dirigeante, écrivaine, éditrice, entraîneuse (sports et loisirs), informaticienne, navigatrice, parfumeuse, patronnière, pédégère, pharmacienne, plasticienne, policière, pompière, praticienne, productrice, réalisatrice, rédactrice, sculptrice, soldate, sommelière, supportrice, surfeuse, travailleuse sociale...*
- pour les noms désignant des fonctions, des titres et des grades :
ex. : *UNE administratrice (civile, de conseil), auditrice, bâtonnière, chargée de (mission, cours), colonelle, chevalière (de la Légion d'honneur), conseillère (générale, municipale), conservatrice (de musée, des hypothèques, du patrimoine), députée, directrice (de recherche, régionale...), élue, générale, gouverneure, greffière, inspectrice (générale, de l'éducation, pédagogique, d'académie...), jurée, magistrate, mairesse, médiatrice, modératrice, officière (de la Légion d'honneur), pré-fête, présidente (d'association, d'une chambre régionale, de la chambre*



à la cour d'appel, du tribunal de grande instance...), principale, rabbine, rapporteure/rapporteuse générale, suppléante...

Vouloir féminiser les noms de métiers, titres, grades et fonctions ne relève pas d'une sorte de mode, ni du goût de quelques femmes féministes ou politiques. Non seulement, comme le souligne la Commission générale de terminologie et de néologie⁶, la féminisation « n'est pas interdite par la langue », mais elle est avant tout l'expression naturelle qui permet de rendre compte – puisque les mots existent pour dire les choses – d'une situation désormais irréversible.

⁶ - Commission générale de terminologie, *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Paris, novembre 1998, p. 51.



 Règles de

féminisation
des noms
de métiers,
titres, grades
et fonctions

7 - Entre autres :
Damourrette et Pichon, A.
Thérive, M. Grevisse, A.
Dauzat ; voir *supra*,
p. 17.

Depuis longtemps, les grammairiens ont noté l'aptitude de la langue française à former des féminins⁷. Les règles énoncées ci-dessous complètent les recommandations formulées dans la circulaire parue au *Journal Officiel* du 11 mars 1986. Elles suivent de même, dans leur ligne générale, les propositions émanant de Suisse, du Québec et de Belgique publiées entre 1991 et 1994.

1. Le déterminant

Dans tous les cas, la féminisation implique l'utilisation d'un déterminant féminin, pour les désignations simples comme pour les désignations complexes : la, une, cette... : la *députée*, une *juge*, cette *agente de change*, la *fondée de pouvoir*...

2. Noms se terminant au masculin par une voyelle

Il s'agit de termes non suffixés, comme *apprenti*, *architecte*, *gendarme*, *juge*, *ministre*, *vétérinaire*, ou suffixés/composés (-*é*, -*logue*, -*iste*, etc.).

2.a. Noms se terminant par -e

8 - Voir *supra*, note 5,
p. 16.

La forme féminine est identique à la forme masculine (forme épïcène)⁸,

■ ex. : une *architecte*, une *astronaute*, une *cadre*, une *capitaine*, une *commissaire*, une *diplomate*, la *garde* (des Sceaux), une *garde-malade*, une *gendarme*, une *géologue*, une *interne*, une *interprète*, une *juge*, une *manœuvre*, une *ministre*, une *paysagiste*, une *peintre*, une *psychiatre*, une *vétérinaire*...

Remarque : Certains noms ont été féminisés depuis longtemps à l'aide du suffixe -*esse* : *hôtesse*, *mairesse*, *maitresse*, *poétesse*... Ce suffixe étant aujourd'hui senti comme désuet, voire dévalorisant, on a préféré ne plus y avoir recours. Seuls les emplois consacrés sont retenus (une *hôtesse*, une *maitresse* d'école) ; les emplois encore partiellement en usage sont toujours admis, à côté des formes épïcènes proposées ou déjà concurrentes dans l'usage : une *maire* ou *mairesse*, une *maitre* ou *maitresse* (d'hôtel, de conférences, etc.), une *poète* ou *poétesse*...



2.b. Noms se terminant par **-é** et **-i**

Le féminin est formé par adjonction d'un **-e** à la finale,

■ ex. : une *attachée*, une *avouée*, une *chargée* (de cours, d'études, de mission), une *députée* ; une *apprentie*...

2.c. Noms se terminant par **-a**, **-o** et **-u**

Ces rares cas concernent des désignations très anciennes (*boutefe*) ou des emplois métonymiques (*tuba*). La forme épïcène est retenue : une *boutefe*, une *tuba*.

Les autres cas correspondent à des formes abrégées (voir 4.) ou d'origine étrangère (voir 5.)

3. Noms se terminant au masculin par une consonne

3.1. Noms se terminant par une finale autre que **-eur**

Le féminin se construit normalement par l'adjonction d'un **-e** à la finale,

■ ex. : une *adjointe*, une *agente*, une *artisane*, une *avocate*, une *cheminote*, une *commise*, une *consule*, une *consultante*, une *écrivaine*, une *générale*, une *intendante*, une *laborantine*, une *lieutenante*, une *magistrate*, une *présidente*, une *sergente*, une *substitute*...

avec les éventuelles modifications grapho-phoniques qui obéissent aux lois morphologiques de la langue :

● doublement de la dernière consonne,

■ ex. : une *chirurgienne*, une *colonelle*, une *doyenne*, une *électricienne*, une *industrielle*, une *informaticienne*, une *vigneronne*...

● modification de la dernière consonne,

■ ex. : une *créative*, une *sportive*, une *syndique*...

● ajout d'un accent sur la dernière voyelle,

■ ex. : une *bâtonnière*, une *conseillère* (culturelle, d'État, municipale...), une *greffière*, une *huissière*, une *menuisière*, une *officière*, une *pomprière*, une *préfète*, une *sommelière*...



Remarque 1 : L'adjonction du **-e** est facultative pour les termes issus des comparatifs latins : une *junior(e)*, une *major(e)*, une *sénior(e)*.

Remarque 2 : La solution de l'épicène a été retenue pour les quelques rares cas dont la féminisation est sentie comme difficile (voir *infra*, p. 30 et 32) : une *chef*, une *clerc*, une *conseil*, une *témoin*. L'adjonction du **-e** est facultative pour les mots dont le féminin est attesté : une *camelot(e)*, une *mannequin(e)*, une *marin(e)*, une *matelot(e)*, une *médecin(e)*.

3.2. Noms se terminant par **-eur** (à l'exception de **-teur**)

3.2.a. La forme féminine se termine par **-euse** lorsque le nom correspond à un verbe en rapport sémantique direct (*démarcher/démarcheur*),

■ ex. : une *annonceuse*, une *chercheuse*, une *démarcheuse*, une *entraîneuse*, une *programmeuse*, une *receveuse*, une *relieuse*, une *retoucheuse*...

Les quelques noms formés sur une base nominale sont féminisés de la même façon,

■ ex. : une *avionneuse*, une *camionneuse*, une *chroniqueuse*, une *pisteuse*...

Cette règle s'applique aux noms suffixés à partir d'une base nominale empruntée à l'anglais,

■ ex. : une *basketteuse*, une *footballeuse*...

Remarque : Les formes féminines anciennes en **-esse** de *défendeur*, *demandeur* et *vendeur* : *défenderesse*, *demanderesse*, *venderesse*, sont conservées dans la langue juridique.

3.2.b. Lorsqu'il n'existe pas de verbe correspondant au nom ou que le verbe n'est pas en rapport sémantique direct – il s'agit, le plus souvent, de noms issus directement du latin – on a le choix entre l'emploi épïcène (solution adoptée par les Belges) et l'adjonction d'un **-e** à la finale (solution préconisée par les Québécois et les Suisses),

■ ex. : une *assesseur(e)*, une *censeur(e)*, une *commandeur(e)*, une *entrepreneur(e)*, une *gouverneur(e)*, une *ingénieur(e)*, une *professeur(e)*, une *provisseur(e)* ...

Remarque : Les noms issus de comparatifs latins ont un féminin régulier en **-eure** : une *prieure*, une *supérieure*.



3.3. Noms se terminant par -teur

3.3.a. La forme féminine se termine par **-trice** dans les conditions suivantes, non exclusives les unes des autres :

— il n'existe pas de verbe correspondant au nom (*agriculteur, aviateur, instituteur, recteur...*), ou bien le verbe est apparu postérieurement au nom (*acteur/acter, auditeur/auditer*).

— il existe un verbe correspondant au nom ne comportant pas de **-t-** dans sa terminaison (*calculer/calculateur ; conduire/conducteur ; former/formateur*),

— il existe un substantif corrélé au nom se terminant par **-tion, -ture, ou -torat** (quelle que soit la terminaison du verbe correspondant) (*éditeur/édition ; lecteur/lecture ; tuteur/tutorat*),

■ ex. : une *agricultrice*, une *animatrice*, une *auditrice*, une *calculatrice*, une *compositrice*, une *conductrice*, une *conservatrice*, une *correctrice*, une *curatrice*, une *dégustatrice*, une *déetectrice*, une *directrice*, une *éditrice*, une *formatrice*, une *inspectrice*, une *institutrice*, une *perceptrice*, une *programmatrice*, une *promotrice*, une *rectrice*, une *rédactrice*, une *sénatrice*, une *tutrice*...

Remarque 1 : Pour les termes *auteur, docteur* et *pasteur*, les formes morphologiquement régulières et attestées en **-trice** ou en **-oresse** (*autrice, aut(h)oresse, doctrice, pastoresse*) ne sont plus acceptées aujourd'hui. On conservera la forme identique au masculin, avec le choix d'ajouter ou non un **-e** à la finale, comme pour *assesseur, censeur*, etc. : une *auteur(e)*, une *docteur(e)*, une *pasteur(e)*. Il va de soi que les féminins en **-esse** encore en usage sont toujours admis : une *doctoresse*.

Remarque 2 : La règle s'applique aux noms empruntés à l'anglais, qu'ils soient francisés ou non : *reporter, reporter/reportrice ; supporter, supporteur/supportrice*.

Remarque 3 : L'usage contemporain a tendance à privilégier la forme épïcène pour certains termes dont la forme régulière en **-trice** est par ailleurs attestée, ex. : une *sculptrice*, mais aussi une *sculpteur(e)*.

3.3.b. La forme féminine se termine par **-teuse** lorsqu'au nom correspond un verbe en rapport sémantique direct comportant un **-t-** dans sa terminaison et/ou qu'il n'existe pas de substantif corrélé se terminant par **-tion, -ture** ou **-torat** (*acheter/acheteur*),

■ ex. : une *acheteuse*, une *ajusteuse*, une *batteuse*, une *étiqueteuse*, une *transporteuse*...



4. Abréviations et sigles

Les formes abrégées et les sigles sont épïcènes : une *extra*, une *O.S.*, une *P.D.G.*

5. Mots empruntés à une langue étrangère

Pour les mots empruntés à une langue étrangère dans l'intégralité de leur signe, sans adaptation morphologique, la forme féminine est identique au masculin,

■ ex. : une *clown*, une *gourou*, une *imprésario*, une *jockey*, une *judo-ka*...

Lorsqu'il existe des équivalents recommandés par les commissions ministérielles de terminologie, seuls ces équivalents sont féminisés ici,

■ ex. : *stylicien*, *stylicienne* (pour *designer*).

Remarque : La forme féminine étrangère est également admise dans le cas de langues dont le locuteur francophone sait que le féminin est en **-a** et lorsque ces formes, récentes pour la plupart, sont attestées telles quelles : une *pizzaïola*, une *torera*.

Voir aussi 6. Remarque.

6. Cas particuliers

Lorsque le nom désigne de manière explicite la personne de sexe masculin, il est remplacé par son équivalent féminin : un *confrère*/une *consœur* ; un *garçon* (boucher, d'étage...)/une *fille* (bouchère, d'étage...) ; un *homme* (d'entretien, -grenouille)/une *femme* (d'entretien, -grenouille...).

Remarque : Cette règle s'efface bien évidemment devant l'usage consacré : l'équivalent féminin de *garçon de café* est *serveuse*. De même pour les mots empruntés aux langues étrangères : l'équivalent féminin de *barman* est *barmaid*, celui de *rugbyman* est *joueuse de rugby* ou *rugbywoman*, celui de *steward* est *hôtesse*.



7. Accord dans les dénominations composées et complexes

Dans les dénominations composées et complexes, le principe de la féminisation est identique : les substantifs sont féminisés selon les règles énoncées ci-dessus, les adjectifs et les participes s'accordent au féminin :

- une *ajusteuse-outilleuse*, une *chef adjointe*, une *contrôleuse-vérificatrice*, une *déléguée territoriale*, une *directrice financière*, une *haute fonctionnaire*, une *première ministre*, une *présidente-directrice-générale*, une *receveuse principale*, une *trésorière-payeuse*...





Objections

et difficultés

Les objections

La langue a féminisé les noms de métiers, titres, grades et fonctions ; elle continue à le faire puisque c'est morphologiquement possible, excepté pour un petit nombre de termes. Mais des réticences existent qui, même si elles mettent en avant des arguments linguistiques comme l'homonymie ou l'euphonie, restent avant tout d'ordre psychologique et socioculturel. Plusieurs objections reviennent régulièrement chez les opposants à la féminisation : l'homonymie, l'euphonie, la dévalorisation et la question du neutre.

L'homonymie

Une première réticence vient de ce que bon nombre de noms de métiers féminisés, surtout ceux terminés en **-euse**, désignent aussi des machines : *balayeuse*, *faneuse*, *moissonneuse*, etc. C'est oublier que la *faneuse* (« celle qui fane le foin » dans le dictionnaire de Richelet 1680) a existé bien avant la machine qui porte son nom (1855), que la *moissonneuse* est attestée au sens de « femme qui moissonne » depuis Richelet (1680), alors que la machine apparaît en 1834, que la *balayeuse* (attestée sous la forme *balaieuse* dans Richelet (1680) au sens de « femme qui fait et vend des balais ») maniait le balai bien avant l'invention de la machine « balayeuse »... On pourrait multiplier les exemples. Or, lorsqu'on a donné leur nom à des machines qui libéraient les femmes – et les hommes – de ces tâches pénibles, personne ne s'est ému que l'on osât donner à des machines des noms de métiers féminins.

L'homonymie ne choquait pas les gens du XVI^e s. quand ils parlaient d'une femme qui soigne en l'appelant *médecine* (voir p. 14-15), ni même l'Académie qui donne à *marmot* « petit garçon » le féminin *marmotte* « petite fille », alors que *marmotte* désigne aussi le petit rongeur à la fourrure recherchée, une malle formée de deux parties qui s'emboîtent l'une dans l'autre, ainsi qu'une variété de bigarreau très foncé (la *marmotte* de l'Yonne).

Nous connaissons des homonymies « courantes » : le *tailleur* est à la fois l'artisan qui taille des costumes et le vêtement féminin bien connu ; *secrétaire* désigne l'homme ou la femme qui



peuplent les bureaux, mais aussi le meuble vénérable à tiroirs où l'on range ses secrets ; l'*avocat* est en robe noire quand il plaide et en robe vert profond quand c'est le fruit de l'avocatier. Sait-on que l'*écrivain* n'est pas seulement la providence des éditeurs, mais aussi un parasite de la vigne ? Que le terme *couturier* désigne non seulement Yves Saint-Laurent, mais aussi le muscle fléchisseur de la jambe sur la cuisse et de la cuisse sur le bassin ? Qu'un *gendarme* est aussi un pointement rocheux situé sur une arête, pouvant constituer un obstacle à la progression des alpinistes, ou encore une saucisse séchée et fumée, vendue par paire, de couleur brun doré, ou enfin l'un des noms usuels de la punaise de feu (*pyrocoris*) ? L'homonymie ne joue pas seulement dans le sens métier féminin/machine, mais aussi dans le sens métier masculin/machine (quelque trois cents cas recensés). Un *brocheur* n'est pas seulement l'ouvrier dont le métier est de brocher (des tissus, des livres), c'est aussi le métier pour le broché ; un *conditionneur* est à la fois le professionnel qui s'occupe du conditionnement des marchandises, un appareil qui sert au conditionnement des denrées, un produit capillaire destiné à améliorer l'aspect des cheveux ; le *promoteur* peut être immobilier, mais en biochimie c'est une substance qui, ajoutée en faible quantité à un catalyseur, en augmente beaucoup l'activité ; un *substitut* n'est pas seulement un magistrat, mais encore un ersatz, un succédané et, en linguistique, un élément qui peut en remplacer un autre pour éviter la répétition dans l'énoncé. Et que dire de *cadre*, *conservateur*, *distributeur*, *manœuvre*, *mousse*, *pêcheur*, *pilote*, *testeur*...

Ce qui fait la richesse et la beauté d'une langue, c'est sa polysémie. Une conception cratylienne de la langue, c'est-à-dire qui défend (comme le fait Hermogène dans le *Cratyle* de Platon) le rapport iconique et bi-univoque du mot et de la chose signifiée, est linguistiquement fautive. Dans l'histoire d'un terme, les sens glissent, se multiplient et se chevauchent. Ainsi, pendant quelque temps *ambassadrice* va signifier encore « épouse de l'ambassadeur » et (de plus en plus) : « femme chargée d'une ambassade... ». Le cratylisme, souvent masqué sous le désir technocratique d'une langue parfaite, est également dangereux : il interdit les images, les métaphores, les connotations, tout ce qui permet de jouer sur les sens d'un terme ; il porte atteinte à la poésie naturelle de la langue, ruine sa liberté, tue la langue elle-même.



Par ailleurs, la difficulté que nous avons eue dans les *Registres de la Taille* et *Livres de Comptes* du Moyen Âge pour interpréter les termes « *peintresse, chirurgienne...* » venait du manque de contexte ; or les mots n'ont de vie authentique qu'en contexte (immédiat ou culturel), ce qui permet de désambigüiser.

L'euphonie

Une deuxième réticence : « Cela sonne mal, ce n'est pas beau ! ». C'est celle d'une jeune femme exerçant l'activité de sapeur-pompier qui s'écrie : « *Sapeuse-pompière ? C'est comme ça qu'on va dire ? Personnellement je ne trouve pas ça très très beau. À l'oreille ça sonne plutôt mal* », ou encore d'une principale de collègue qui accepte très bien ce titre, mais n'aimerait pas être appelée « *Madame la proviseuse* » : « Ça sonne mal » dit-elle (qu'elle se rassure, c'est la forme épïcène *proviseur(e)* qui est recommandée). L'argument de l'euphonie malmenée, du bizarre, voire du ridicule, existe aussi pour les appellations au masculin ; le terme *maïeuticien*, forgé par l'Académie française pour désigner les hommes qui, à partir des années 80, ont opté pour la profession de sagefemme, a immédiatement entraîné sa déformation plaisante en « mailloticien ». L'oreille serait choquée par certaines féminisations, mais non par des termes (souvent empruntés à l'anglais) entendus quotidiennement à la radio ou à la télévision : *coach*, omniprésent dans les commentaires sur le Mondial de football, *discjockey* et ses trois consonnes successives (on entend d'ailleurs souvent *disque jockey*) sonnent-ils réellement bien à l'oreille ? Il est vrai que la néologie est dissonante quand elle est dérangeante.

La dévalorisation

En outre, pour beaucoup de femmes, féminiser un nom de métier revient à le dévaloriser. C'est ainsi que dans les colonnes d'un journal local (*Est Républicain*, 5 juillet 1998), la directrice d'un organisme de mesures scientifiques déclare vouloir être appelée *directeur*, et non pas *directrice* : « *directrice* a un petit côté directrice d'école, un peu institutrice » – ce qui est assez méprisant à l'égard de ces membres de l'Éducation nationale. Ce n'est pas une réaction isolée. Un métier féminisé perdrait ainsi de son prestige et de sa valeur d'autorité : on ne saurait être *directrice* de cabinet, *conseillère* d'État, *rédactrice* en chef,



ambassadrice de France aux USA... alors que *directrice* d'école, des ventes, de crèche, *conseillère* conjugale, *rédactrice* des annonces matrimoniales, cela va de soi, et la féminisation intervient nécessairement dans des emplois autres que la désignation d'une fonction ou d'une profession : *ambassadrice* de la mode et des parfums français. Il est vrai que les postes de haut niveau ont été (trop) longtemps le domaine (réservé) des hommes et l'usage ancien consistant à attribuer aux épouses la dignité (titre, grade et fonction) de leur époux s'est maintenu à une époque où il n'y avait pas risque d'ambiguïté, en particulier dans les milieux de la haute administration (*ambassadrice, ministre, préfète...*), dans celui de l'armée (*colonelle, générale...*) et pour désigner des femmes de notables (*avocate, doctoresse, mairesse, nota(i)resse, pharmacienne...*). Et même si on peut encore lire (*Est Républicain*, 5 juillet 1998) la réaction d'une pharmacienne qui s'exclame : « *Pharmacienne* était et est souvent utilisé pour désigner l'épouse du pharmacien » avant de conclure énergiquement : « Mes confrères (*sic*) femmes préfèrent conserver le nom de pharmacien », cet usage mondain est aujourd'hui en voie de disparition, car il s'agit d'appellations sans valeur protocolaire, à la limite de la plaisanterie. Si pour les « petits métiers », ceux essentiellement manuels où les femmes travaillaient aux côtés de leurs maris, la féminisation pose rarement problème, on peut certes comprendre que dans les métiers dits « nobles » les femmes, ayant chèrement acquis leurs diplômes – car il est vrai qu'on exige d'elles de faire non pas aussi bien, mais mieux que les hommes – ressentent comme dévalorisant le fait de porter le même nom que celui qui reflète seulement la profession ou le titre de leur conjoint. Le prestige du masculin prôné par Vaugelas qui déclare en 1697 : « la forme masculine a prépondérance sur le féminin parce que plus noble », pèse lourd dans les consciences, et pourtant, comme le souligne Albert Dauzat déjà en 1955 (p. 99-100) : « la femme qui préfère pour le nom de sa profession le masculin au féminin accuse par là-même *un complexe d'infériorité* qui contredit ses revendications légitimes. Dérober son sexe derrière le genre adverse, c'est le trahir ». Dire « madame *le docteur*, c'est reconnaître implicitement la supériorité du mâle, dont le masculin est l'expression grammaticale ».

À Madame de Genlis qui, à la fin du XVIII^e s., exigeait d'être appelée « gouverneur » au lieu de « *gouvernante* » des enfants dont elle avait la charge, nous préférons opposer Sœur Hildegarde



Nitzeler qui publia en l'an IX de la République son *Recueil de recettes et de secrets expérimentés*, et dont les titres figurent ainsi sur la page de garde de l'ouvrage : « Ancienne *Pharmacienne* de l'Hôpital Militaire de Nanci, actuellement *Économe* et *Directrice* de l'Hôpital Civil et Militaire de Pont-à-Mousson ».

La féminisation des noms de métiers a perduré jusqu'à nos jours pour les « petits métiers ». Elle a existé pour les métiers « nobles » dès l'origine et jusqu'au XVI^e s. ; quasiment ignorée aux XVII^e et XVIII^e s., elle a timidement réapparu au XIX^e s. puis au XX^e s. et reste encore une question d'actualité, essentiellement dans les mentalités des hommes et surtout des femmes de ce pays, puisque, à quelques exceptions près, elle est grammaticalement possible. Le dictionnaire de l'Académie française de 1932-1935 a introduit les féminins *artisane*, *attachée*, *auditrice*, *aviatrice*, *avocate*, *bucheronne*, *candidate*, *compositrice*, *éditrice*, *électricienne*, *employée*, *exploratrice*, *factrice*, *pharmacienne*, *postière*, *rameuse* ; il a accordé les deux genres à un grand nombre de noms de professions qui n'étaient qu'au masculin dans l'édition de 1878 : *archiviste*, *chimiste*, *géographe*, *latiniste* et *linguiste*, métiers qui impliquaient des études supérieures ; il avait également introduit *chauffeuse* « celle qui conduit une automobile » qui ne figure pas dans l'édition de 1992 malgré l'emploi qu'en fait l'académicienne Marguerite Yourcenar (*Lettre* du 17 sept. 1979, p. 612) : « Une jeune femme de village qui sert de « *chauffeuse* » et comme on disait autrefois dans le style noble, de « *coursière* ». Enfin de nombreuses dames du village [...] apportent [...] des offres de service avec leur voiture lorsque Jeanine la *chauffeuse* [...] est autrement occupée », ou Paul Guth (*Figaro litt.* du 17 nov. 1951) : « les *chauffeuses* des délégations de Grande-Bretagne (à l'ONU) ». L'homonymie a dû jouer en défaveur de ce mot, mais on ne reproche pas à l'ouvrier qui installe et répare les cheminées et appareils de chauffage de s'appeler *fumiste*, ou à celui qui élève des moutons d'être *moutonnier*.



Les difficultés : un supposé emploi neutre ; le générique et le spécifique

Afin de défendre l'emploi du masculin pour la désignation des noms de métiers et fonctions qu'exercent les femmes, ou les titres et grades dont elles sont titulaires, un argument est souvent avancé, qui paraît tenir à la grammaire. « Un professeur », « Madame le Ministre » seraient des emplois neutres. Il convient d'y regarder de plus près.

Deux genres, et seulement deux

Il n'existe que deux genres pour les substantifs du français, le masculin et le féminin ; pour les noms, le neutre comme genre a disparu dès le bas latin⁹.

Pour les *inanimés*, la répartition en genre est parfaitement arbitraire : « la table, le bureau ; la mer, l'océan ; le jour, la nuit ». C'est un fait général dans les langues indo-européennes : le français dit « le soleil, la lune », là où l'allemand oppose « die Sonne, der Mond ». Le genre, pour les inanimés, est donc seulement une question de morphologie (forme du mot : « le veston, la veste ») et d'accord (choix des pré- et postdéterminants : « la table est mise, le bureau est grand ») ; il permet de distinguer des homonymes : « le livre, la livre ; un tour, une tour ».

Pour les *animés* (animaux, humains) s'ajoute en général une valeur sémantique, qui donne une information relative au sexe. À côté de :

■ La muraille est épaisse,

où le féminin est un simple accord grammatical,

■ La boulangère est gourmande

apporte l'indication supplémentaire que la personne en question est une femme ; le genre de « boulangère » est alors dit « naturel ».

Ceci se vérifie pour les animaux familiers, que l'on connaît bien, pour les élever ou les chasser (« le taureau, la vache ; le bélier, la brebis ; le coq, la poule »). En revanche, « le hanneton, le brochet » peuvent être des femelles, « la mouche, la truite », des mâles.

⁹ - Rappelons par ailleurs que la langue latine utilisait le neutre pour désigner les objets, ou des êtres « incomplètement humains » (le nourrisson ou l'esclave), mais pas pour désigner les humains. Le français, sans neutre, n'est donc pas déficient par rapport au latin, en ce qui concerne la question des animés humains.



10 - Les nombreuses attestations de « un ordonnance, une laideron », etc., traduisent la tendance à aligner le genre sur le sexe, par motivation sémantique.

Chez les humains, le genre est très généralement conforme au sexe : par le substantif on désigne un individu, lequel est naturellement discriminé en homme ou en femme. Il existe certes des exceptions, qui font le bonheur des grammairiens : « une basse, une ordonnance, une sentinelle, une vigie ; un laideron, un mannequin, un petit rat, un trottin » semblent croiser leur genre morphologique et leur référence sexuée¹⁰. De même, certains termes, que l'on dit épïcènes, ne connaissent qu'un genre, quel que soit le sexe de la personne qu'il désigne : « un individu, un modèle, un monstre », etc., d'un côté ; « une personne, une fripouille, une star, une victime », de l'autre. Mais il s'agit d'exceptions, souvent provisoires (« magistrat, avocat », etc., étaient classés par les grammaires dans la liste précédente, avant d'acquérir un féminin), de nuances portées à une tendance massive et indo-européenne : le genre, pour les animés humains, suit globalement le sexe.

La neutralisation

On ne peut donc parler de substantif neutre ; un nom est soit masculin, soit féminin.

C'est à propos des pronoms que le terme neutre est employé par les grammairiens. Les grammairiens définissent comme neutres les pronoms *ce*, *ceci*, *cela*, *ça*, *le* (Paul est malade, je *le* sais), etc., qui renvoient à des inanimés, à des choses, à des propositions.

En revanche, la grammaire française possède un procédé de neutralisation qui résout certains problèmes d'accord. Soit l'adjectif *odieux*. Il devra s'accorder au masculin avec un substantif de ce genre :

■ Le mensonge est odieux.

et au féminin dans le cas symétrique :

■ La désinformation est odieuse.

On a vu que le genre est fondamentalement en français une question d'accord. La chose est cependant délicate quand des substantifs des deux genres sont employés conjointement (le mensonge et la désinformation), ou quand l'adjectif ne complète pas un substantif, mais par exemple un infinitif (*mentir*)



ou un pronom (*cela*). Il faut bien opter pour un genre ; on utilise le masculin, qui prend une fonction « non marquée », et l'on parle de neutralisation des genres :

- Le mensonge et la désinformation sont odieux.
| Mentir, cela est odieux.

La question du générique

Ce procédé de neutralisation du genre, opération toute grammaticale, concerne également les substantifs animés humains. Il est plus délicat à étudier, car ces substantifs contiennent en général également une information relative au sexe de la personne, et l'on peut se demander si le sexe est également neutralisé.

En ce qui concerne les animés humains, on parlera d'emploi générique, c'est-à-dire de la désignation d'une classe entière d'éléments ; plus simplement, on dira que le terme est pris dans son sens le plus général.

Emploi générique en *extension*, tout d'abord. Si l'on évoque un ensemble d'individus, on suppose qu'il y a parmi eux des hommes (désignés selon le genre masculin) et des femmes (désignées selon le genre féminin). L'évocation globale doit utiliser un seul genre ; on se sert alors du masculin, qui assure la neutralisation grammaticale. C'est l'emploi très fréquent du masculin pour traduire le générique pluriel¹¹ :

¹¹ - Le latin utilisait également le masculin pluriel : *Romani, ueteres, incolae*, etc.

- Tous les hommes sont mortels.
| Cette ville compte vingt mille habitants.

Tels sont les exemples pris par l'Académie française, dans sa *Lettre au Président de la République* (8 janvier 1998), pour justifier « la capacité (du masculin) de représenter à lui seul les éléments relevant de l'un et de l'autre genre ». De fait, il s'agit bien d'un emploi de masculin à valeur de généralité, d'autant plus clair que ces deux exemples sont au pluriel.

Au singulier cependant, les choses sont plus complexes, car il s'agit de généralité en *compréhension*. On vise alors un concept, une notion, sans réalisation particulière ou spécifique ; le masculin, qui neutralise l'opposition des genres, est également requis :

- Les Droits de l'Homme et du Citoyen
| Un soldat français



12 - Déjà en latin : *homo homini lupus*. On ne peut donc arguer d'une déficience du français, qui serait due à la disparition du neutre.

Mais il convient de distinguer soigneusement la visée de généralité :

■ L'homme est un loup pour l'homme¹²,

de la désignation singulière et spécifique :

■ L'homme (dont je vous parle) était seul dans la pièce.

Une expression comme « l'homme, un homme » est donc également ambiguë et désigne soit du générique, soit du spécifique. Cette ambiguïté explique les plaisanteries, du genre :

■ Un homme sur deux (visée générique) ... est une femme (passage à la spécificité).

Quand on évoque une notion générale ou conceptuelle, le masculin générique est d'usage :

■ Un ministre, ça ferme sa g... ou ça démissionne.

Cette question relève du préfet, pas du président du conseil général.

Cet emploi est fréquent dans la langue juridique et réglementaire. Comme l'a souligné avec raison la Commission générale de terminologie : « le sujet de droit est une personne, pas un individu »¹³ ; une fonction doit donc être définie (statut, désignation, etc.) au masculin générique, car elle est prise dans sa compréhension générale et maximale :

■ Article 1 : « Le ministre de la Culture a dans ses attributions... », que ce soit un homme ou une femme (en l'occurrence, un ou une ministre) qui occupe les fonctions visées par le texte réglementaire. Un texte de loi, de décret, d'arrêté, qui traite génériquement de fonctions ou de titres, sera donc rédigé au masculin, selon un usage que l'on peut qualifier de « républicain ». Par suite, on ne suivra pas certaines habitudes francophones qui consistent à décliner les fonctions selon le sexe :

■ Recrutement d'un ou une attaché(e) parlementaire

dès lors que la généralité de la fonction est visée.

En revanche, quand on désigne une personne précise, singulière et spécifique, en particulier quand on la nomme, il convient d'adopter le genre qu'implique son sexe :

■ Mme X est la ministre de la culture.

Mme Y est nommée directrice de l'administration centrale.
Mme Z, inspectrice générale des bibliothèques, présidera la réunion.

13 - Commission générale de terminologie, p. 45.



tout comme Mme X est la boulangère ou Mme Y la nouvelle factrice du village. Une hiérarchie sociale établie entre les deux séries ne relève pas de la langue française.

Pour conclure

❶ Imposer un prétendu « bon » (et en tout cas récent) usage du masculin dans toutes les situations où l'on utilise un nom de métier, titre, grade ou fonction fait perdre une richesse de la langue, qui joue très finement de l'opposition du générique et du spécifique. Ainsi, en contrastant les deux visées, on peut dire :

■ Dans cet hôpital, les fonctions de chirurgien (générique) sont occupées par une chirurgienne (spécifique).

❷ Utiliser un générique afin de désigner une personne singulière est une erreur logique ; employer un masculin générique pour nommer une femme particulière est une agression. Dire « mon avocat », « le ministre », en parlant d'une femme, c'est nier la singularité de sa personne. L'expression « Madame le Ministre » est contraire :

- à la logique : elle emploie un générique dans un énoncé spécifique ;
- à la grammaire : le genre est d'abord l'accord des déterminants ;
- à la civilité : elle impose un masculin à une personne féminine singulière.





Constitution

et présentation

de la liste

des noms

de métiers, titres,

grades

et fonctions

Les étapes de la constitution

Cette liste des noms de métiers, professions, activités, titres, grades et fonctions s'est constituée au terme des étapes suivantes.

Choix de la nomenclature de base

Parmi les documents rassemblés pour cette étude, c'est le *Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME)* qui nous est apparu le plus riche, donc le plus apte à servir de nomenclature de base. Ce vaste index alphabétique d'appellations au masculin – à quelques exceptions près d'appellations au féminin – comporte plus de 10 000 « dénominations actuelles courantes des emplois et des métiers, telles qu'elles ont été observées et recensées par les Délégations Régionales de l'ANPE et par son réseau de partenaires d'acteurs de terrain ». Certaines de ces appellations apparemment désuètes ont été maintenues « dans la mesure où elles sont encore utilisées soit localement, soit par des personnes qui se présentent et se reconnaissent à travers un intitulé traditionnel ».

Comparaison des féminisations en usage dans la francophonie

On a ensuite effectué un relevé des féminisations recommandées (plus ou moins entrées dans l'usage, selon les résultats de certaines enquêtes), dans trois pays de la francophonie : Belgique, Québec et Suisse. Ces féminisations ont été indiquées en regard des intitulés masculins de la liste de référence. Leur repérage procède de l'exploitation des guides et dictionnaires publiés dans ces différents pays durant la dernière décennie (voir Références bibliographiques, p. 57-60).

Il est résulté de cette compilation un tableau synoptique mettant aisément en lumière les cas – peu fréquents – de propositions de féminisations divergentes.

L'examen de ces désignations féminines a fourni des éléments de réflexion pour les recommandations des formes féminines



les mieux adaptées aux usages des locuteurs de France. Ces propositions – conformes aux règles morphologiques dégagées ci-dessus – ont fait l’objet de vérifications dans les divers fonds textuels et lexicaux de l’Institut national de la langue française. Les bases et banques de données consultées sont décrites dans la bibliographie.

Complémentation de la nomenclature

En tant qu’outil de l’ANPE, le *ROME* recense exclusivement les intitulés des métiers et des emplois. Un enrichissement de la liste s’imposait donc ; il a été réalisé par l’intégration d’un certain nombre d’appellations, liées notamment aux domaines de l’armée, de la médecine, de la religion, du droit, de l’art et du sport, à savoir :

— la liste des grades militaires de l’armée de terre, de l’air et de la marine nationale,

— les noms des spécialistes du domaine de la médecine, à l’aide d’une liste de spécialités et de compétences médicales, établie par l’Ordre des médecins,

— les termes désignant les professions libérales, les fonctions et les titres en usage dans le monde de l’université, de la justice, de la religion ; les termes relatifs aux activités artistiques (puisés dans les fichiers de l’ANPE « Arts et Spectacles »), aux activités et aux catégories sportives (cf. *Cahiers de Lexicologie*, n° 71, 1997).

— la liste des titres nobiliaires.

Par ailleurs, ont été exploitées, à des fins d’enrichissement, diverses autres sources telles que :

— le *Trésor de la langue française (TLF)*,

— le *Dictionnaire des termes nouveaux des sciences et des techniques*, publié sous la direction de Gabrielle Quemada par le Conseil international de la langue française,

— la *Liste des noms de métiers* établie par le « Laboratoire de linguistique informatique » (LLI, Unité de recherche de



l'INaLF implantée à l'Université de Villetaneuse et dirigée par le Professeur Gaston Gross),

- les éditions successives du *Dictionnaire des termes officiels*.

Enfin, des désignations inspirées par la conscience linguistique des membres du comité sont venues combler quelques lacunes.

L'exploitation de ces diverses sources a permis de constituer dans un premier temps un répertoire très extensif. Pour faire évoluer cette liste foisonnante en un guide, nous sommes fixé un certain nombre de critères dont l'application a eu pour effet de réduire de trois quarts environ le nombre des entrées.

Critères de sélection des entrées de la liste finale

Cette liste a été établie en procédant, d'une part à l'aménagement des entrées, de telle sorte qu'elles reflètent les structures syntaxiques dans lesquelles s'inscrivent les mots de base, d'autre part à des éliminations systématiques.

Critères de retenue

Les cas de désignation retenus sont les suivants :

- les désignations de métiers, titres, grades et fonctions opérant dans la langue comme unités autonomes : *chevalier, conducteur, lieutenant...*

- les termes composés dont aucun élément n'est apte à être utilisé de manière autonome dans une liste de désignations de métiers : *ayant-droit, bout de table, fil-de-fériste, porte-parole...*

- les composés savants qui contiennent des éléments non indépendants : *audio-vidéothécaire, ludothécaire...*

- les termes étrangers ayant fait l'objet d'une recommandation officielle, à titre de renvois, suivis de l'équivalent proposé : *cameraman* renvoie à *cadreur* ; *sponsor* renvoie à *parraineur...*

- les sigles lorsqu'ils sont jugés décodables par la majorité des usagers : *C.R.S., O.S., P.D.G...*



Critères d'élimination

Les cas de désignation complexe éliminés sont les suivants :

— les lexies formées de deux (voire de trois) éléments substantivaux – que ces éléments soient reliés ou non entre eux par un trait d'union – à la condition que chacun de ces éléments se présente sous forme d'unité autonome dans la liste initiale : *bouchonnier-manchonnier-calibreur, étalonneur-filtreur, plâtrier-enduseur-ravaleur, pupitreur-programmeur...*

— les désignations composées d'un formant savant ou pseudo-savant initial en **o** ou en **i**, d'origine grecque ou latine, suivi d'un substantif, dans les mêmes conditions que précédemment : *bioingénieur, biostatisticien, cytogénéticien, écotoxicologue, ethnomusicologue, héliographeur, hémobiologiste, hydrogéologue, immunopathologiste, microédateur, neuropsychiatre, omnipraticien, ostéopraticien, phonostylisticien, physiothérapeute, psychorééducateur, radiochimiste, socioesthéticien, soudobraseur, technoréalisateur, thalassothérapeute, thermocolleur, vidéographeur...*

— les désignations formées d'un substantif-base précédé d'un préfixe du type **co-**, **contre-**, **demi-**, **post-**, **pré-**, **sous-**, **super-**, **sur-**, **vice-** : *contreamiral, copilote, demi-chef de rang, postproducteur, prévérificateur, sous-directeur, sous-lieutenant, sous-préfet, superintendant, surintendant, vice-doyen, vice-recteur...*

— les termes étrangers, empruntés le plus fréquemment à l'anglo-américain (sauf s'ils sont bien attestés dans la langue, comme *baby-sitter, barman, docker...*) : *chief accountant, controller, credit analyst, dispatcher, green(-)keeper, rewriter, tour leader...*

— les désignations appartenant à la langue parlée, repérées dans des sources secondaires, ont été systématiquement écartées, à savoir :

■ termes familiers, voire argotiques : *boss, croque-mort, cuistot, flic, gratte-papier, toubib...*

termes tronqués : *instit, kiné, mécano, prof, psy, typo...*

désignations elliptiques : *relation publique* pour *responsable des relations publiques*, *taxi* pour *chauffeur de taxi...*

— les termes qui, pour des raisons culturelles, n'appellent pas de féminisation étant donné l'absence de femmes dans l'exercice de ces fonctions, le plus souvent de nature religieuse : *cardinal, chapelain, curé, muezzin, pape...*



Représentation des diverses possibilités de formation à partir des termes génériques

Pour répondre aux besoins de différenciation des activités humaines, la langue met en œuvre les mécanismes habituels de formation des mots, qui déterminent la présentation des entrées. Aux différents types de construction correspondent les présentations d'entrées suivantes :

Les désignations composées et complexes

À titre d'exemple : le *ROME* présente neuf catégories de *claviste*, mais la simple mention de *claviste* suffit pour rendre compte de la diversité des réalisations langagières à partir de ce terme, c'est-à-dire pour traduire son aptitude à servir de base à des expansions adjectivales ou nominales, avec ou sans joncteur : *claviste monotype*, *claviste au kilomètre*, *claviste de microédition*, *claviste en photocomposition*, *claviste sur machines à films*...

La présentation synthétique adoptée est :

■ *claviste* (... , à, de, en, sur).

Les composés prépositionnels : nom + de + nom

Le type de composition le plus répandu correspond à ce schéma.

— le terme *chef* donne lieu aux spécialisations suivantes : *chef d'achat*, *d'agence*, *d'arrivage*, *d'atelier*, *de bassin*, *de bureau*, *de cabine*, *de centre*, *de chantier*, *de cœur*, *de clinique*, *de cuisine*, *de culture*, *de département*, *de dépôt*, *de district*, *d'entrepôt*, *d'équipe*...

— le terme *ingénieur* donne lieu à plus de 300 spécialisations, comme : *ingénieur d'affaires*, *d'études*, *de conception*, *de développement*, *de fabrication*, *de maintenance*, *de production*, *de projet*, *du son*...

Dans ce type de cas, seul le terme générique est indiqué, la féminisation ne touchant que ce premier élément substantival.

La présentation adoptée est :

■ *chef* (de), *ingénieur* (de)



Normes orthographiques

14 - Rapport du Conseil Supérieur de la langue française, *Documents administratifs du Journal Officiel*, n° 100, 6 décembre 1990.

Les termes de cette liste, de même que l'ensemble du texte, sont présentés conformément aux *Propositions de rectifications de l'orthographe*¹⁴.

L'application de ces normes graphiques concerne les points suivants :

- l'accent circonflexe omis sur le i et le u : *bucheron, flutiste, maitre, piquier, huitrier...*
- l'accentuation des mots empruntés : *impresario* → *impresario...*
- la soudure des mots composés d'éléments nominaux et adjectivaux : *basse contre* → *bassecontre*, *basse-lissier* → *basselissier*, *haute-contre* → *hautecontre*, *sage-femme* → *sagefemme...*
- l'écriture en *-iller* des noms anciennement en *illier* dans lesquels le *i* qui suit la consonne ne s'entend pas : *joaillier* → *joailler*, *quincaillier* → *quincailler...*



 Rôle

de l'adjectif
dans la
terminologie
des métiers

C'est en puisant dans le stock lexical des adjectifs que la langue permet la caractérisation aussi diversifiée que possible des métiers :

■ ex. : *analyste financier, animateur musical, arboriculteur ornemental, attaché juridique, concepteur médiatique, contrôleur technique, enseignant associé, garde privé, ingénieur biomédical, mécanicien navigant, médecin spécialiste, officier polyvalent, peintre industriel, pièceur manuel, policier municipal, surveillant principal...*

Dans ces désignations adjectivales (nom + adjectif), les adjectifs et les participes passés s'accordent au féminin. Cependant quelques difficultés d'accord surgissent parfois lorsqu'il s'agit d'adjectifs relationnels.

Typologie des adjectifs

Les adjectifs, qu'ils soient « qualificatifs » ou « de relation », sont toujours postposés, à l'exception de quelques rares adjectifs ordinaires : *deuxième assistant réalisateur, premier coiffeur dames, second maquilleur...* ou d'adjectifs tels que *grand, haut...*

L'examen de ces adjectifs permet d'établir une typologie fondée sur des critères morphosémantiques.

– Les participes présents et passés, en fonction adjectivale, dits « adjectifs verbaux », indiquent une qualité, c'est-à-dire un rapport d'inhérence entre le déterminé et le déterminant.

Concernant les désignations de métiers ou de fonctions, les participes présents adjectivés marquent clairement soit une position hiérarchique, soit une modalité de travail :

■ ex. : *assistant, consultant, coopérant, débutant, dirigeant, gérant, indépendant, itinérant, manipulant, navigant, remplaçant, tournant, transhumant, volant...*

tandis que les participes passés adjectivés expriment davantage ici ce qui relève de la compétence, parfois sanctionnée par un titre :

■ ex. : *agrégé, agrégé, certifié, chargé, confirmé, diplômé, licencié, qualifié, spécialisé...*

– Les adjectifs dérivés au moyen du suffixe **-aire** permettent d'indiquer un statut administratif :

■ ex. : *auxiliaire, fonctionnaire, stagiaire, titulaire, vacataire...*



ou de signifier « qui concerne » ou « qui appartient à » :

■ ex. : *bancaire, budgétaire, judiciaire, militaire, portuaire, publicitaire, sanitaire, scolaire, universitaire...*

– Les adjectifs dérivés au moyen des suffixes **-al**, **-cole**, **-el**, **-ier**, **-if**, **-in**, **-ique** (pour ne citer que les plus productifs) indiquent essentiellement le domaine dans lequel s'exerce l'activité de l'agent, exprimée par le premier élément du syntagme :

■ ex. : *commercial, environnemental, familial, fiscal, fluvial, médical, musical, naval, notarial, social, syndical...*

audio-visuel, culturel, industriel, maternel...

agricole, aquacole, arboricole, avicole, cynicole, horticole, ostréicole, piscicole, viticole...

animalier, financier, foncier, forestier, hospitalier, immobilier...

administratif, éducatif, sportif...

bovin, caprin, chevalin, équin...

acoustique, chorégraphique, économique, juridique, magnétique, pédagogique, psychiatrique, scientifique, technique, thermique...

– Les adjectifs suffixés en **-al** marquent en outre la notion de spatialité ; ils réfèrent à une subdivision géographique ou administrative, au champ d'intervention du titulaire de la fonction :

■ ex. : *central, communal, départemental, fédéral, général, international, national, régional, territorial...*

Les adjectifs relationnels : formations ambiguës

Les « adjectifs relationnels », dérivés de noms, peuvent exprimer des rapports de toute nature entre le nom recteur et le nom dont dérive l'adjectif ; la relation intervient entre deux notions extérieures l'une à l'autre. Ces emplois sont synonymes ou complémentaires à ceux du complément de nom. Ils sont fréquemment utilisés dans les nomenclatures, étant donné leur valeur classifiante.

Dans certaines de ces formations, l'appartenance grammaticale du terme en apposition n'est pas claire,

■ ex. : *boucher chevalin, boulanger viennois, chirurgien osseux, technicien caprin (ou bovin, équin, ovin...).*

Ce type de construction reflète un usage courant, en particulier dans les terminologies technoscientifiques : pour éviter les constructions périphrastiques longues et lourdes, la tendance est à l'hypallage ou à l'ellipse, ce qui entraîne des ambiguïtés sémantiques souvent très fâcheuses.



L'apparition d'une marque de flexion (accord en genre ou en nombre) met en évidence cette ambiguïté : faut-il écrire « des bouchers chevalins » ou « chevalin » ? La féminisation de l'expression dans sa totalité produirait les mêmes ambiguïtés qu'au masculin. Pour les appellations de ce type on propose donc une féminisation minimale sur le seul terme de base. Une formation tout autre qui ferait appel par exemple à des préfixes savants serait souhaitable au masculin et aisément féminisable :

■ ex. : *ostéo-* ou *viscérochirurgien(ne)*, *capro-* ou *ovotechnicien(ne)*.

Pour les formations du type *boulangier viennois...*, on pourrait envisager une construction comme *boulangier(-ère) en viennoiserie...*

Potentialités néologiques

Les termes génériques de la liste qui suit et les adjectifs inventoriés précédemment que l'on pourrait qualifier de « transversaux », fournissent tous les éléments nécessaires à la création de désignations composées, susceptibles de rendre compte de la complexité des réalités socio-économiques.

Sur le modèle des désignations suivantes :

■ ex. : *aide agricole saisonnier*, *architecte-décorateur adjoint*, *clerc adjoint de notaire*, *délégué régional des industries pharmaceutiques*, *mannequin publicitaire*, *opticien-lunetier détaillant*, *professeur titulaire remplaçant...*

toute création néologique peut s'imaginer :

■ ex. : *un(e) aide consultant(e) notarial(e)*, *un(e) itinérant(e) thermique*, *un(e) sylviculteur(trice) adjoint(e)*, *un(e) technicien(ne) arboricole départemental(e)...*

Bien que déjà très étendue, puisqu'elle comporte quelque 2 200 entrées, cette liste n'a aucune prétention à l'exhaustivité : elle se veut essentiellement indicative et incitative : elle pourrait certes s'élargir de ces désignations néologiques qui fleurissent quotidiennement sous la plume des techniciens ou des journalistes. Si, du côté des titres et des grades, l'ensemble des désignations est relativement stable, la nomenclature des métiers en revanche ne peut être établie une fois pour toutes,



« car c'est un ensemble en perpétuel renouvellement »¹⁵. Les innovations scientifiques, technologiques ou organisationnelles sont telles que « le paysage des métiers change à grande vitesse »,¹⁵ rendant obsolètes certaines compétences pour faire place à de nouveaux savoir-faire qu'il faut pouvoir désigner.

15 - J. Bichot, « Les Métiers au cœur des enjeux du futur », *Sociétal*, hors série, 1998, p. 9-12.

La langue a la capacité de s'adapter aux évolutions de la société. La marche créatrice du savoir et l'émergence de nouvelles qualifications s'accompagnent des créations lexicales correspondantes. Les métiers sont vivants, ils bougent ; de la même manière, la langue, en tant que système dynamique, fait exister par la dénomination les nouvelles réalités techniques, économiques, sociales et humaines.

La langue française a les moyens de désigner, tant au masculin qu'au féminin, celles et ceux qui exercent les métiers d'aujourd'hui et exerceront demain les métiers du futur.





En guise de conclusion

Le débat animé qu'a suscité dans la presse le problème de la féminisation n'a rien qui puisse surprendre. Déjà en 1929, dans la sixième édition de son recueil au titre évocateur, *Querelles de langage*, le grammairien André Thérive rappelait « la querelle des féminins, qui a fort agité l'opinion [...] », et évoquait, entre autres, l'acceptabilité de *doctoresse* et de *auto-ressse*, la fortune de *chefesse* et *typesse*, la connotation ironique donnée à *peintresse* et la rareté de *artisane*.

L'intérêt et la curiosité des francophones pour les questions ayant trait à leur langue ne sont en effet pas un fait nouveau ; ils transparaissent à travers les rubriques de langage de nombreux quotidiens et hebdomadaires, où les aspects morpho-syntaxiques et sociolinguistiques des féminins des noms de métiers sont régulièrement abordés, au même titre que l'emploi des modes verbaux, la néologie, l'évolution sémantique, la prononciation, etc. (plus de 70 rubriques sur ce sujet dans la presse française entre 1950 et 1970). On se souvient des joutes enflammées que les projets successifs de réforme de l'orthographe ont à chaque fois provoquées. En 1994, le projet de la loi Toubon sur l'emploi de la langue française déclenchait une vive controverse, qui allait durer jusqu'à l'adoption définitive du texte amendé, quelques mois plus tard. « Affaire d'État », titrait alors un journal du soir. La polémique qui s'est développée dans la presse à propos de *Madame le* ou *Madame la* aurait mérité ce titre. Car s'il réfère à l'action publique dans les questions linguistiques, il exprime tout autant l'ampleur et l'intensité des réactions de l'opinion à tout ce qui touche la langue.

Ainsi le dossier de presse de la féminisation pour l'année 1998 (articles, abondant courrier des lecteurs), d'une épaisseur significative, rend-il compte à nouveau, quelles que soient les argumentations et les prises de position, de l'importance qu'un large public accorde au français à travers les questions soulevées (le genre, le neutre, la dérivation), en parallèle avec l'évolution du rôle des femmes en cette fin de siècle.

Cet attachement profond des citoyens à leur langue paraît à beaucoup une spécificité française. Quels qu'en puissent être le fondement et les raisons externes et internes (l'histoire, la centralisation, l'enseignement, le génie de la langue), il est révélateur du puissant facteur d'identité fédératrice et culturelle que constitue la langue française.

Références

bibliographiques

Études

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE : *Rapport sur la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Paris, 1998, 56 p.

DAUZAT, Albert : *Le Guide du bon usage*, Paris, Delagrave, 1955.

HOUDEBINE, Anne-Marie : « La féminisation des noms de métiers en français contemporain », *Contrastes*, 1990, p. 39-77 (La différence sexuelle dans le langage, Actes du Colloque ADEC – Université Paris 3, décembre 1988).

HOUDEBINE-GRAVAUD, Anne-Marie : « Des femmes et de leur nom. À propos de représentations et de désignations », *Présence francophone*, 1994, n° 45 (Grammaire, langage et féminisme), p. 23-48.

LEWICKA, Halina : *La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles*. 1. *La dérivation*, Paris, Klincksieck, 1960, 406 p. 2. *Les composés*, Warszawa, Państwowe Wydawnictwo ; Paris, Klincksieck, 1968, 225 p.

NIEDZWIECKI, Patricia : *Au féminin ! : code de féminisation à l'usage de la francophonie*, préf. de Fausta Deshormes, Paris, A.G. Nizet, 1994, 287 p.

TETET, Christiane : « La linguistique, le sport et les femmes : reconnaissance, dénomination et identification de la femme sportive », *Cahiers de lexicologie*, 1997-2, 71, p. 195-220.

Sources

Guides et dictionnaires

Belgique

Mettre au féminin : guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade, titre, Communauté française de Belgique ; Direction de la culture



et de la communication ; Conseil supérieur de la langue française, Bruxelles, Service de la langue française, 1994, 72 p. (Réimpr. 1997).

Canada

Office de la langue française. *Titres et fonctions au féminin : essai de l'orientation de l'usage*, Québec, Office de la langue française, s. d., 72 p.

Office de la langue française. *Au féminin : guide de féminisation des titres de fonction et des textes*. Réd. par Monique Biron, avec la collab. de Gisèle Delage, Québec : Publ. du Québec, 1991, 34 p.

Dictionnaire québécois : langue française, histoire, géographie, culture générale. Réd. par Jean-Claude Boulanger, superv. par Alain Rey, Saint-Laurent ; Dicorobert ; diff. Paris, cop. 1992, xxx-1269-343-LXII p.

France

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI : *Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois : ROME*, éd. 1997 actualisée, Paris, La Documentation française, 1997, 4 vol. – 1. Index alphabétique des appellations, 294 p.

Suisse

Dictionnaire féminin-masculin des professions, des titres et des fonctions. Préf. par Thérèse Moreau, Genève, Metropolis, 1991, 318 p.

THIBAUT, André : *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain : une contribution au Trésor des vocabulaires francophones*. Conçu et rédigé par André Thibault ; sous la direction de Pierre Knecht, avec la collab. de Gisèle Boeri et Simone Quenet, Carouge – Genève, Éd. Zoé, 1997, 854 p.

Bases de données de l'INaLF

BORNÉO 1 : *Base ORdonnée de NÉOlogismes*, comprenant 100 000 néologismes de forme ou de sens, en contexte, extraits de revues hebdomadaires ou mensuelles (période couverte : 1976 - 1988).

BORNÉO 2 : *Base ORdonnée de NÉOlogismes*, comprenant 50 000 néologismes de forme ou de sens, en contexte, extraits de revues hebdomadaires ou mensuelles (période couverte : 1988 →)

FRANTEXT – *moyen français* (XIV^e-XV^e s.) : base de données textuelles comprenant 220 œuvres, représentant 6 800 000 mots-occurrences.

FRANTEXT – *français moderne* (XVI^e - XX^e s.) : base de données textuelles comprenant 2 500 œuvres, représentant 190 millions de mots-occurrences.



ITC 1 : *Index Technique Cumulatif* : nomenclature cumulée de 610 000 entrées, résultant du traitement informatique des nomenclatures de 534 dictionnaires de spécialités (parus avant 1982).

ITC 2 : *Index Technique Cumulatif* : nomenclature cumulée de 400 000 entrées, résultant du traitement informatique des nomenclatures de 280 dictionnaires de spécialités (parus depuis 1982).

MOTET : *MOTs dans les ETudes* : base de données contenant les références bibliographiques des études portant sur 75 000 mots, syntagmes ou locutions de la langue française.

TLFI : *Trésor de la Langue Française Informatisé* (Vol. 9, 10, 14, 15, 16).

Ouvrages de référence

BESCHERELLE, Louis-Nicolas : *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française*, 2^e éd., Paris, Simon, 1845-1846.

BIBLIOGRAPHIE DES CHRONIQUES DE LANGAGE publiées dans la presse française. I : 1950-1965 ; II : 1966-1970. CNRS, Publications du Centre d'étude du français moderne et contemporain, sous la dir. de B. Quemada, Paris, Klincksieck, 1970, 1972.

BIBLIOGRAPHIE DES CHRONIQUES DE LANGAGE publiées dans la presse au Canada. I : 1950-1970. CNRS, Publications du Centre d'étude du français moderne et contemporain, sous la dir. de B. Quemada, Université de Montréal, Observatoire du français contemporain. Paris, Klincksieck, 1975 ; II, 1879-1949 : Matériaux pour l'étude du français au Canada, sous la dir. d'André Clas. Université de Montréal, 1976.

[DDL], *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français : Datations et documents lexicographiques*. 2^e série : publ. sous la dir. de B. Quemada, [puis à partir du vol. 45] de P. Rézeau, Paris, CNRS, INaLF Klincksieck, 1970 →, 48 vol.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE : *Dictionnaire des termes officiels : textes législatifs et réglementaires*, préf. par Bernard Cerquiglini, 7^e éd., Paris, Direction des Journaux officiels, 1991 ; 8^e éd., *ibid.*, 1993 ; éd. janvier 1994, préf. par Anne Magnant, *ibid.*

Dictionnaire des termes nouveaux des sciences et des techniques, sous la dir. de Gabrielle Quemada, Paris, CILF, ACCT, 1983.

Du CANGE, Charles du Tresne, Sieur de : *Glossarium mediae et infirmae latinitatis...*, Graz, Ak. Druck., 1954, 10 vol.

GODEFROY, Frédéric : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle...*, Paris, Libr. des sciences et des arts, 1937-1938 et Vaduz (Liechtenstein), Sc. periodicals establishment ; New York, Kraus Repr., 1961 et Nendeln (Liechtenstein), Kraus Repr., 1969, 10 vol. (Réimpr. de l'éd. de 1880-1902).



- GREVISSE, Maurice : *Le Bon usage : grammaire française* refondue par André Goosse, 13^e éd. revue, Paris, Louvain la Neuve, Duculot, 1993.
- HUGUET, Edmond : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, E. Champion puis Didier, 1925-1967, 7 vol.
- LITTRÉ, Émile : *Dictionnaire de la langue française...*, Paris, Londres, Hachette, [1863-1873, 1877]. (Réimpr. : 1873-1883, 4 vol. et 1 vol. : *Supplément*, 1883).
- PEYROUX, Jean : *Dictionnaire des mots de la technique et des métiers*, Paris, diff. A. Blanchard, 1985.
- RICHELET, Pierre : *Dictionnaire français contenant les mots et les choses...*, Genève, J.H. Widerhold, 1680, 2 vol.
- ROBERT (*Le Nouveau Petit Robert*) : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Texte remanié et amplifié sous la dir. de Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaire Le Robert, 1996.
- THÉRIVE, André : *Querelles de langage*, 6^e éd., Paris, Stock, 1929.
- [TLF], *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du 19^e et du 20^e siècle (1789-1960)* : publ. sous la dir. de Paul Imbs, [puis à partir du t. 8] sous la dir. de B. Quemada, CNRS, INaLF, Gallimard, 1971-1994, 16 vol. et 1 vol. *Supplément* (à paraître).
- TOBLER, Adolf, LOMMATZSCH, Erhard : *Altfranzösisches Wörterbuch*, Adolf Tobler nachgelassene Materialien, bearb. und hrsg. von Erhard Lommatzsch, 1925-1995, 11 vol.
- WARTBURG, Walther von : *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928 ; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940 ; Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1946-1952 ; Basel, Zbinden, 1955 [Vol. 22 et 25 en cours de publication.]





uide d'aide

à la féminisation
des noms

de métiers, titres,
grades et fonctions



Liste indicative
de substantifs féminins,
accompagnés du numéro
de la règle qui a servi
à les former

(voir Règles de féminisation, p. 21-27)

A

le, un	la, une
abatteur (de)	abatteuse (3.3.b.)
abbé	abbesse*
abouteur (en)	abouteuse (3.3.b.)
académicien	académicienne (3.1.)
accessoiriste (de, en)	accessoiriste (2.a.)
accompagnateur (... , de, en)	accompagnatrice (3.3.a.)
accordéoniste	accordéoniste (2.a.)
accordeur (de)	accordeuse (3.2.a.)
accoupleur	accoupleuse (3.2.a.)
accouveur	accouveuse (3.2.a.)
accrocheur (... , de)	accrocheuse (3.2.a.)
achemineur	achemineuse (3.2.a.)
acheteur (de, en)	acheteuse (3.3.b.)
aciériste (en)	aciériste (2.a.)
acousticien	acousticienne (3.1.)
acquéreur	acquéreuse (3.2.a.)
acrobate (... , à, sur)	acrobate (2.a.)
acteur (de)	actrice (3.3.a.)
actuaire	actuaire (2.a.)
acuponcteur/-puncteur	acuponctrice/-punctrice (3.3.a.)
adaptateur	adaptatrice (3.3.a.)
adjoint (à, de)	adjointe (3.1.)
adjudant (... , de)	adjudante (3.1.)
administrateur (... , de)	administratrice (3.3.a.)

* Du bas latin *abbatissa*.



le, un

la, une

aérodynamicien	aérodynamicienne (3.1.)
aérographe (... , en)	aérographe (2.a.)
aéromodéliste	aéromodéliste (2.a.)
aérostier	aérostière (3.1.)
afficheur	afficheuse (3.2.a.)
affichiste	affichiste (2.a.)
affileur	affileuse (3.2.a.)
affineur	affineuse (3.2.a.)
affouilleur (en)	affouilleuse (3.2.a.)
affranchisseur	affranchisseuse (3.2.a.)
affréteur	affréteuse (3.3.b.)
affuteur (... , de)	affuteuse (3.3.b.)
agencier	agencière (3.1.)
agent (... , à, auprès, de)	agente (3.1.)
agrafeur	agrafeuse (3.2.a.)
agrandisseur	agrandisseuse (3.2.a.)
agréé (en)	agréée (2.b.)
agréeur (... , de)	agréuse (3.2.a.)
agrégé	agrégée (2.b.)
agriculteur (en)	agricultrice (3.3.a.)
agronome	agronome (2.a.)
agrostologue	agrostologue (2.a.)
agrotechnicien	agrotechnicienne (3.1.)
aide (... , à, de, en)	aide (2.a.)
aiguilleteur	aiguilleteuse (3.3.b.)
aiguilleur (du)	aiguilleuse (3.2.a.)
aiguiseur (...)	aiguiseuse (3.2.a.)
ajusteur (... , à, de, en, sur)	ajusteuse (3.3.b.)
alcoologue	alcoologue (2.a.)
aléseur (... , à, de, en, sur)	aléseuse (3.2.a.)
alevineur	alevineuse (3.2.a.)
algoculteur	algocultrice (3.3.a.)
algologue	algologue (2.a.)
alimentateur (de)	alimentatrice (3.3.a.)
allergologue	allergologue (2.a.)
alpiniste	alpiniste (2.a.)
alsineur	alsineuse (3.2.a.)
altiste	altiste (2.a.)
aluchromiste	aluchromiste (2.a.)
amareyeur	amareyeuse (3.2.a.)



le, un

amateur (de)
ambassadeur
ambulancier
aménageur
amiral (de)
amuseur
analyste (... , de, en)
anatomiste
andrologue
anesthésiologiste
anesthésiste (...)
ang(é)iologue
animalier (de, en)
animateur* (... , de, en)
annonceur
anodiseur
anseur
antenniste
anthropologue
antipodiste
antiquaire
apiculteur
apiéceur
appareilleur (... , à, de, en)
appariteur
appelant
appéreur
applicateur (... , de, en)
apprenti (...)
apprêteur (... , en)
approvisionnementneur (à, en)
aquaculteur
aquafortiste
aquarelliste
aquatintiste
arbitre
arboriculteur (...)
archéologue
archéomagnéticien
archetier

la, une

amatrice (3.3.a.)
ambassadrice*
ambulancière (3.1.)
aménageuse (3.2.a.)
amirale (3.1.)
amuseuse (3.2.a.)
analyste (2.a.)
anatomiste (2.a.)
andrologue (2.a.)
anesthésiologiste (2.a.)
anesthésiste (2.a.)
ang(é)iologue (2.a.)
animalière (3.1.)
animatrice (3.3.a.)
annonceuse* (3.2.a.)
anodiseuse (3.2.a.)
anseuse (3.2.a.)
antenniste (2.a.)
anthropologue (2.a.)
antipodiste (2.a.)
antiquaire (2.a.)
apicultrice (3.3.a.)
apiéceuse (3.2.a.)
appareilleuse (3.2.a.)
apparitrice (3.3.a.)
appelante (3.1.)
appéreuse (3.2.a.)
applicatrice (3.3.a.)
apprentie (2.b.)
apprêteuse (3.3.b.)
approvisionnementneuse (3.2.a.)
aquacultrice (3.3.a.)
aquafortiste (2.a.)
aquarelliste (2.a.)
aquatintiste (2.a.)
arbitre (2.a.)
arboricultrice (3.3.a.)
archéologue (2.a.)
archéomagnéticienne (3.1.)
archetière (3.1.)

* Forme issue de l'italien
ambasciatrice.

* Recommandation
officielle pour *disc-jockey*
dans le domaine
de l'audiovisuel.

* Au Québec, aussi
annonceur.



le, un

la, une

architecte (... , de)	architecte (2.a.)
archiviste (... , de)	archiviste (2.a.)
argenteur (... , à, en, sur)	argenteuse (3.3.b.)
argentier (en)	argetière (3.1.)
armateur	armatrice (3.3.a.)
armurier	armurière (3.1.)
aromaticien	aromaticienne (3.1.)
arpenteur	arpenteuse (3.3.b.)
arrangeur (...)	arrangeuse (3.2.a.)
arrimeur	arrimeuse (3.2.a.)
arrondissementeur (en)	arrondissementeuse (3.2.a.)
arroseur	arroseuse (3.2.a.)
artificier (... , de)	artificière (3.1.)
artisan (... , de, en)	artisane (3.1.)
artiste (... , de)	artiste (2.a.)
ascensoriste	ascensoriste (2.a.)
asphalteur	asphalteuse (3.3.b.)
aspigiculteur	aspigicultrice (3.3.a.)
aspirant (... , de)	aspirante (3.1.)
assainisseur	assainisseuse (3.2.a.)
assembleur (à, de, en, sur)	assembleuse (3.2.a.)
assesseur	assesseur(e) (3.2.b.)
assistant (... , à, de, en)	assistante (3.1.)
associé	associée (2.b.)
assortisseur (en)	assortisseuse (3.2.a.)
assureur (...)	assureuse (3.2.a.)
astaciculteur	astacicultrice (3.3.a.)
astacologue	astacologue (2.a.)
astrologue	astrologue (2.a.)
astrométreologue	astrométreologue (2.a.)
astronaute	astronaute (2.a.)
astronome	astronome (2.a.)
astrophysicien	astrophysicienne (3.1.)
athlète	athlète (2.a.)
atomeicien	atomeicienne (3.1.)
atomiste	atomiste (2.a.)
atrier	atrière (3.1.)
attaché (... , à, de)	attachée (2.b.)
attacheur (sur)	attacheuse (3.2.a.)
aubergiste	aubergiste (2.a.)



le, un

audiésiste
audiotypiste
audio-vidéotechnicien

audio-vidéothécaire
audit *voir* auditeur
auditeur* (... , de, en)
augustin
aumônier
auteur (... , de)
autocariste
autoclaviste (de)
automate
automaticien
automatiseur
autorisateur (de)
auxiliaire (... , de)
aviateur
aviculteur
avionneur
avitailleur
aviveur (en, sur)
avocat (... , à)
avoué (de)
ayant-droit

la, une

audiésiste (2.a.)
audiotypiste (2.a.)
audio-vidéotechnicienne
(3.1.)
audio-vidéothécaire (2.a.)

auditrice (3.3.a.)
augustine (3.1.)
aumônière (3.1.)
auteur(e)* (3.3.a.Rem.1)
autocariste (2.a.)
autoclaviste (2.a.)
automate (2.a.)
automaticienne (3.1.)
automatiseuse (3.2.a.)
autorisatrice (3.3.a.)
auxiliaire (2.a.)
aviatrice (3.3.a.)
avicultrice (3.3.a.)
avionneuse (3.2.a.)
avitailleuse (3.2.a.)
aviveuse (3.2.a.)
avocate (3.1.)
avouée (2.b.)
ayant-droit (3.1.Rem.2)

* Recommandation officielle pour *audit*.

* En Suisse, *auteur*, *autrice*. Les formes *auteuse*, *autrice* et *aut(h)oresse* sont attestées mais rares.

B

baby-sitter
bactériologiste
bactériologue
bagagiste (de)
baguiste (...)
baigneur (...)
balafongiste
balancier
balayeur (de)

baby-sitter (5.)
bactériologiste (2.a.)
bactériologue (2.a.)
bagagiste (2.a.)
baguiste (2.a.)
baigneuse (3.2.a.)
balafongiste (2.a.)
balancière (3.1.)
balayeuse (3.2.a.)



le, un

la, une

balisticien	balisticienne (3.1.)
bancbrocheur	bancbrocheuse (3.2.a.)
bancheur	bancheuse (3.2.a.)
bandagiste (...)	bandagiste (2.a.)
bandothécaire	bandothécaire (2.a.)
banjoïste	banjoïste (2.a.)
banquier	banquière (3.1.)
barbotteur (en)	barbotteuse (3.3.b.)
bardeautier	bardeautière (3.1.)
bardeur	bardeuse (3.2.a.)
barman (... , de)	barmaid (6.Rem.)
baron	baronne (3.1.)
barragiste	barragiste (2.a.)
barreur	barreuse (3.2.a.)
basculeur	basculeuse (3.2.a.)
basketteur	basketteuse (3.2.a.)
bassiste	bassiste (2.a.)
bateleur	bateleuse (3.2.a.)
batelier	batelière (3.1.)
bâtonnier	bâtonnière (3.1.)
batteur (de, en)	batteuse (3.3.b.)
bayle* (en)	bayle (2.a.)
bénédictin	bénédictine (3.1.)
benjamin	benjamine (3.1.)
bennier	bennière (3.1.)
berger (... , de)	bergère (3.1.)
bernardin	bernardine (3.1.)
bétonneur	bétonneuse (3.2.a.)
bétonnier	bétonnière (3.1.)
betteravier	betteravière (3.1.)
beurrier	beurrière (3.1.)
bibliographe	bibliographe (2.a.)
bibliotechnicien	bibliotechnicienne (3.1.)
bibliothécaire (... , de, en)	bibliothécaire (2.a.)
bichonneur	bichonneuse (3.2.a.)
bijoutier (... , de, en)	bijoutière (3.1.)
billettiste (...)	billettiste (2.a.)
biologiste (... , en)	biologiste (2.a.)
bionmiste	bionmiste (2.a.)
biseauteur (en)	biseauteuse (3.3.b.)

* Variantes
orthographiques : *baïle*,
baïle.



le, un

bitumeur (...)
 blanchisseur (... , de, en)
 bo(b)beur
 bobineur (... , de, en, sur)
 bobinier (... , de, en, sur)
 boiseur
 boisselier
 boitier (... , en)
 bombeur (de, en)
 bonbonneur
 bonnetier (... , en, sur)
 bordeur
 bordureur (à)
 borneur
 botaniste
 botteur
 bottier
 boucher (... , de, en)
 boucheur (... , à, en)
 boucholeur
 bouchonneur
 bouchonnier (... , en)
 boudineur (en)
 bouilleur (de)
 bouilloteur
 boulanger (...)
 bouliste (...)
 boulonneur
 boulonnier (de)
 bouquiniste
 bourdonneur
 bourrelier (... , en)
 bourreur (...)
 boursier
 bout de table
 boutefeu (de, en)
 boutonniériste
 bouvier
 boxeur
 boyaudier

la, une

bitumeuse (3.2.a.)
 blanchisseuse (3.2.a.)
 bo(b)beuse (3.2.a.)
 bobineuse (3.2.a.)
 bobinière (3.1.)
 boiseuse (3.2.a.)
 boisselière (3.1.)
 boitière (3.1.)
 bombeuse (3.2.a.)
 bonbonneuse (3.2.a.)
 bonnetière (3.1.)
 bordeuse (3.2.a.)
 bordureuse (3.2.a.)
 borneuse (3.2.a.)
 botaniste (2.a.)
 botteuse (3.3.b.)
 bottière (3.1.)
 bouchère (3.1.)
 boucheuse (3.2.a.)
 boucholeuse (3.2.a.)
 bouchonneuse (3.2.a.)
 bouchonnière (3.1.)
 boudineuse (3.2.a.)
 bouilleuse (3.2.a.)
 bouilloteuse (3.3.b.)
 boulangère (3.1.)
 bouliste (2.a.)
 boulonneuse (3.2.a.)
 boulonnière (3.1.)
 bouquiniste (2.a.)
 bourdonneuse (3.2.a.)
 bourrelière (3.1.)
 bourreuse (3.2.a.)
 boursière (3.1.)
 bout de table (3.1.Rem.2)
 boutefeu (2.c.)
 boutonniériste (2.a.)
 bouvière (3.1.)
 boxeuse (3.2.a.)
 boyaudière (3.1.)



le, un

la, une

brancardier (de)	brancardière (3.1.)
brasseur	braseuse (3.2.a.)
brasqueur	brasqueuse (3.2.a.)
brasseur (... , de, en)	brasseuse (3.2.a.)
bricoleur	bricoleuse (3.2.a.)
brideur	brideuse (3.2.a.)
brigadier (... , de)	brigadière (3.1.)
briqueteur	briqueteuse (3.3.b.)
brocanteur	brocanteuse (3.3.b.)
brocheur (... , en, sur)	brocheuse (3.2.a.)
brodeur (en)	brodeuse (3.2.a.)
bronzeur (sur)	bronzeuse (3.2.a.)
bronzier (de)	bronzière (3.1.)
brossier	brossière (3.1.)
broyeur (... , de, en)	broyeuse (3.2.a.)
bruiteur	bruiteuse (3.3.b.)
brunisseur (à, en)	brunisseuse (3.2.a.)
buandier	buandière (3.1.)
bucheron (... , en)	bucheronne (3.1.)
buffetier (en)	buffetière (3.1.)
bulbiculteur	bulbicultrice (3.3.a.)
buraliste (...)	buraliste (2.a.)
burineur (en)	burineuse (3.2.a.)
buronnier	buronnière (3.1.)

C

cabaretier	cabaretière (3.1.)
câbleur (... , de, en, sur)	câbleuse (3.2.a.)
câblier	câblière (3.1.)
cabliste	cabliste (2.a.)
cachetier	cachetière (3.1.)
cadet	cadette (3.1.)
cadmieur	cadmieuse (3.2.a.)
cadre (... , de)	cadre (2.a.)
cadreur* (... , de, en)	cadreuse (3.2.a.)
cafetier (... , de)	cafetière (3.1.)
caissier (... , avec, de)	caissière (3.1.)

* Recommandation officielle pour *cameraman*.



le, un

calandreur (de, en)
calculateur (... , de)
calfat
calibreur (... , de, en)
calier
calligraphe
calorifugeur
calqueur (en)
cambiste
camelot
cameraman *voir* cadreur
camionneur (de)
camiste
canalisateur
cancérologue
candidat
canneteur
canneur (de)
canoteur
canotier
cantinier
cantonnier (... , à, de, en)
canut
caoutchouteur (...)
caoutchoutier
capilliculteur
capitaine (... , de)
caporal (...)
capucin
carbonisateur (en)
carboniseur
carburier
carbuologue
cardeur (... , de, en)
cardier
cardiologue
caréneur
caricaturiste
carillonneur
cariste (de)

la, une

calandreuse (3.2.a.)
calculatrice (3.3.a.)
calfate (3.1.)
calibreuse (3.2.a.)
calière (3.1.)
calligraphe (2.a.)
calorifugeuse (3.2.a.)
calqueuse (3.2.a.)
cambiste (2.a.)
camelot(e) (3.1.Rem.2)

camionneuse (3.2.a.)
camiste (2.a.)
canalisatrice (3.3.a.)
cancérologue (2.a.)
candidate (3.1.)
canneteuse (3.3.b.)
canneuse (3.2.a.)
canoteuse (3.3.b.)
canotière (3.1.)
cantinière (3.1.)
cantonnière (3.1.)
canuse*
caoutchouteuse (3.3.b.)
caoutchoutière (3.1.)
capillicultrice (3.3.a.)
capitaine (2.a.)
caporale (3.1.)
capucine (3.1.)
carbonisatrice (3.3.a.)
carboniseuse (3.2.a.)
carburière (3.1.)
carbuologue (2.a.)
cardeuse (3.2.a.)
cardière (3.1.)
cardiologue (2.a.)
caréneuse (3.2.a.)
caricaturiste (2.a.)
carillonneuse (3.2.a.)
cariste (2.a.)

* Formé à partir du masculin *canus*, altération de *canut*.



le, un

la, une

* *carmélite* est une forme dérivée de *carmel*, le masculin *carme* est une dérivation régressive de *carmel*.

carme	carmélite*
carreaulier	carreaulière (3.1.)
carreleur	carreleuse (3.2.a.)
carreur	carreuse (3.2.a.)
carrier	carrière (3.1.)
carrossier (... , en)	carrossière (3.1.)
cartier	cartière (3.1.)
cartographe	cartographe (2.a.)
cartomancien	cartomancienne (3.1.)
cartonnier	cartonnière (3.1.)
cartothécaire	cartothécaire (2.a.)
cascadeur	cascadeuse (3.2.a.)
caséiste (en)	caséiste (2.a.)
casernier	casernière (3.1.)
casquettier	casquettière (3.1.)
casserolier (en)	casserolière (3.1.)
casseur (de)	casseuse (3.2.a.)
catalogueur	catalogueuse (3.2.a.)
catcheur	catcheuse (3.2.a.)
catéchiste	catéchiste (2.a.)
caténairiste	caténairiste (2.a.)
cavalier (...)	cavalière (3.1.)
caveur	caveuse (3.2.a.)
caviste (... , en)	caviste (2.a.)
ceinturier	ceinturière (3.1.)
ceinturonnier (en)	ceinturonnière (3.1.)
cellophaneur	cellophaneuse (3.2.a.)
cellophaniste	cellophaniste (2.a.)
cémenteur	cémenteuse (3.3.b.)
cendrier	cendrière (3.1.)
censeur (de)	censeur(e) (3.2.b.)
centralien	centralienne (3.1.)
centreur (en)	centreuse (3.2.a.)
centrifugeur (en)	centrifugeuse (3.2.a.)
céramiste (... , de)	céramiste (2.a.)
céramologue	céramologue (2.a.)
céréaliculteur	céréalicultrice (3.3.a.)
céréaliier	céréalière (3.1.)
certifié	certifiée (2.b.)
chainiste (...)	chainiste (2.a.)



le, un

chaisier
chalumiste
chamoiseur (en)
champignoniste
chancelier
chanfreineur (... , en)
changeur
chanoine
chansonnier
chanteur (de)
chantourneur
chapelier
chapiste
charbonnier
charcutier (...)
chargé (de)
chargeur (à, de)
charpentier (de, en)
charron
chartreux*
chasseur (... , de)
chaudiériste
chaudronnier (... , de, en, sur)
chauffagiste (...)
chauffeur (de)
chasseur
chef (... , de)
cheminot
chercheur (en)
chevalier
chevaliériste (...)
chevillard
chevrier
chiffonnier
chiffreur
chimiste (...)
chiromancien
chiropracteur
chiropraticien
chirurgien (...)

la, une

chaisière (3.1.)
chalumiste (2.a.)
chamoiseuse (3.2.a.)
champignoniste (2.a.)
chancelière (3.1.)
chanfreineuse (3.2.a.)
changeuse (3.2.a.)
chanoinesse (2.a.Rem.)
chansonnière (3.1.)
chanteuse (3.3.b.)
chantourneuse (3.2.a.)
chapelière (3.1.)
chapiste (2.a.)
charbonnière (3.1.)
charcutière (3.1.)
chargée (2.b.)
chargeuse (3.2.a.)
charpentière (3.1.)
charronne (3.1.)
chartreuse (3.1.)
chasseuse* (3.2.a.)
chaudiériste (2.a.)
chaudronnière (3.1.)
chauffagiste (2.a.)
chauffeuse (3.2.a.)
chasseuse (3.2.a.)
chef* (3.1.Rem.2)
cheminote (3.1.)
chercheuse* (3.2.a.)
chevalière (3.1.)
chevaliériste (2.a.)
chevillarde (3.1.)
chevrière (3.1.)
chiffonnière (3.1.)
chiffreuse (3.2.a.)
chimiste (2.a.)
chiromancienne (3.1.)
chiropractrice (3.3.a.)
chiropraticienne (3.1.)
chirurgienne (3.1.)

* Formé par substitution de suffixe à partir du toponyme *Chartreuse*.

* *chasseresse* appartient au langage poétique.

* La forme *chef(f)esse* est familière et péjorative ; en Suisse, aussi *cheffe*.

* La forme *chercheuse* est également attestée ; l'usage tranchera.



le, un

la, une

chlorier	chlorière (3.1.)
chocolatier	chocolatière (3.1.)
choisisseur	choisisseuse (3.2.a.)
chômeur	chômeuse (3.2.a.)
chorégraphe	chorégraphe (2.a.)
choriste (de)	choriste (2.a.)
chromaleneur	chromaleneuse (3.2.a.)
chromeur	chromeuse (3.2.a.)
chromiste (... , sur)	chromiste (2.a.)
chromoteur (en)	chromoteuse (3.3.b.)
chroniqueur (de)	chroniqueuse (3.2.a.)
chronométrEUR (...)	chronométrEuse (3.2.a.)
chronométrier	chronométrière (3.1.)
cigarier	cigarière (3.1.)
cimentier	cimentière (3.1.)
cinéaste	cinéaste (2.a.)
cintreur (sur)	cintreuse (3.2.a.)
cintrier (de)	cintrière (3.1.)
cireur	cireuse (3.2.a.)
cisailleur (à, de)	cisailleuse (3.2.a.)
ciseleur (... , à, en, sur)	ciseleuse (3.2.a.)
cistercien	cistercienne (3.1.)
citernier	citernière (3.1.)
civiliste	civiliste (2.a.)
clarinettiste	clarinettiste (2.a.)
classeur (... , de)	classeuse (3.2.a.)
classier	classière (3.1.)
classologue	classologue (2.a.)
claveciniste	claveciniste (2.a.)
claviste (... , à, de, en, sur)	claviste (2.a.)
clerc (... , à, de)	clerc* (3.1.Rem.2)
clicheur (... , en)	clicheuse (3.2.a.)
client	cliente (3.1.)
climatologue	climatologue (2.a.)
clinicien	clinicienne (3.1.)
cliométricien	cliométricienne (3.1.)
cliométriste	cliométriste (2.a.)
cliveur (... , en)	cliveuse (3.2.a.)
cloueur	cloueuse (3.2.a.)
clown	clown (5.)

* En Belgique *clerc* ou
clercque, en Suisse
clergesse.



le, un

la, une

coach <i>voir</i> entraîneur	
cocher	cochère (3.1.)
coconneur	coconneuse (3.2.a.)
codeur	codeuse (3.2.a.)
codificateur (de)	codificatrice (3.3.a.)
codifieur	codifieuse (3.2.a.)
coffretier (en)	coffretière (3.1.)
coffreur	coffreuse (3.2.a.)
cogniticien	cogniticienne (3.1.)
coiffeur (... , à, de, pour)	coiffeuse (3.2.a.)
cokier	cokièr (3.1.)
collaborateur (de)	collaboratrice (3.3.a.)
collecteur (de)	collectrice (3.3.a.)
collègue	collègue (2.a.)
colporteur	colleteuse (3.3.b.)
colleur (... , à, de, en)	colleuse (3.2.a.)
colonel	colonelle (3.1.)
coloriste (... , à, de, en)	coloriste (2.a.)
colporteur (en)	colporteuse (3.3.b.)
combattant	combattante (3.1.)
comédien (de)	comédienne (3.1.)
comique	comique (2.a.)
commandant (de)	commandante (3.1.)
commandeur	commandeur(e) (3.2.b.)
commentateur	commentatrice (3.3.a.)
commerçant (... , en)	commerçante (3.1.)
commercial (auprès, en)	commerciale (3.1.)
commis (... , à, de)	commise* (3.1.)
commissaire (... , à, de, en)	commissaire (2.a.)
commissionnaire (... , de)	commissionnaire (2.a.)
communal	communale (3.1.)
communard	communarde (3.1.)
communicateur	communicatrice (3.3.a.)
communicologue	communicologue (2.a.)
compagnon	compagnonne (3.1.)
compétiteur	compétitrice (3.3.a.)
compogreveur	compogreveuse (3.2.a.)
compositeur (de)	composeuse (3.2.a.)
compositeur (... , de, en)	compositrice (3.3.a.)
composteur	composteuse (3.3.b.)

* En Belgique et en Suisse, *commis* ou *commise* ; au Québec, *commis*.



le, un

la, une

comptable (... , de)	comptable (2.a.)
compteur (de)	compteuse (3.3.b.)
comte	comtesse (2.a.Rem.)
concentrateur	concentratrice (3.3.a.)
concentreur	concentreuse (3.2.a.)
concepteur (... , de, en)	conceptrice (3.3.a.)
cessionnaire	cessionnaire (2.a.)
conchyliculteur	conchylicultrice (3.3.a.)
concierge (... , de)	concierge (2.a.)
conciliateur	conciliatrice (3.3.a.)
conditionneur (à, sur)	conditionneuse (3.2.a.)
conducteur (... , de)	conductrice (3.3.a.)
conduiseur	conduiseuse (3.2.a.)
confectionneur (de)	confectionneuse (3.2.a.)
conférencier	conférencière (3.1.)
confiseur	confiseuse (3.2.a.)
confiturier	confiturière (3.1.)
confrère	consœur (6.)
conseil (... , en)	conseil (3.1.Rem.2)
conseiller (... , à, auprès, en, de)	conseillère (3.1.)
conservateur (de)	conservatrice (3.3.a.)
conserveur	conserveuse (3.2.a.)
consignataire	consignataire (2.a.)
constructeur (de, en)	constructrice (3.3.a.)
consul	consule (3.1.)
consultant (... , en)	consultante (3.1.)
conteur	conteuse (3.3.b.)
contorsionniste	contorsionniste (2.a.)
contractuel	contractuelle (3.1.)
contrebassiste	contrebassiste (2.a.)
contremaitre (... , à, de, en)	contremaitre (2.a.)
	contremaitresse (2.a.Rem.)
contrôleur (... , à, de)	contrôleuse (3.2.a.)
convers	converse (3.1.)
convoyeur (de)	convoyeuse (3.2.a.)
coopérant	coopérante (3.1.)
coordinateur (... , de)	coordinatrice (3.3.a.)
coordonnateur (... , de)	coordonnatrice (3.3.a.)
copiste	copiste (2.a.)
coquilleur	coquilleuse (3.2.a.)



le, un

cordier
cordonnier
cornettiste
corniste
correcteur (... , à, de, en, sur)
correspondancier
correspondant (... , à)
corroyeur (en)
corsetier
coryphée
cosméticien
cosmétologue
cosmologue
cosmonaute
costumier (de)
coturniculteur
coucheur
couchiste
couleur (... , de)
coulonnier
coupeur (... , à, de, en, sur)
coureur
courrier
courriériste
coursier
courtier (en)
couseur (... , de, sur)
coutelier
couturier (... , de)
couturniculteur
couvreur (... , de, en)
créateur (... , de, en)
créatif
crémier
crêpier
crépisseur
cressiculteur
cribleur
crieur
criminaliste

la, une

cordière (3.1.)
cordonnière (3.1.)
cornettiste (2.a.)
corniste (2.a.)
correctrice (3.3.a.)
correspondancière (3.1.)
correspondante (3.1.)
corroyeuse (3.2.a.)
corsetière (3.1.)
coryphée (2.a.)
cosméticienne (3.1.)
cosmétologue (2.a.)
cosmologue (2.a.)
cosmonaute (2.a.)
costumière (3.1.)
coturnicultrice (3.3.a.)
coucheuse (3.2.a.)
couchiste (2.a.)
couleuse (3.2.a.)
coulonnière (3.1.)
coupeuse (3.2.a.)
coureuse (3.2.a.)
courrière (3.1.)
courriériste (2.a.)
coursière (3.1.)
courtière (3.1.)
couseuse (3.2.a.)
coutelière (3.1.)
couturière (3.1.)
couturnicultrice (3.3.a.)
couvreuse (3.2.a.)
créatrice (3.3.a.)
créative (3.1.)
crémière (3.1.)
crêpière (3.1.)
crépisseuse (3.2.a.)
cressicultrice (3.3.a.)
cribleuse (3.2.a.)
crieuse (3.2.a.)
criminaliste (2.a.)



le, un

criminologiste
criminologue
cristallier
cristallographe
critique (... , de)
croissantier
croqueur
croupier
crouponneur
C.R.S.
crustaciculteur
cryogéniste
cubilotier
cueilleur (... , de)
cuiseur (... , en)
cuisinier (... , de, en)
cuisiniste
cuivreur
culottier
cultivateur (de)
culturiste
cuniculiculteur
curateur
cuviste
cybernéticien
cycliste
cylindreur
cymbaliste
cyndinicien
cyniculculteur
cytologiste
cytologue

la, une

criminologiste (2.a.)
criminologue (2.a.)
cristallière (3.1.)
cristallographe (2.a.)
critique (2.a.)
croisantière (3.1.)
croqueuse (3.2.a.)
croupière (3.1.)
crouponneuse (3.2.a.)
C.R.S. (4.)
crustacicultrice (3.3.a.)
cryogéniste (2.a.)
cubilotière (3.1.)
cueilleuse (3.2.a.)
cuiseuse (3.2.a.)
cuisinière (3.1.)
cuisiniste (2.a.)
cuivreuse (3.2.a.)
culottière (3.1.)
cultivatrice (3.3.a.)
culturiste (2.a.)
cuniculicultrice (3.3.a.)
curatrice (3.3.a.)
cuviste (2.a.)
cybernéticienne (3.1.)
cycliste (2.a.)
cylindreuse (3.2.a.)
cymbaliste (2.a.)
cyndinicienne (3.1.)
cynicultrice (3.3.a.)
cytologiste (2.a.)
cytologue (2.a.)

D



dalleur
damasquineur

dalleuse (3.2.a.)
damasquineuse (3.2.a.)

le, un

danseur (... , de)
débardeur
débarrasseur
débâtitseur (de)
débitant (de)
débiteur (... , de, en)
débobineur
débogueur
débordeur
débosseleur
déboureur
débroussailleur
débruteur
décalabreur
décalqueur
décapeur
décasteur
déchappeur
déchargeur (de)
décideur
déclarant
décodeur
décolleteur
décompteur (de)
décontamineur
décorateur (de, en, sur)
décortiqueur
découpeur
découvreur
décrasseur
décrocheur
dédoublleur
défendeur*
défenseur
déforesteur
déformeur
défourneur
dégauchisseur
dégraisseur
dégrossisseur

la, une

danseuse (3.2.a.)
débardeuse (3.2.a.)
débarrasseuse (3.2.a.)
débâtitseuse (3.2.a.)
débitante (3.1.)
débiteuse* (3.3.b.)
débobineuse (3.2.a.)
débogueuse (3.2.a.)
débordeuse (3.2.a.)
débosseleuse (3.2.a.)
déboureuse (3.2.a.)
débroussailleuse (3.2.a.)
débruteuse (3.3.b.)
décalabreuse (3.2.a.)
décalqueuse (3.2.a.)
décapeuse (3.2.a.)
décasteuse (3.3.b.)
déchappeuse (3.2.a.)
déchargeuse (3.2.a.)
décideuse (3.2.a.)
déclarante (3.1.)
décodeuse (3.2.a.)
décolleteuse (3.3.b.)
décompteuse (3.3.b.)
décontamineuse (3.2.a.)
décoratrice (3.3.a.)
décortiqueuse (3.2.a.)
découpeuse (3.2.a.)
découvreuse (3.2.a.)
décrasseuse (3.2.a.)
décrocheuse (3.2.a.)
dédoublleuse (3.2.a.)
défenderesse (3.2.a.Rem.)
défenseuse (3.2.a.)
déforesteuse (3.3.b.)
déformeuse (3.2.a.)
défourneuse (3.2.a.)
dégauchisseuse (3.2.a.)
dégraisseuse (3.2.a.)
dégrossisseuse (3.2.a.)

* La forme *débitrice* s'applique à une personne qui doit qqch. à qqn.

* Terme du domaine juridique.



le, un

la, une

dégustateur (de)	dégustatrice (3.3.a.)
délaineur	délaineuse (3.2.a.)
délégué (... , à, de, en)	déléguée (2.b.)
déligneur	déligneuse (3.2.a.)
deltiste	deltiste (2.a.)
demandeur	demandeuse (3.2.a.), demanderesse* (3.2.a.Rem.)
démarcheur (... , en)	démarcheuse (3.2.a.)
déménageur	déménageuse (3.2.a.)
démineur	démineuse (3.2.a.)
démographe	démographe (2.a.)
démonstrateur	démonstratrice (3.3.a.)
démonteur	démonteuse (3.3.b.)
démouleur	démouleuse (3.2.a.)
dendrochronologiste	dendrochronologiste (2.a.)
dendrologue	dendrologue (2.a.)
denteleur	denteleuse (3.2.a.)
dentel(l)ier	dentel(l)ière (3.1.)
dentiste	dentiste (2.a.)
dépanneur (... , de, en)	dépanneuse (3.2.a.)
départeur	départeuse (3.3.b.)
dépeceur	dépeceuse (3.2.a.)
dépensier	dépensière (3.1.)
dépilleur	dépilleuse (3.2.a.)
dépolisseur	dépolisseuse (3.2.a.)
dépositaire (de)	dépositaire (2.a.)
dépoteur	dépoteuse (3.3.b.)
dépouilleur	dépouilleuse (3.2.a.)
dépoussiéreur	dépoussiéreuse (3.2.a.)
député	députée (2.b.)
dératiseur	dératiseuse (3.2.a.)
dérayeur	dérayeuse (3.2.a.)
dermatologue	dermatologue (2.a.)
dérocheur	dérocheuse (3.2.a.)
dérouleur	dérouleuse (3.2.a.)
dérusheur	dérusheuse (3.2.a.)
designer voir stylicien	
désinfecteur (de)	désinfectrice* (3.3.a.)
désinsectiseur	désinsectiseuse (3.2.a.)
désosseur	désosseuse (3.2.a.)

* La forme *demanderesse* subsiste dans le domaine juridique.

* La forme *désinfectrice*, plus conforme à la langue que la forme *désinfecteuse*, est proposée par les guides belge et suisse.



le, un

desserveur
dessinateur (... , de, en)
détacheur (... , en)
détaillant
détecteur (de)
détective
détenteur
développeur
dévideur
deviseur
diabétologue (...)
diacre
diagnosticien
diagraphe
dialectologue
dialoguiste
diamantaire
diatypiste
didacthécaille
didacticien
diéséliste
diététicien
diffuseur
dinandier
diplomate
diplômé
directeur (... , de)
dirigeant
disc-jockey, disque jockey
voir animateur
discompteur
discothécaille
dispatcheur
disquaire
distillateur (de)
distributeur (de)
docker
docteur (en) [titre universitaire]
docteur [médecin]

doctorant

la, une

desserveuse (3.2.a.)
dessinatrice (3.3.a.)
détacheuse (3.2.a.)
détaillante (3.1.)
détectrice (3.3.a.)
détective (2.a.)
détentrice (3.3.a.)
développeuse (3.2.a.)
dévideuse (3.2.a.)
deviseuse (3.2.a.)
diabétologue (2.a.)
diaconesse*
diagnosticienne (3.1.)
diagraphe (2.a.)
dialectologue (2.a.)
dialoguiste (2.a.)
diamantaire (2.a.)
diatypiste (2.a.)
didacthécaille (2.a.)
didacticienne (3.1.)
diéséliste (2.a.)
diététicienne (3.1.)
diffuseuse (3.2.a.)
dinandière (3.1.)
diplomate (2.a.)
diplômée (2.b.)
directrice (3.3.a.)
dirigeante (3.1.)

discompteuse (3.3.b.)
discothécaille (2.a.)
dispatcheuse (3.2.a.)
disquaire (2.a.)
distillatrice (3.3.a.)
distributrice (3.3.a.)
docker (5.)
docteur(e) (3.3.a.Rem.1)
docteur(e) (3.3.a.Rem.1),
doctoresse*
doctorante (3.1.)

* Emprunté au bas latin
diaconissa.

* La forme *doctoresse*,
parfois sentie par certains
comme désuète, est
toujours en usage.



le, un

la, une

documentaliste	documentaliste (2.a.)
doleur	doleuse (3.2.a.)
domestique	domestique (2.a.)
dominicain	dominicaine (3.1.)
domoticien	domoticienne (3.1.)
dompteur	dompteuse (3.3.b.)
donneur (de)	donneuse (3.2.a.)
doreur (... , à, de, sur)	doreuse (3.2.a.)
doseur	doseuse (3.2.a.)
douanier	douanière (3.1.)
doubleur (de)	doubleuse (3.2.a.)
doucisseur	doucisseuse (3.2.a.)
doyen	doyenne (3.1.)
dragéiste	dragéiste (2.a.)
dragiste	dragiste (2.a.)
dramaturge	dramaturge (2.a.)
drapier	drapière (3.1.)
dresseur (de, en)	dresseuse (3.2.a.)
droguiste	droguiste (2.a.)
duc	duchesse*

* Suffixation en -esse régulière au Moyen Âge.

E

ébarbeur	ébarbeuse (3.2.a.)
ébardeur	ébardeuse (3.2.a.)
ébaucheur	ébaucheuse (3.2.a.)
ébavureur	ébavureuse (3.2.a.)
ébéniste (... , de)	ébéniste (2.a.)
éboueur	éboueuse (3.2.a.)
écailler	écaillère (3.1.)
échafauteur	échafaudeuse (3.2.a.)
échantillonneur	échantillonneuse (3.2.a.)
écharneur	écharneuse (3.2.a.)
échiniculteur	échinicultrice (3.3.a.)
échographe	échographe (2.a.)
éclairagiste	éclairagiste (2.a.)
éclateur	éclateuse (3.3.b.)



le, un

éclusier (...)
écologiste
écologue
économe (de)
économiste (de)
écorceur
écotoxicologue
écoutant
écrivain
écuyer
éditeur
éditorialiste
éducateur (... , de, en)
effilocheur
effleuré
égaliseur
égoutier
égreneur
élagueur
élanneur
élastiqueur
électeur
électricien (... , de, en)
électromazoutier
électroménagiste
électronicien (de)
électroplaste
éleveur (... , de)
élingueur
émailleur (de, en)
emballeur
embaumeur
embosseur
embouteilleur
emboutisseur
émetteur
empailleur
empaqueteur
empâteur
empereur

la, une

éclusière (3.1.)
écologiste (2.a.)
écologue (2.a.)
économe (2.a.)
économiste (2.a.)
écorceuse (3.2.a.)
écotoxicologue (2.a.)
écoutante (3.1.)
écrivaine (3.1.)
écuyère (3.1.)
éditrice (3.3.a.)
éditorialiste (2.a.)
éducatrice (3.3.a.)
effilocheuse (3.2.a.)
effleureuse (3.2.a.)
égaliseuse (3.2.a.)
égoutière (3.1.)
égreneuse (3.2.a.)
élagueuse (3.2.a.)
élanneuse (3.2.a.)
élastiqueuse (3.2.a.)
électrice (3.3.a.)
électricienne (3.1.)
électromazoutière (3.1.)
électroménagiste (2.a.)
électronicienne (3.1.)
électroplaste (2.a.)
éleveuse (3.2.a.)
élingueuse (3.2.a.)
émailleuse (3.2.a.)
emballeuse (3.2.a.)
embaumeuse (3.2.a.)
embosseuse (3.2.a.)
embouteilleuse (3.2.a.)
emboutisseuse (3.2.a.)
émettrice (3.3.a.)
empailleuse (3.2.a.)
empaqueteuse (3.3.b.)
empâteuse (3.3.b.)
impératrice*

* Emprunté au latin
imperatrix.



le, un

la, une

empileur	empileuse (3.2.a.)
employé (à, de)	employée (2.b.)
employeur	employeuse (3.2.a.)
empoteur (...)	empoteuse (3.3.b.)
énarque	énarque (2.a.)
encadreur	encadreuse (3.2.a.)
encageur	encageuse (3.2.a.)
encaisseur	encaisseuse (3.2.a.)
encartoucheur	encartoucheuse (3.2.a.)
encasteur (...)	encasteuse (3.3.b.)
encimenteur (de)	encimenteuse (3.3.b.)
encodeur	encodeuse (3.2.a.)
encolleur	encolleuse (3.2.a.)
endivier	endivière (3.1.)
endocrinologue	endocrinologue (2.a.)
educteur	eductrice (3.3.a.)
enduiser (de)	enduisseuse (3.2.a.)
énergéticien	énergéticienne (3.1.)
enfileur (de)	enfileuse (3.2.a.)
enfourneur (... , de)	enfourneuse (3.2.a.)
engazonneur	engazonneuse (3.2.a.)
englobeur	englobeuse (3.2.a.)
engraisser (de)	engraisseuse (3.2.a.)
enlisseur	enlisseuse (3.2.a.)
enlumineur	enlumineuse (3.2.a.)
enquêteur (... , de)	enquêteuse (3.3.b.), enquêteuse*
enrouleur	enrouleuse (3.2.a.)
ensacheur	ensacheuse (3.2.a.)
enseignant (... , de, en)	enseignante (3.1.)
enseigne (de)	enseigne (2.a.)
ensemblé	ensemblère (3.1.)
ensileur	ensileuse (3.2.a.)
ensimeur	ensimeuse (3.2.a.)
entomologiste	entomologiste (2.a.)
entraîneur	entraîneuse (3.2.a.)
entremétier	entremetière (3.1.)
entrepreneur (de, en)	entrepreneur(e)* (3.2.b.)
entrepoteur (de)	entrepoteuse (2.a.)
entringleur	entringleuse (3.2.a.)

* Les deux formes sont admises : *enquêteuse* (de police) et *enquêteuse* (sondages).

* Au Québec aussi *entrepreneuse*.



le, un

épailleur
épéiste
épépineur (de)
épicier
épigraphiste
épistémologiste
épistémologue
éplucheur
éprouveur (de, en)
épurateur
équarrisseur
équilibriste
équipementier
équipier (... , de)
ergolier
ergonome
ergonomiste
escaliéteur
eschatologue
escrimeur
espion
essayeur (... , de, en)
essayiste
essencier
essoreur
essuyeur (de)
estampeur
esthéticien
estimateur (...)
étager (de)
étalagiste (... , en)
étalonneur (... , de)
étalonnier
étameur
étampeur
étanchéiste
étancheur
étavillonneur (en)
étayeur
éthéirologue
ethnographe

la, une

épailleuse (3.2.a.)
épéiste (2.a.)
épépineuse (3.2.a.)
épicière (3.1.)
épigraphiste (2.a.)
épistémologiste (2.a.)
épistémologue (2.a.)
éplucheuse (3.2.a.)
éprouveuse (3.2.a.)
épuratrice (3.3.a.)
équarrisseuse (3.2.a.)
équilibriste (2.a.)
équipementière (3.1.)
équière (3.1.)
ergolière (3.1.)
ergonome (2.a.)
ergonomiste (2.a.)
escaliéteuse (3.2.a.)
eschatologue (2.a.)
escrimeuse (3.2.a.)
espionne (3.1.)
essayeuse (3.2.a.)
essayiste (2.a.)
essencière (3.1.)
essoreuse (3.2.a.)
essuyeuse (3.2.a.)
estampeuse (3.2.a.)
esthéticienne (3.1.)
estimatrice (3.3.a.)
étagère (3.1.)
étalagiste (2.a.)
étalonneuse (3.2.a.)
étalonnrière (3.1.)
étameuse (3.2.a.)
étampeuse (3.2.a.)
étanchéiste (2.a.)
étancheuse (3.2.a.)
étavillonneuse (3.2.a.)
étayeuse (3.2.a.)
éthéirologue (2.a.)
ethnographe (2.a.)



le, un

la, une

ethnologue
éthologiste
éthologue
étinceleur
étiologue
étiqueteur
étirageur
étireur (en)
étringleur
étudiant
étuviste
étymologiste
évaluateur
évangéliste
évaporeur
évêque
éviscérateur
examineur
exécuteur
exorciseur
exorciste*
expéditeur
expéditionnaire
expérimentateur
expert (... , de, en)
exploitant (... , de)
exportateur
exprimeur
externe
extra
extracteur
extrudeur

ethnologue (2.a.)
éthologiste (2.a.)
éthologue (2.a.)
étinceuse (3.2.a.)
étiologue (2.a.)
étiqueteuse (3.3.b.)
étirageuse (3.2.a.)
étireuse (3.2.a.)
étringleuse (3.2.a.)
étudiante (3.1.)
étuviste (2.a.)
étymologiste (2.a.)
évaluatrice (3.3.a.)
évangéliste (2.a.)
évaporeuse (3.2.a.)
évêque* (2.a.)
éviscératrice (3.3.a.)
examinatrice (3.3.a.)
exécutrice (3.3.a.)
exorciseuse (3.2.a.)
exorciste (2.a.)
expéditrice (3.3.a.)
expéditionnaire (2.a.)
expérimentatrice (3.3.a.)
experte (3.1.)
exploitante (3.1.)
exportatrice (3.3.a.)
exprimeuse (3.2.a.)
externe (2.a.)
extra (4.)
extractrice (3.3.a.)
extrudeuse (3.2.a.)

* Dans les confessions
chrétiennes autres que
catholiques.

* *exorciste* dans le domaine
religieux.

F

fabricant (de)
fabuliste
façadier

fabricante (3.1.)
fabuliste (2.a.)
façadière (3.1.)



le, un

facilitateur
façonneur
façonnier (en)
facteur (... , de)
factotum
facturier
facturiste
faiencier
fakir, faquir
fantaisiste
farinier
fendeur (... , de, en)
ferblantier
fermentateur
fermenteur
fermier
ferrailleur
ferreur (de)
ferronnier
festonneur
feuillagiste
feuillardier
feuilletoniste
feutrier
figurant
fil-de-fériste
fileur (de, en)
fileyeur
filiériste
filigraniste
filtreur
financier
fineur
finisseur (... , de)
fiscaliste
flaconnier
flasheur
fleurettiste
fleuriste
flexographe
floqueur

la, une

facilitatrice (3.3.a.)
façonneuse (3.2.a.)
façonnrière (3.1.)
factrice (3.3.a.)
factotum (5.)
facturière (3.1.)
facturiste (2.a.)
faiencière (3.1.)
fakir, faquir (5.)
fantaisiste (2.a.)
farinière (3.1.)
fendeuse (3.2.a.)
ferblantière (3.1.)
fermentatrice (3.3.a.)
fermenteuse (3.3.b.)
fermière (3.1.)
ferrailleuse (3.2.a.)
ferreuse (3.2.a.)
ferronnière (3.1.)
festonneuse (3.2.a.)
feuillagiste (2.a.)
feuillardière (3.1.)
feuilletoniste (2.a.)
feutrière (3.1.)
figurante (3.1.)
fil-de-fériste (2.a.)
fileuse (3.2.a.)
fileyeuse (3.2.a.)
filiériste (2.a.)
filigraniste (2.a.)
filtreuse (3.2.a.)
financière (3.1.)
fineuse (3.2.a.)
finisseuse (3.2.a.)
fiscaliste (2.a.)
flaconnière (3.1.)
flasheuse (3.2.a.)
fleurettiste (2.a.)
fleuriste (2.a.)
flexographe (2.a.)
floqueuse (3.2.a.)



le, un

la, une

floriculteur	floricultrice (3.3.a.)
fluidicien	fluidicienne (3.1.)
flutiste	flutiste (2.a.)
fonceur	fonceuse (3.2.a.)
fonctionnaire	fonctionnaire (2.a.)
fondé (de)	fondée (2.b.)
fondeur (... , de, sur)	fondeuse (3.2.a.)
fontainier	fontainière (3.1.)
fontenier	fontenièrre (3.1.)
footballeur	footballeuse (3.2.a.)
forain	foraine (3.1.)
forestier	forestière (3.1.)
foreur (de)	foreuse (3.2.a.)
forfaitiste	forfaitiste (2.a.)
forgeron	forgeronne (3.1.)
formateur (... , de)	formatrice (3.3.a.)
formeur (... , de, en)	formeuse (3.2.a.)
formier (...)	formière (3.1.)
formiste	formiste (2.a.)
fossoyeur	fossoyeuse (3.2.a.)
fouleur	fouleuse (3.2.a.)
foulonnier	foulonnière (3.1.)
fournier	fournière (3.1.)
fournisseur	fournisseuse (3.2.a.)
fourreur	fourreuse (3.2.a.)
fourrier	fourrière (3.1.)
fraiseur (... , de, en)	fraiseuse (3.2.a.)
franchiseur	franchiseuse (3.2.a.)
franciscain	franciscaine (3.1.)
frappeur	frappeuse (3.2.a.)
freineur	freineuse (3.2.a.)
fresquiste	fresquiste (2.a.)
frigoriste	frigoriste (2.a.)
fripiér	fripière (3.1.)
fromager	fromagère (3.1.)
fumiste	fumiste (2.a.)
funambule	funambule (2.a.)
fusilier	fusilière (3.1.)
futurologue	futurologue (2.a.)



G

gâcheur	gâcheuse (3.2.a.)
gainier (en)	gainière (3.1.)
galeriste	galeriste (2.a.)
galvaniseur	galvaniseuse (3.2.a.)
galvanoplaste	galvanoplaste (2.a.)
gambiste	gambiste (2.a.)
gamin	gamine (3.1.)
gantier	gantière (3.1.)
garagiste	garagiste (2.a.)
garçon (... , de)	fille (6.)
garde (... , à, de)	garde (2.a.)
gardian	gardiane (3.1.)
gardien (... , de)	gardienne (3.1.)
gareur	gareuse (3.2.a.)
garnisseur (... , de, en)	garnisseuse (3.2.a.)
gastroentérologue	gastroentérologue (2.a.)
gaufreur	gaufreuse (3.2.a.)
gaveur	gaveuse (3.2.a.)
gazier	gazière (3.1.)
gémellologue	gémellologue (2.a.)
gemmeur	gemmeuse (3.2.a.)
gemmologiste	gemmologiste (2.a.)
gemmologue	gemmologue (2.a.)
gendarme	gendarme (2.a.)
généalogiste	généalogiste (2.a.)
général (de)	générale (3.1.)
généraliste	généraliste (2.a.)
généticien	généticienne (3.1.)
géochronologue	géochronologue (2.a.)
géographe	géographe (2.a.)
geôlier	geôlière (3.1.)
géologue (... , de)	géologue (2.a.)
géomètre (... , de)	géomètre (2.a.)
géomorphologiste	géomorphologiste (2.a.)
gérant (... , de)	gérante (3.1.)
gériatre	gériatre (2.a.)
gérontologue	gérontologue (2.a.)



le, un

la, une

gestionnaire (... , de, en)	gestionnaire (2.a.)
giletier	giletière (3.1.)
gitologue	gitologue (2.a.)
glaceur	glaceuse (3.2.a.)
glacielliste	glacielliste (2.a.)
glacier	glacière (3.1.)
glaciologue	glaciologue (2.a.)
gnomoniste	gnomoniste (2.a.)
goémonier	goémonière (3.1.)
golfeur	golfeuse (3.2.a.)
gondolier	gondolière (3.1.)
gouacheur	gouacheuse (3.2.a.)
goudronneur	goudronneuse (3.2.a.)
gourou	gourou* (5.)
gouteur (de)	gouteuse (3.3.b.)
gouvernant	gouvernante (3.1.)
gouverneur	gouverneur(e) (3.2.b.)
gradeur	gradeuse (3.2.a.)
gradueur	gradueuse (3.2.a.)
grainetier	grainetière (3.1.)
grainier	grainière (3.1.)
graisseur	graisseuse (3.2.a.)
grammairien	grammairienne (3.1.)
granitiste	granitiste (2.a.)
graphiste (...)	graphiste (2.a.)
graphologue	graphologue (2.a.)
gratteur	gratteuse (3.3.b.)
gravatier	gravatière (3.1.)
graveur (... , à, de, en, sur)	graveuse (3.2.a.)
gravillonneur	gravillonneuse (3.2.a.)
gréeur	gréeuse (3.2.a.)
greffeur	greffeuse (3.2.a.)
greffier (de)	greffière (3.1.)
grenailleur	grenailleuse (3.2.a.)
griffeur	griffeuse (3.2.a.)
grignoteur	grignoteuse (3.3.b.)
grillardin	grillardine (3.1.)
grimpeur	grimpeuse (3.2.a.)
groom	groom (5.)
grossiste (...)	grossiste (2.a.)

* La forme *gourelle*, sentie comme péjorative, est attestée dans l'emploi étendu de « maitre à penser ».



le, un

groupiste
grutier (...)
guérisseur
guichetier (... de)
guide (... de)
guillocheur
guillotiner*
guimpier
guipurier
guitariste
guniteur
gutteur
gymnaste
gynécologue

la, une

groupiste (2.a.)
grutière (3.1.)
guérisseuse (3.2.a.)
guichetière (3.1.)
guide (2.a.)
guillocheuse (3.2.a.)
guillotineuse (3.2.a.)
guimprière (3.1.)
guipurrière (3.1.)
guitariste (2.a.)
gunitieuse (3.3.b.)
gutteuse (3.3.b.)
gymnaste (2.a.)
gynécologue (2.a.)

* Terme du domaine
de la métallurgie.

H

habilleur (... de)
hacheur
hagiographe
halieute
haltérophile
handballeur
harpiste
haut (...)
hautboïste
héliculteur
hélicoptériste
hématologiste
hématologue
hépatologue
héraldiste
herbager
herboriste
her(s)cheur
histologiste
historien (de)
historiographe

habilleuse (3.2.a.)
hacheuse (3.2.a.)
hagiographe (2.a.)
halieute (2.a.)
haltérophile (2.a.)
handballeuse (3.2.a.)
harpiste (2.a.)
haute (3.1.)
hautboïste (2.a.)
hélicultrice (3.3.a.)
hélicoptériste (2.a.)
hématologiste (2.a.)
hématologue (2.a.)
hépatologue (2.a.)
héraldiste (2.a.)
herbagère (3.1.)
herboriste (2.a.)
her(s)cheuse (3.2.a.)
histologiste (2.a.)
historienne (3.1.)
historiographe (2.a.)



le, un

la, une

hockeyeur	hockeyeuse (3.2.a.)
homéopathe	homéopathe (2.a.)
homme (... , de)	femme (6.)
hongroyeur	hongroyeuse (3.2.a.)
horloger (... , de)	horlogère (3.1.)
horticulteur	horticultrice (3.3.a.)
hospitalier (en)	hospitalière (3.1.)
hôte (... , de)	hôtesse* (2.a.Rem.) (6.Rem.)
hôtelier (...)	hôtelière (3.1.)
houblonnier	houblonnière (3.1.)
huileur	huileuse (3.2.a.)
huilier	huilière (3.1.)
huissier (... , de)	huissière (3.1.)
huitrier	huitrière (3.1.)
humoriste	humoriste (2.a.)
hydraulicien (... , sur)	hydraulicienne (3.1.)
hydrobiologiste	hydrobiologiste (2.a.)
hydrodynamicien	hydrodynamicienne (3.1.)
hydrographe	hydrographe (2.a.)
hydrologue	hydrologue (2.a.)
hygiéniste	hygiéniste (2.a.)
hypnotiseur	hypnotiseuse (3.2.a.)

* La forme *hôtesse* existe au féminin dans le sens de « personne invitée ».



ichtyologiste	ichtyologiste (2.a.)
ichtyologue	ichtyologue (2.a.)
iconographe	iconographe (2.a.)
identificateur	identificatrice (3.3.a.)
idéologue	idéologue (2.a.)
illuminateur	illuminatrice (3.3.a.)
illusionniste	illusionniste (2.a.)
illustrateur (... , à, de, sur)	illustratrice (3.3.a.)
ilotier	ilotière (3.1.)
imbricateur	imbricatrice (3.3.a.)
imitateur	imitatrice (3.3.a.)
immunologue	immunologue (2.a.)
implanteur (...)	implanteuse (3.3.b.)
importateur	importatrice (3.3.a.)



le, un

imposeur
imprésario
imprimeur (... , à, sur)
incorporateur
incrustateur
indicateur
industriel
infirmier (... , à, de, en)
infographe
infographiste
informateur (...)
informaticien (... , de, en)
infrarouge
ingénieur (... , de, en)
initiateur (...)
injecteur (...)
inséminateur (...)
inspecteur (... , de, en)
installateur (... , de, en)
instituteur (... , de)
instructeur (...)
instrumentiste (de, en, sur)
intellectuel
intendant (... , de)
intérimaire
interlocuteur
intermédiaire
intermittent (de)
interne (de)
interniste
interprète (de)
interrogateur
intervalliste
intervenant (... , en)
intervieweur
inventeur
investisseur
iridologue
irrigateur
isolateur (...)
ivoirier

la, une

imposeuse (3.2.a.)
imprésario* (5.)
imprimeuse (3.2.a.)
incorporatrice (3.3.a.)
incrustatrice (3.3.a.)
indicatrice (3.3.a.)
industrielle (3.1.)
infirmière (3.1.)
infographe (2.a.)
infographiste (2.a.)
informatrice (3.3.a.)
informaticienne (3.1.)
infrarouge (2.a.)
ingénieur(e) (3.2.b.)
initiatrice (3.3.a.)
injectrice (3.3.a.)
inséminatrice (3.3.a.)
inspectrice (3.3.a.)
installatrice (3.3.a.)
institutrice (3.3.a.)
instructrice (3.3.a.)
instrumentiste (2.a.)
intellectuelle (3.1.)
intendante (3.1.)
intérimaire (2.a.)
interlocutrice (3.3.a.)
intermédiaire (2.a.)
intermittente (3.1.)
interne (2.a.)
interniste (2.a.)
interprète (2.a.)
interrogatrice (3.3.a.)
intervalliste (2.a.)
intervenante (3.1.)
intervieweuse (3.2.a.)
inventrice* (3.3.a.)
investisseuse (3.2.a.)
iridologue (2.a.)
irrigatrice (3.3.a.)
isolatrice (3.3.a.)
ivoirière (3.1.)

* La forme *imprésaria*, également attestée, est recommandée en Suisse.

* La forme *inventeuse*, recommandée en Suisse, relève du domaine littéraire comme le précise le guide belge.



J

jardinier (... , de)	jardinière (3.1.)
jaugeur	jaugeuse (3.2.a.)
joailler	joaillère (3.1.)
jockey	jockey (5.)
jointeur	jointeuse (3.3.b.)
jointoyeur	jointoyeuse (3.2.a.)
jongleur (à, sur)	jongleuse (3.2.a.)
joueur (... , de)	joueuse (3.2.a.)
journalier (...)	journalière (3.1.)
journaliste (... , de)	journaliste (2.a.)
judoka	judoka* (5.)
jugé (de)	jugé (2.a.)
junior	junior(e) (3.1.Rem.1)
juré	jurée (2.b.)
jurisconsulte	jurisconsulte (2.a.)
juriste (... , en)	juriste (2.a.)
juristicien	juristicienne (3.1.)

* La forme *judokate* est attestée.

K

karatéka	karatéka (5.)
kayakiste	kayakiste (2.a.)
képissier	képissière (3.1.)
kinésithérapeute	kinésithérapeute (2.a.)
kiosquaire	kiosquaire (2.a.)
kiwiculteur	kiwicultrice (3.3.a.)
koriste	koriste (2.a.)

L

laborant	laborante (3.1.)
laborantin (... , de, en)	laborantine (3.1.)



le, un

la, une

laboriste	laboriste (2.a.)
lad	lad (5.)
lainier	lainière (3.1.)
laitier	laitière (3.1.)
lamaneur	lamaneuse (3.2.a.)
lamineur (... , de)	lamineuse (3.2.a.)
lanceur (de)	lanceuse (3.2.a.)
lancier	lancière (3.1.)
lanternier	lanternière (3.1.)
lapidaire (...)	lapidaire (2.a.)
laqueur (... , de)	laqueuse (3.2.a.)
largueur	largueuse (3.2.a.)
laryngologiste	laryngologiste (2.a.)
lavandiculteur	lavandicultrice (3.3.a.)
lavandier	lavandière (3.1.)
laveur (... , de, en)	laveuse (3.2.a.)
layetier	layetière (3.1.)
lecteur (... , de)	lectrice (3.3.a.)
légonnaire*	légonnaire (2.a.)
législateur	législatrice (3.3.a.)
légiste	légiste (2.a.)
légumier	légumière (3.1.)
lépidoptériste	lépidoptériste (2.a.)
lessiveur	lessiveuse (3.2.a.)
lettreur	lettreuse (3.2.a.)
levageur	levageuse (3.2.a.)
leveur (de)	leveuse (3.2.a.)
lexicographe	lexicographe (2.a.)
lexicologue	lexicologue (2.a.)
libelliste	libelliste (2.a.)
libériste	libériste (2.a.)
libraire	libraire (2.a.)
librettiste	librettiste (2.a.)
licencié	licenciée (2.b.)
licier (de)	licière (3.1.)
liégeur	liégeuse (3.2.a.)
liégiste	liégiste (2.a.)
lieutenant (de)	lieutenante (3.1.)
liftier	liftière (3.1.)
lignard	lignarde (3.1.)

* Terme du domaine de l'ordre public.



le, un

la, une

ligneur	ligneuse (3.2.a.)
limonadier	limonadière (3.1.)
limousinant	limousinante (3.1.)
linger	lingère (3.1.)
linguiste	linguiste (2.a.)
linotypiste	linotypiste (2.a.)
liquidateur (de)	liquidatrice (3.3.a.)
liquoriste	liquoriste (2.a.)
liseur	liseuse (3.2.a.)
lisseur	lisseuse (3.2.a.)
lithographe	lithographe (2.a.)
litigeur	litigeuse (3.2.a.)
littérateur	littératrice (3.3.a.)
livrancier	livrancièrè (3.1.)
livreur (à, de, en)	livreuse (3.2.a.)
logisticien	logisticienne (3.1.)
logopède	logopède (2.a.)
lombriculteur	lombricultrice (3.3.a.)
lotisseur	lotisseuse (3.2.a.)
loueur (de)	loueuse (3.2.a.)
ludothécaire	ludothécaire (2.a.)
lunetier	lunetièrè (3.1.)
lunetteur	lunetteuse (3.3.b.)
luthier	luthièrè (3.1.)
luthiste	luthiste (2.a.)
lutteur	lutteuse (3.3.b.)

M

machiniste (... , à, en, sur)	machiniste (2.a.)
maçon (... , de)	maçonner (3.1.)
magasinier (... , de)	magasinièrè (3.1.)
mage	mage (2.a.)
magicien	magicienne (3.1.)
magistrat	magistrate (3.1.)
magmatologue	magmatologue (2.a.)
maïeuticien [informatique]	maïeuticienne (3.1.)
maïeuticien* [médecine]	
maillocheur	maillocheuse (3.2.a.)

* Voir *sagefemme*
(liste annexe).



le, un

la, une

main courantier	main courantière (3.1.)
maintenicien (de)	maintenicienne (3.1.)
maire	maire, mairesse (2.a.Rem.)
maïsiculteur	maïsicultrice (3.3.a.)
maitre (... , de)	maitre*, maitresse (2.a.Rem.)
major	major(e) (3.1.Rem.1)
majordome	majordome (2.a.)
malacologue	malacologue (2.a.)
malaxeur	malaxeuse (3.2.a.)
malletier	malletière (3.1.)
malteur	malteuse (3.2.a.)
manadier	manadière (3.1.)
manager voir manageur	
manageur* (de, en)	manageuse (3.2.a.)
manchonier	manchonnière (3.1.)
mandataire (... , de, en)	mandataire (2.a.)
manipulateur (de, en)	manipulatrice (3.3.a.)
mannequin (... , de, en)	mannequin(e) (3.1.Rem.2)
manœuvre (... , de)	manœuvre (2.a.)
manœuvrier	manœuvrière (3.1.)
manucure (...)	manucure (2.a.)
manutentionnaire (... , en)	manutentionnaire (2.a.)
maquettiste (... , de, en)	maquettiste (2.a.)
maquignon	maquignonne (3.1.)
maquilleur (...)	maquilleuse (3.2.a.)
maraicher	maraichère (3.1.)
marathonien	marathonienne (3.1.)
marbreur	marbreuse (3.2.a.)
marbrier (... , de)	marbrière (3.1.)
marchand (de)	marchande (3.1.)
marchandiseur	marchandiseuse (3.2.a.)
maréchal (de)	maréchale (3.1.)
maréchal-ferrant	maréchale-ferrante (3.1.)
margeur (de, sur)	margeuse (3.2.a.)
marguillier	marguillière (3.1.)
mariculteur	maricultrice (3.3.a.)
marin (... , à)	marin(e) (3.1.Rem.2)
marinier	marinière (3.1.)
marionnettiste	marionnettiste (2.a.)
marmiton	marmitonne (3.1.)

* La forme *maitre* est recommandée au féminin dans tous les cas où *maitresse* n'est pas déjà dans l'usage.

* Recommandation officielle pour *manager*.



le, un

la, une

maroquinier (...)	maroquinière (3.1.)
marqueteur	marqueteuse (3.3.b.)
marqueur (... , de)	marqueuse (3.2.a.)
marquis	marquise (3.1.)
marteleur	marteleuse (3.2.a.)
martineur	martineuse (3.2.a.)
masselotteur	masselotteuse (3.3.b.)
masseur (...)	masseuse (3.2.a.)
massicoteur (sur)	massicoteuse (3.3.b.)
massicotier	massicotière (3.1.)
mastiqueur	mastiqueuse (3.2.a.)
mastologue	mastologue (2.a.)
matelasseur (... , de)	matelasseuse (3.2.a.)
matelassier	matelassière (3.1.)
matelot (à, de)	matelot(e)* (3.1.Rem.2)
mateur	mateuse (3.3.b)
mathématicien	mathématicienne (3.1.)
matriceur	matriceuse (3.2.a.)
mécanicien (... , à, de, en)	mécanicienne (3.1.)
mécanographe (...)	mécanographe (2.a.)
mécatronicien	mécatronicienne (3.1.)
médailleur	médailleuse (3.2.a.)
médecin (... , de)	médecin(e) (3.1.Rem.2)
médialogue	médialogue (2.a.)
média-planneur	média-planneuse (3.2.a.)
médiateur (...)	médiatrice (3.3.a.)
mégissier	mégissière (3.1.)
mélangeur (...)	mélangeuse (3.2.a.)
mémorialiste	mémorialiste (2.a.)
meneur (de)	meneuse (3.2.a.)
menuisier (... , de, en)	menuisière (3.1.)
mercaticien	mercaticienne (3.1.)
merceriseur	merceriseuse (3.2.a.)
merchandiseur	merchandiseuse (3.2.a.)
mercier	mercière (3.1.)
mésomorphiste	mésomorphiste (2.a.)
mesureur (... , en)	mesureuse (3.2.a.)
métallier (... , en)	métallièrre (3.1.)
métalliseur (à)	métalliseuse (3.2.a.)
métallogéniste	métallogéniste (2.a.)

* En Belgique *matelot* ou *matelote* ; au Québec *matelot* ; en Suisse *matelote*.



le, un

métallographe
métallurgiste
métayer
météorologiste
météorologue
mètreur (...)
métrologiste
métrologue
metteur (à, en)
meuleur (en)
meunier
militaire (de)
mime (...)
minérallurgiste
minéralogiste
mineur (... , de)
miniaturiste
minime
ministre
mireur (de)
miroitier
missilier (...)
missionnaire
mitronnier
mixeur
modèle
modeleur (... , en, sur)
modélisateur
modéliste (... , de, en)
modiste
moellonneur
moine
moireur
monétariste
moniteur (... , de, en)
monotypiste
monteur (... , de, en, sur)
moquettiste
mortaiseur (sur)
mosaïqueur

la, une

métallographe (2.a.)
métallurgiste (2.a.)
métayère (3.1.)
météorologiste (2.a.)
météorologue (2.a.)
mètreuse (3.2.a.)
métrologiste (2.a.)
métrologue (2.a.)
metteuse* (3.3.b.)
meuleuse (3.2.a.)
meunière (3.1.)
militaire (2.a.)
mime (2.a.)
minérallurgiste (2.a.)
minéralogiste (2.a.)
mineuse* (3.2.a.)
miniaturiste (2.a.)
minime (2.a.)
ministre (2.a.)
mireuse (3.2.a.)
miroitière (3.1.)
missilière (3.1.)
missionnaire (2.a.)
mitronnière (3.1.)
mixeuse (3.2.a.)
modèle (2.a.)
modeleuse (3.2.a.)
modélisatrice (3.3.a.)
modéliste (2.a.)
modiste (2.a.)
moellonneuse (3.2.a.)
moniale*
moireuse (3.2.a.)
monétariste (2.a.)
monitrice (3.3.a.)
monotypiste (2.a.)
monteuse (3.3.b.)
moquettiste (2.a.)
mortaiseuse (3.2.a.)
mosaïqueuse (3.2.a.)

* Au Québec, aussi *metteure*.

* Féminisation virtuelle, puisque les femmes n'ont pas le droit de descendre dans les puits. Au Québec aussi *mineure*.

* Mot dérivé de *monie*, ancienne forme de *moine*.



le, un

la, une

mosaïste	mosaïste (2.a.)
motard	motarde (3.1.)
motociste	motociste (2.a.)
motoriste (...)	motoriste (2.a.)
moufletier	moufletière (3.1.)
mouleur (... , en)	mouleuse (3.2.a.)
moulineur	moulineuse (3.2.a.)
moulinier	moulinière (3.1.)
mouliste (en)	mouliste (2.a.)
mousse	mousse (2.a.)
moutonnier	moutonnière (3.1.)
musicien (... , de)	musicienne (3.1.)
musicologue	musicologue (2.a.)
mycologue	mycologue (2.a.)
mytiliculteur	mytilicultrice (3.3.a.)

N

nacellier	nacellière (3.1.)
nacreur	nacreuse (3.2.a.)
nageur	nageuse (3.2.a.)
naisseur (... , de)	naisseuse (3.2.a.)
nappeur	nappeuse (3.2.a.)
narrateur	narratrice (3.3.a.)
naturaliste (...)	naturaliste (2.a.)
naturopathe	naturopathe (2.a.)
naturo praticien	naturo praticienne (3.1.)
navigateur	navigatrice (3.3.a.)
nécromancien	nécromancienne (3.1.)
négo ciant	négo ciante (3.1.)
négo ciateur (... , en)	négo ciatrice (3.3.a.)
néphrologue	néphrologue (2.a.)
nettoyeur (... , à, de, en)	nettoyeuse (3.2.a.)
neurologue	neurologue (2.a.)
neutronicien	neutronicienne (3.1.)
nickeleur	nickeuse (3.2.a.)
nitreur	nitreuse (3.2.a.)
nivologue	nivologue (2.a.)



le, un

la, une

nomenclaturiste
normalien
notaire
notateur
noueur (... , de, en)
nouvelliste
novice
noyauteur (... , en)
numismate
nutritionniste

nomenclaturiste (2.a.)
normalienne (3.1.)
notaire (2.a.)
notatrice (3.3.a.)
noueuse (3.2.a.)
nouvelliste (2.a.)
novice (2.a.)
noyauteuse (3.3.b.)
numismate (2.a.)
nutritionniste (2.a.)

O

oblat
observateur
obstétricien
obtenteur
océaniste
océanographe
océanologue
oculariste
oculiste
odontologiste
odontologue
œnologie
officiel
officier (... , de)
officinal
offsettiste
oiseleur
oiselier
oléiculteur
oncologiste
oncologue
opérateur (... , de, en, sur)
ophtalmologue
opticien (...)
optométriste

oblate (3.1.)
observatrice (3.3.a.)
obstétricienne (3.1.)
obtentrice (3.3.a.)
océaniste (2.a.)
océanographe (2.a.)
océanologue (2.a.)
oculariste (2.a.)
oculiste (2.a.)
odontologiste (2.a.)
odontologue (2.a.)
œnologie (2.a.)
officielle (3.1.)
officière (3.1.)
officinale (3.1.)
offsettiste (2.a.)
oiseleuse (3.2.a.)
oiselière (3.1.)
oléicultrice (3.3.a.)
oncologiste (2.a.)
oncologue (2.a.)
opératrice (3.3.a.)
ophtalmologue (2.a.)
opticienne (3.1.)
optométriste (2.a.)



le, un

la, une

orateur	oratrice (3.3.a.)
orchestrateur	orchestratrice (3.3.a.)
ordonnateur	ordonnatrice (3.3.a.)
orfèvre	orfèvre (2.a.)
organier	organière (3.1.)
organisateur (... , de)	organisatrice (3.3.a.)
organiste	organiste (2.a.)
orienteur	orienteuse (3.3.b.)
ornemaniste	ornemaniste (2.a.)
ornithologue	ornithologue (2.a.)
orpailleur	orpailleuse (3.2.a.)
orthésiste (...)	orthésiste (2.a.)
orthodontiste	orthodontiste (2.a.)
orthopédiste	orthopédiste (2.a.)
orthophoniste (...)	orthophoniste (2.a.)
orthoprothésiste	orthoprothésiste (2.a.)
orthoptiste (...)	orthoptiste (2.a.)
O.S. (...)	O.S. (4.)
osiériculteur	osiéricultrice (3.3.a.)
ostéologue	ostéologue (2.a.)
ostéopathe	ostéopathe (2.a.)
ostréiculteur	ostréicultrice (3.3.a.)
otorhinolaryngologiste	otorhinolaryngologiste (2.a.)
ourdisseur	ourdisseuse (3.2.a.)
ourleur (...)	ourleuse (3.2.a.)
outilleur (...)	outilleuse (3.2.a.)
ouvreur (...)	ouvreuse (3.2.a.)
ouvrier (... , à, de)	ouvrière (3.1.)
oxycoupeur (sur)	oxycoupeuse (3.2.a.)

P

palefrenier (...)	palefrenière (3.1.)
paléographe	paléographe (2.a.)
paléomagnéticien	paléomagnéticienne (3.1.)
paléontologue	paléontologue (2.a.)
paléovertébriste	paléovertébriste (2.a.)



le, un

paletteur
palettiseur
palissonneur
paludier
palynologue
panseur (en)
pantogreveur
pantomime
papetier
papillonneur
parachutiste
parapentiste
parasitologue
pareur
parfumeur
parieur
parlementaire
parolier
parqueteur
parquetier
parraineur
parurier
passementier (à)
passeur
pastelliste
pasteur
pasteurisateur
pathologiste
patient
patineur (à, sur)
pâtissier (... , de)
patron (à, de)
patronnier (... , en)
patronniste (en)
patrouilleur
paveur
payeur
paysagiste (de)
P.D.G.
péager

la, une

paletteuse (3.3.b.)
palettiseuse (3.2.a.)
palissonneuse (3.2.a.)
paludière (3.1.)
palynologue (2.a.)
panseuse (3.2.a.)
pantogreveuse (3.2.a.)
pantomime (2.a.)
papetière (3.1.)
papillonneuse (3.2.a.)
parachutiste (2.a.)
parapentiste (2.a.)
parasitologue (2.a.)
pareuse (3.2.a.)
parfumeuse (3.2.a.)
parieuse (3.2.a.)
parlementaire (2.a.)
parolière (3.1.)
parqueteuse (3.3.b.)
parquetière (3.1.)
parraineuse (3.2.a.)
parurière (3.1.)
passementière (3.1.)
passeuse (3.2.a.)
pastelliste (2.a.)
pasteur(e)* (3.3.a.Rem.1)
pasteuratrice (3.3.a.)
pathologiste (2.a.)
patiente (3.1.)
patineuse (3.2.a.)
pâtissière (3.1.)
patronne (3.1.)
patronnière (3.1.)
patronniste (2.a.)
patrouilleuse (3.2.a.)
paveuse (3.2.a.)
payeuse (3.2.a.)
paysagiste (2.a.)
P.D.G.* (4.)
péagère (3.1.)

* En Suisse, *pastoresse*,
pasteure.

* La forme *pédégère* est
attestée.



le, un

la, une

péagiste	péagiste (2.a.)
peaussier	peaussière (3.1.)
pêcheur (à, de, en)	pêcheuse (3.2.a.)
pectiniculteur	pectinicultrice (3.3.a.)
pédagogue	pédagogue (2.a.)
pédiatre	pédiatre (2.a.)
pédicure	pédicure (2.a.)
pédodontiste	pédodontiste (2.a.)
pédologue	pédologue (2.a.)
pédopsychiatre	pédopsychiatre (2.a.)
peigneur (de)	peigneuse (3.2.a.)
peintre (... , à, de, en)	peintre (2.a.)
pèlerin	pèlerine (3.1.)
peleur (...)	peleuse (3.2.a.)
pelleur	pelleuse (3.2.a.)
pelotonneur	pelotonneuse (3.2.a.)
pendulier	pendulière (3.1.)
pénicheur	pénicheuse (3.2.a.)
pénichier	pénichière (3.1.)
pénologue	pénologue (2.a.)
pépiniériste (...)	pépiniériste (2.a.)
percepteur	perceptrice (3.3.a.)
perceur (à, de)	perceuse (3.2.a.)
perchiste	perchiste (2.a.)
percussionniste	percussionniste (2.a.)
père abbé	mère abbesse (6)
perforateur	perforatrice (3.3.a.)
perforeur	perforeuse (3.2.a.)
performeur	performeuse (3.2.a.)
permanent	permanente (3.1.)
permanentiste	permanentiste (2.a.)
perruquier (... , de)	perruquière (3.1.)
peseur (... , de)	peseuse (3.2.a.)
pâtissier	pâtissière (3.1.)
pétrisseur	pétrisseuse (3.2.a.)
pétrographe	pétrographe (2.a.)
pharmacien (...)	pharmacienne (3.1.)
pharmacocinéticien	pharmacocinéticienne (3.1.)
pharmacologue	pharmacologue (2.a.)
philologue	philologue (2.a.)



le, un

philosophe
phlébologue
phonéticien
phoniatre
phonothécaire
phosphateur
photochimiste
photocompositeur
photocopiste
photogrammètre (...)
photographe (... , de)
photogreveur
photoreproducteur
physicien (de)
physiologiste
physionomiste
pianiste (... , de)
picador
piéceur (...)
pierriste
pigiste
pilonnier
pilote (... , de)
pipelinier
pipier (à)
piqueur (en)
piqurier (en)
pisciculteur (de)
piscinier
pistard
pisteur
pistoletteur (en)
pistoleur
pizzaiolo

placagiste
placeur (...)
placier (...)
plafonneur
plagiste

la, une

philosophe (2.a.)
phlébologue (2.a.)
phonéticienne (3.1.)
phoniatre (2.a.)
phonothécaire (2.a.)
phosphateuse (3.3.b)
photochimiste (2.a.)
photocompositrice (3.3.a.)
photocopiste (2.a.)
photogrammètre (2.a.)
photographe (2.a.)
photogreveuse (3.2.a.)
photoreproductrice (3.3.a.)
physicienne (3.1.)
physiologiste (2.a.)
physionomiste (2.a.)
pianiste (2.a.)
picador (5.)
piéceuse (3.2.a.)
pierriste (2.a.)
pigiste (2.a.)
pilonnière (3.1.)
pilote (2.a.)
pipelière (3.1.)
pipière (3.1.)
piqueuse (3.2.a.)
piqurière (3.1.)
piscicultrice (3.3.a.)
piscinière (3.1.)
pistarde (3.1.)
pisteuse (3.3.b.)
pistoleteuse (3.3.b.)
pistoieuse (3.2.a.)
pizzaiolo (5.)
pizzaiola (5.Rem.)
placagiste (2.a.)
placeuse (3.2.a.)
placière (3.1.)
plafonneuse (3.2.a.)
plagiste (2.a.)



le, un

la, une

plaignant	plaignante (3.1.)
plancheur	plancheuse (3.2.a.)
planchiste	planchiste (2.a.)
planétologue	planétologue (2.a.)
planeur (à)	planeuse (3.2.a.)
planificateur	planificatrice (3.3.a.)
planteur (de)	planteuse (3.3.b.)
planton	plantonne (3.1.)
plaqueur	plaqueuse (3.2.a.)
plaquiste	plaquiste (2.a.)
plasticien (...)	plasticienne (3.1.)
plastifieur	plastifieuse (3.2.a.)
plasturgiste (...)	plasturgiste (2.a.)
plate-formiste	plate-formiste (2.a.)
plâtrier (...)	plâtrière (3.1.)
plieur (... , de)	plieuse (3.2.a.)
plombeur	plombeuse (3.2.a.)
plombier (...)	plombière (3.1.)
plongeur (...)	plongeuse (3.2.a.)
plumassier	plumassière (3.1.)
plumiste	plumiste (2.a.)
pneumaticien	pneumaticienne (3.1.)
pneumatiquier	pneumatiquière (3.1.)
pneumologue	pneumologue (2.a.)
pocheteur (en)	pocheteuse (3.3.b.)
pocheur	pocheuse (3.2.a.)
podologue	podologue (2.a.)
poêlier	poêlière (3.1.)
poète	poète, poétesse* (2.a.Rem.)
poinçonneur	poinçonneuse (3.2.a.)
pointeur (... , en)	pointeuse (3.3.b.)
poissonnier (... , de)	poissonnière (3.1.)
policier	policière (3.1.)
polisseur (... , de, en, par, sur)	polisseuse (3.2.a.)
politicien	politicienne (3.1.)
politologue	politologue (2.a.)
polycopiste	polycopiste (2.a.)
polymériste	polymériste (2.a.)
polytechnicien	polytechnicienne (3.1.)
pomiculteur	pomicultrice (3.3.a.)

* En Belgique, *poète* ou plus rarement *poétesse* ; au Québec *poète* ; en Suisse *poétesse*.



le, un

pomologue
pompiér (de)
pompiste (de)
ponceur (... , de, en, sur)
pongiste
pontier (...)
pontonnier
populiculteur
porcelainier
porcher
porion (de)
portefeueilliste
porte-parole
porteur (de)
portier (... , de)
portiqueur
portraitiste
poseur (... , de, en)
postier
postulant
potier (de, en)
poudrier
pourvoyeur
pousseur (de)
poussin
praticien (... , de)
pratiquant
précepteur
prédicateur
préfet
préleveur
preneur (de)
préparateur (... , de, en)
préposé (... , à, au, de)
présentateur
président (... , de)
presseur (de, en)
pressier (en)
prestidigitateur
préventionniste

la, une

pomologue (2.a.)
pompière (3.1.)
pompiste (2.a.)
ponceuse (3.2.a.)
pongiste (2.a.)
pontière (3.1.)
pontonnrière (3.1.)
populicultrice (3.3.a.)
porcelainière (3.1.)
porchère (3.1.)
porionne (3.1.)
portefeueilliste (2.a.)
porte-parole (2.a.)
porteuse (3.3.b.)
portière (3.1.)
portiqueuse (3.2.a.)
portraitiste (2.a.)
poseuse (3.2.a.)
postière (3.1.)
postulante (3.1.)
potière (3.1.)
poudrière (3.1.)
pourvoyeuse (3.2.a.)
pousseuse (3.2.a.)
poussine (3.1.)
praticienne (3.1.)
pratiquante (3.1.)
préceptrice (3.3.a.)
prédicatrice (3.3.a.)
préfète (3.1.)
préleveuse (3.2.a.)
preneuse (3.2.a.)
préparatrice (3.3.a.)
préposée (2.b.)
présentatrice (3.3.a.)
présidente (3.1.)
presseuse (3.2.a.)
pressière (3.1.)
prestidigitatrice (3.3.a.)
préventionniste (2.a.)



le, un

la, une

préventologue
prévisionniste
prieur
primatologue
primeuriste
prince
principal (...)
priseur
privé
procureur (... , de)
producteur (... , de, en)
professeur (... , de, en, pour)
professionnel (de)
profileur
programmeur (... , de)
programmeur (... , de, en)
projectionniste
projeteur (...)
promoteur (... , de)
proposeur
prospecteur (...)
prospectiviste
prostitué
prote
prothésiste (... , en)
prototypiste (en)
proviseur (... , de)
prud'homme, prudhomme
pruniculteur
psychanalyste
psychiatre
psychoclinicien
psychologue (... , de)
psychométricien
psychomotricien
psychopathologue
publiciste
publicitaire
puériculteur (... , de, en)

préventologue (2.a.)
prévisionniste (2.a.)
prieure (3.2.b.Rem.)
primatologue (2.a.)
primeuriste (2.a.)
princesse (2.a.Rem.)
principale (3.1.)
priseuse (3.2.a.)
privée (2.b.)
procureur(e)* (3.2.b.)
productrice (3.3.a.)
professeur(e)* (3.2.b.)
professionnelle (3.1.)
profileuse (3.2.a.)
grammatrice (3.3.a.)
programmeuse (3.2.a.)
projectionniste (2.a.)
projeteuse (3.3.b.)
promotrice (3.3.a.)
proposeuse (3.2.a.)
prospectrice (3.3.a.)
prospectiviste (2.a.)
prostituée (2.b.)
prote (2.a.)
prothésiste (2.a.)
prototypiste (2.a.)
proviseur(e) (3.2.b.)
prud'homme*,
prudhomme (2.a.)
prunicultrice (3.3.a.)
psychanalyste (2.a.)
psychiatre (2.a.)
psychoclinicienne (3.1.)
psychologue (2.a.)
psychométricienne (3.1.)
psychomotricienne (3.1.)
psychopathologue (2.a.)
publiciste (2.a.)
publicitaire (2.a.)
puéricultrice (3.3.a.)

* La forme *procureuse* est attestée, en Belgique *procureur* ; au Québec *procureure* ou *procureuse* ; en Suisse *procureure* ; *procuratrice* désigne la personne « qui a pouvoir d'agir pour quelqu'un ».

* Au Québec et en Suisse *professeure* ; en Belgique *professeur*. Le verbe *professer* s'entendant aujourd'hui au sens de « enseigner », la forme *professeuse*, attestée, est envisageable.

* En Suisse, *prud'femme* ; *prudfemme* est envisageable.



le, un

la, une

puisatier
piseur
pulpeur
pupitreux (... , de, en, sur)
purgeur (de)
pyrotechnicien

puisatière (3.1.)
paiseuse (3.2.a.)
pulpeuse (3.2.a.)
pupitreuse (3.2.a.)
purgeuse (3.2.a.)
pyrotechnicienne (3.1.)

Q

quadrille
qualiticien (...)
quartier-maitre (de)
quenouilleur
questeur
questionneur
quincailler

quadrille (2.a.)
qualiticienne (3.1.)
quartier-maitre (2.a.)
quenouilleuse (3.2.a.)
questrice (3.3.a.)
questionneuse (3.2.a.)
quincaillère (3.1.)

R

rabatteur (...)
rabbin
raboteur (de, sur)
raccommodeur (en)
raccoutreur (en)
radariste
radiesthésiste
radiologiste
radiologue (...)
radioprotectionniste
raffineur (de)
ragréeur
ramasseur (de)
ramendeur
rameur
ramoneur

rabatteuse (3.3.b.)
rabbine (3.1.)
raboteuse (3.3.b.)
raccommodeuse (3.2.a.)
raccoutreuse (3.2.a.)
radariste (2.a.)
radiesthésiste (2.a.)
radiologiste (2.a.)
radiologue (2.a.)
radioprotectionniste (2.a.)
raffineuse (3.2.a.)
ragréeuse (3.2.a.)
ramasseuse (3.2.a.)
ramendeuse (3.2.a.)
rameuse (3.2.a.)
ramoneuse (3.2.a.)



le, un

la, une

rampiste	rampiste (2.a.)
randonneur	randonneuse (3.2.a.)
rapetasseur	rapetasseuse (3.2.a.)
râpeur (en)	râpeuse (3.2.a.)
rapporteur	rapporteuse* (3.3.b.)
rattacheur (de)	rattacheuse (3.2.a.)
ravaleur (...)	ravaleuse (3.2.a.)
ravaudeur	ravaudeuse (3.2.a.)
ravitailleur	ravitailleuse (3.2.a.)
raviveur (...)	raviveuse (3.2.a.)
rayonneur (de)	rayonneuse (3.2.a.)
réalisateur (... de)	réalisatrice (3.3.a.)
réanimateur	réanimatrice (3.3.a.)
réapprovisionnementneur	réapprovisionnementneuse (3.2.a.)
réassortisseur	réassortisseuse (3.2.a.)
rebobineur	rebobineuse (3.2.a.)
reboiseur	reboiseuse (3.2.a.)
rebouteur, rebouteux	rebouteuse (3.3.b.)
rebrousseur (en, sur)	rebrousseuse (3.2.a.)
recenseur	recenseuse (3.2.a.)
récepteur	réceptrice (3.3.a.)
réceptionnaire (de, en)	réceptionnaire (2.a.)
réceptionniste (... de, en)	réceptionniste (2.a.)
receveur (... de, par, sur)	receveuse (3.2.a.)
réchappeur (de)	réchappeuse (3.2.a.)
réchauffeur	réchauffeuse (3.2.a.)
rechercheur	rechercheuse (2.a.)
recouvreur (de)	recouvreuse (3.2.a.)
recruteur (de)	recruteuse (3.3.b.)
recteur	rectrice (3.3.a.)
rectifieur	rectifieuse (3.2.a.)
recuseur	recuseuse (3.2.a.)
recupérateur (de)	recupératrice (3.3.a.)
rédacteur (... de, en)	rédactrice (3.3.a.)
rédemptoriste	rédemptoriste (2.a.)
redresseur	redresseuse (3.2.a.)
rééducateur (en)	rééducatrice (3.3.a.)
refendeur (...)	refendeuse (3.2.a.)
réflexologue	réflexologue (2.a.)

* La forme *rapporteur(e)* est également attestée.



le, un

régaleur (... , sur)
régent
régisseur (... , de, en)
régleur (... , à, de, en, sur)
régulateur
relationniste
relaxologue
releveur (... , de)
relieur (... , à, de)
religieux
remailleur (en)
rembobineur (de, en)
rembordeur (... , en)
rembourseur
remmailleur (... , en)
remmouleur (de)
remolieur (en)
remonteur (de)
remorqueur
rémouleur
rempailleur (de)
remplaçant (de)
remplieur (...)
rentrayeur (en)
rentreur (... , de)
renvideur
réparateur (... , de, en)
répartiteur (de)
repasseur (... , à, en, sur)
reperceur (en)
répétiteur (de)
repiqueur
répondant
reporter *voir* reporteur
reporteur* [presse]
reporteur (de) [impr.]
repousseur (au, en, sur)
représentant (auprès de, en)
reproducteur (de)
reprographe

la, une

régaleuse (3.2.a.)
régente (3.1.)
régisseuse (3.2.a.)
régleuse (3.2.a.)
régulatrice (3.3.a.)
relationniste (2.a.)
relaxologue (2.a.)
releveuse (3.2.a.)
relieuse (3.2.a.)
religieuse (3.1.)
remailleuse (3.2.a.)
rembobineuse (3.2.a.)
rembordeuse (3.2.a.)
rembourseuse (3.2.a.)
remmailleuse (3.2.a.)
remmouleuse (3.2.a.)
remolieuse (3.2.a.)
remonteuse (3.3.b.)
remorqueuse (3.2.a.)
rémouleuse (3.2.a.)
rempailleuse (3.2.a.)
remplaçante (3.1.)
remplieuse (3.2.a.)
rentrayeuse (3.2.a.)
rentreuse (3.2.a.)
renvideuse (3.2.a.)
réparatrice (3.3.a.)
répartitrice (3.3.a.)
repasseuse (3.2.a.)
reperceuse (3.2.a.)
répétitrice (3.3.a.)
repiqueuse (3.2.a.)
répondante (3.1.)
reportrice (3.3.a.Rem.2)
reporteuse (3.3.b.)
repousseuse (3.2.a.)
représentante (3.1.)
reproductrice (3.3.a.)
reprographe (2.a.)

* La forme *reporteur* est recommandée pour *reporter* (presse), mais très rarement attestée dans ce domaine ; la forme *reporter* est attestée aussi au féminin.



le, un

la, une

reprographiste	reprographiste (2.a.)
requérant	requérante (3.1.)
réserviste	réserviste (2.a.)
résinier	résinière (3.1.)
responsable (... , de)	responsable (2.a.)
ressemeleur	ressemeleuse (3.2.a.)
ressortier	ressortièrè (3.1.)
restaurateur (de, en)	restauratrice (3.3.a.)
restituteur (...)	restitutrice (3.3.a.)
retailleur	retailleuse (3.2.a.)
retapeur	retapeuse (3.2.a.)
retordeur	retordeuse (3.2.a.)
retoucheur (... , à, en)	retoucheuse (3.2.a.)
retraité	retraitée (2.b.)
réunisseur	réunisseuse (3.2.a.)
revendeur	revendeuse (3.2.a.)
révérend	révérende (3.1.)
revêtisseur (...)	revêtisseuse (3.2.a.)
* Au Québec, aussi <i>réviseur</i>	réviseuse, reviseuse* (3.2.a.)
rhabilleur	rhabilleuse (3.2.a.)
rhéteur	rhétrice (3.3.a.)
rhodieur	rhodieuse (3.2.a.)
rhumatologue	rhumatologue (2.a.)
rinceur	rinceuse (3.2.a.)
ripeur (de)	ripeuse (3.2.a.)
riveur (...)	riveuse (3.2.a.)
riziculteur	rizicultrice (3.3.a.)
robinetier	robinetièrè (3.1.)
roboticien	roboticienne (3.1.)
rodeur	rodeuse (3.2.a.)
rogneur	rogneuse (3.2.a.)
* Du latin <i>regina</i> .	reine*
rollseur	rollseuse (3.2.a.)
romancier	romancièrè (3.1.)
rondier (de)	rondièrè (3.1.)
rondisseur	rondisseuse (3.2.a.)
rosiériste	rosiériste (2.a.)
rotativiste (...)	rotativiste (2.a.)
rotinier	rotinièrè (3.1.)
rôtisseur	rôtisseuse (3.2.a.)



le, un

la, une

rotomouleur
roulant
rouleur (de)
roulottier (en)
routeur
routier
rubanier
rudologue
rugbyman

rotomouleuse (3.2.a.)
roulante (3.1.)
rouleuse (3.2.a.)
roulottière (3.1.)
routeuse (3.3.b.)
routière (3.1.)
rubanière (3.1.)
rudologue (2.a.)
joueuse de rugby* (6.Rem.)

* La forme *rugbywoman* est également attestée.

S

sableur (sur)
sabotier
sabreur
sacochier
sacrificateur (...)
sacristain
safranier
saigneur
saisonnier
salaisonnier
salésien
saleur
saliculteur
salinier
salmoniculteur
salonnier
salpêtrier
saltimbanque
salutiste
sampanier
sandalier
santonnier
sapeur
satineur
saucier
saunier

sableuse (3.2.a.)
sabotière (3.1.)
sabreuse (3.2.a.)
sacochière (3.1.)
sacrificatrice (3.3.a.)
sacristine*
safranière (3.1.)
saigneuse (3.2.a.)
saisonnière (3.1.)
salaisonnrière (3.1.)
salésienne (3.1.)
saleuse (3.2.a.)
salicultrice (3.3.a.)
salinière (3.1.)
salmonicultrice (3.3.a.)
salonnière (3.1.)
salpêtrière (3.1.)
saltimbanque (2.a.)
salutiste (2.a.)
sampanière (3.1.)
sandaliste (2.a.)
santonnière (3.1.)
sapeuse (3.2.a.)
satineuse (3.2.a.)
saucière (3.1.)
saunière (3.1.)

* La forme régulière ancienne *sacristaine*, parfois encore attestée, a été supplantée par la forme *sacristine* (confusion entre les suffixes *-ain* et *-in*).



le, un

la, une

sauveteur	sauveteuse (3.3.b.)
savant	savante (3.1.)
saxophoniste	saxophoniste (2.a.)
scannériste	scannériste (2.a.)
scanneuriste	scanneuriste (2.a.)
scaphandrier (...)	scaphandrière (3.1.)
scénariste	scénariste (2.a.)
scénographe (...)	scénographe (2.a.)
schlitteur	schlitteuse (3.3.b.)
scientifique	scientifique (2.a.)
scieur (... , de, en)	scieuse (3.2.a.)
scripte (...)	scripte (2.a.)
scrutateur	scrutatrice (3.3.a.)
sculpteur (... , sur)	sculptrice*, sculpteur(e) (3.3.a.Rem.3)
sécheur (de, en, sur)	sécheuse (3.2.a.)
second* (... , de)	seconde (3.1.)
secoueur (de, en)	secoueuse (3.2.a.)
secouriste	secouriste (2.a.)
secrétaire (... , à, de)	secrétaire (2.a.)
sédimentologiste	sédimentologiste (2.a.)
séismologue	séismologue (2.a.)
sélectionneur	sélectionneuse (3.2.a.)
sellier (... , à)	sellière (3.1.)
semencier	semencière (3.1.)
semoulier	semoulière (3.1.)
sénateur	sénatrice (3.3.a.)
sénior	sénior(e) (3.1.Rem.1)
sergent	sergente (3.1.)
sériculteur	séricultrice (3.3.a.)
sérigraphie	sérigraphie (2.a.)
sérologiste	sérologiste (2.a.)
serriste	serriste (2.a.)
serrurier (... , de, en)	serrurière (3.1.)
sertisseur (en)	sertisseuse (3.2.a.)
servant (de)	servante (3.1.)
serveur (... , de)	serveuse (6.Rem.)
sexologue	sexologue (2.a.)
shampouineur	shampouineuse (3.2.a.)
sidecariste	sidecariste (2.a.)

* Au Québec, *sculpteur* ;
sculptrice, rare. La forme
sculptrice a été employée
au XIX^e s., mais
ne l'est plus guère.

* Terme de marine



le, un

sidérurgiste
signaleur (... , de)
signataire
significateur
similiste (...)
siropier
sismicien
sismologue
sitologue
skateur
skieur
skiffeur
skippeur
sociologue (...)
socleur
soignant
soigneur (de, dans, en)
soldat
solier
soliste (...)
sommelier (... , de)
sondeur (... , en)
sonneur
sonorisateur
sophrologue
soprano
sorbonnier
sortant
soudeur (... , à, par, sous, sur)
souffleur (de)
sourceur
sourcier
souscripteur (...)
sous-traitant
soutier
spationaute
speaker *voir* annonceur
et présentateur
spécialiste (... , de)
spectographiste

la, une

sidérurgiste (2.a.)
signaleuse (3.2.a.)
signataire (2.a.)
significatrice (3.3.a.)
similiste (2.a.)
siropière (3.1.)
sismicienne (3.1.)
sismologue (2.a.)
sitologue (2.a.)
skateuse (3.3.b.)
skieuse (3.2.a.)
skiffeuse (3.2.a.)
skippeuse (3.2.a.)
sociologue (2.a.)
socleuse (3.2.a.)
soignante (3.1.)
soigneuse (3.2.a.)
soldate (3.1.)
solière (3.1.)
soliste (2.a.)
sommelière (3.1.)
sondeuse (3.2.a.)
sonneuse (3.2.a.)
sonorisatrice (3.3.a.)
sophrologue (2.a.)
soprano (5.)
sorbonnière (3.1.)
sortante (3.1.)
soudeuse (3.2.a.)
souffleuse (3.2.a.)
sourceuse (3.2.a.)
sourcière (3.1.)
souscriptrice (3.3.a.)
sous-traitante (3.1.)
soutière (3.1.)
spationaute (2.a.)

spécialiste (2.a.)
spectographiste (2.a.)



le, un

la, une

spéléologue
spéléonaute
sponsor *voir* parraineur

sportif (...)

sprayer

staffeur (...)

stagiaire (... de)

standardiste

statigraphe

statisticien

statuaire

stémiste

sténographe

sténotypiste (de)

stérilisateur

steward

stomatologiste

stomatologue

stoppeur

storiste

stratifieur (...)

stripteaseur

stucateur

stylicien* (... de, en)

styliste (... de, en)

substitut

suiveur (de)

sujet

supérieur

superviseur (de)

suppléant

supporter *voir* supporteur

supporteur

surfaceur (en)

surfeur

surfileur

surjeteur (en)

surnuméraire

surveillant (... de, en)

survideur

spéléologue (2.a.)

spéléonaute (2.a.)

sportive (3.1.)

sprayer (3.2.a.)

staffeuse (3.2.a.)

stagiaire (2.a.)

standardiste (2.a.)

statigraphe (2.a.)

statisticienne (3.1.)

statuaire (2.a.)

stémiste (2.a.)

sténographe (2.a.)

sténotypiste (2.a.)

stérilisatrice (3.3.a.)

hôtesse* (6.Rem.)

stomatologiste (2.a.)

stomatologue (2.a.)

stoppeuse (3.2.a.)

storiste (2.a.)

stratifieuse (3.2.a.)

stripteaseuse (3.2.a.)

stucatrice (3.3.a.)

stylicienne (3.1.)

styliste (2.a.)

substitue* (3.1.)

suiveuse (3.2.a.)

sujette (3.1.)

supérieure (3.2.b.Rem.)

superviseuse* (3.2.a.)

suppléante (3.1.)

supportrice* (3.3.a.Rem.2)

surfaceuse (3.2.a.)

surfeuse (3.2.a.)

surfileuse (3.2.a.)

surjeteuse (3.3.b.)

surnuméraire (2.a.)

surveillante (3.1.)

survideuse (3.2.a.)

* La forme *stewardesse* est recommandée en Suisse.

* Recommandation officielle pour *designer*.

* Au Québec, *substitut*.

* Au Québec, aussi *superviseure*.

* La forme *supporteuse* est rare ; la forme *supporter* est plus souvent attestée.



le, un

la, une

sylviculteur
syndic (de)
synthétiseur

sylvicultrice (3.3.a.)
syndique (3.1.)
synthétiseuse (3.2.a.)

T

tabaculteur
tableauteur
tableautiste (en)
tabletier
tâcheron
taillandier
taille-doucier
tailleur (de, sur)
takariste
talonneur
tamboureur (en)
tamisier
tampographe
tanneur
tapisseur
tapissier (... , de, en)
taraudeur
tarifeur
tarificateur (...)
tatoueur
taupier
taxateur
taxidermiste (...)
technicien (... , de, en)
techniverrier
technologiste
technologue
tecticien
tectonicien
teinturier (...)
téléacteur
télé détecteur

tabacultrice (3.3.a.)
tableauteuse (3.3.b.)
tableautiste (2.a.)
tabletière (3.1.)
tâcheronne (3.1.)
taillandière (3.1.)
taille-doucière (3.1.)
tailleuse (3.2.a.)
takariste (2.a.)
talonneuse (3.2.a.)
tamboureuse (3.2.a.)
tamisière (3.1.)
tampographe (2.a.)
tanneuse (3.2.a.)
tapisseuse (3.2.a.)
tapissière (3.1.)
taraudeuse (3.2.a.)
tarifeuse (3.2.a.)
tarificatrice (3.3.a.)
tatoueuse (3.2.a.)
taupière (3.1.)
taxatrice (3.3.a.)
taxidermiste (2.a.)
technicienne (3.1.)
techniverrière (3.1.)
technologiste (2.a.)
technologue (2.a.)
tecticienne (3.1.)
tectonicienne (3.1.)
teinturière (3.1.)
téléactrice (3.3.a.)
télé détectrice (3.3.a.)



le, un

la, une

télégraphiste	télégraphiste (2.a.)
télématicien	télématicienne (3.1.)
téléphoniste	téléphoniste (2.a.)
téléprospecteur	téléprospectrice (3.3.a.)
télétypiste	télétypiste (2.a.)
télévendeur	télévendeuse (3.2.a.)
télexiste	télexiste (2.a.)
telquilleur	telquelleuse (3.2.a.)
témoin	témoin (3.1.Rem.2)
tenancier	tenancière (3.1.)
teneur	teneuse (3.2.a.)
terminologue (...)	terminologue (2.a.)
terrassier (...)	terrassière (3.1.)
tertiaire	tertiaire (2.a.)
testeur (... , en)	testeuse (3.3.b.)
thanatologue	thanatologue (2.a.)
thanatopracteur	thanatopractrice* (3.3.a.)
théâtrologue	théâtrologue (2.a.)
théologien	théologienne (3.1.)
thérapeute (en)	thérapeute (2.a.)
thermicien	thermicienne (3.1.)
tickettier	tickettière (3.1.)
tierceur	tierceuse (3.2.a.)
timbalier	timbalière (3.1.)
timbreur	timbreuse (3.2.a.)
timonier	timonière (3.1.)
tireur (... , de)	tireuse (3.2.a.)
tiseur	tiseuse (3.2.a.)
tisserand (... , à, de, en, pour)	tisserande (3.1.)
tisseur (à, de, sur)	tisseuse (3.2.a.)
titreur (sur)	titreuse (3.2.a.)
titrier	titrière (3.1.)
titulaire	titulaire (2.a.)
toiletteur (de, pour)	toiletteuse (3.3.b.)
toileur	toileuse (3.2.a.)
toilier	toilière (3.1.)
toiliste	toiliste (2.a.)
tôlier (...)	tôlière (3.1.)
tondeur (de)	tondeuse (3.2.a.)
tonnelier (... , de)	tonnelière (3.1.)

* En Suisse
thanatopracteuse.



le, un

topographe
 topomètre
 tordeur (de)
 tordonneur (...)
 toréador
 torero

 torrificateur
 torsadeur
 toupilleur (à)
 tourbier
 tourier
 tournant (de)
 tourneur (... , à, de, en, sur)
 tour opérateur
 toxicologue
 traceur (... , de, en, sur)
 tractiste
 traducteur (... , de)
 tragédien
 traiteur (...)
 trameur
 traminot
 trancheur
 transfériste
 transformiste
 transitaire
 translaticien
 transporteur (...)
 trapéziste (...)
 trappeur
 trappiste
 traumatologue
 travailleur (...)
 trayeur
 tréfileur
 treillageur
 trekkeur
 trempeur (... , de, en)

la, une

topographe (2.a.)
 topomètre (2.a.)
 tordeuse (3.2.a.)
 tordonneuse (3.2.a.)
 toréador (5.)
 torero (5.),
 torera (5.Rem.)
 torrificatrice (3.3.a.)
 torsadeuse (3.2.a.)
 toupilleuse (3.2.a.)
 tourbière (3.1.)
 tourière (3.1.)
 tournante (3.1.)
 tourneuse (3.2.a.)
 tour opératrice (3.3.a.)
 toxicologue (2.a.)
 traceuse (3.2.a.)
 tractiste (2.a.)
 traductrice (3.3.a.)
 tragédienne (3.1.)
 traiteuse* (3.3.b.)
 trameuse (3.2.a.)
 traminote (3.1.)
 trancheuse (3.2.a.)
 transfériste (2.a.)
 transformiste (2.a.)
 transitaire (2.a.)
 translaticienne (3.1.)
 transporteuse (3.3.b.)
 trapéziste (2.a.)
 trappeuse (3.2.a.)
 trappistine*
 traumatologue (2.a.)
 travailleuse (3.2.a.)
 trayeuse (3.2.a.)
 tréfileuse (3.2.a.)
 treillageuse (3.2.a.)
 trekkeuse (3.2.a.)
 trempeuse (3.2.a.)

* En Belgique, *traiteur* ;
traiteuse en Suisse et au
 Québec.

* Mot formé à partir de
trappiste à l'aide du suffixe
 féminin *-ine* par analogie
 avec les mots du domaine
 religieux, ex. : *bénédictine*,
bernardine...



le, un

trésorier (... , de)
tresseur (de, sur)
treuilliste
tricoteur
trieur (... , de, en)
tripier
troisième (...)
tromboniste
trompette
trompettiste
tronçonneur
trufficulteur
truiticulteur
truquiste
tuba
tueur
tuilier
tulliste (en)
turbineur (en)
turbinier
turfiste
tuteur
tuttiste
tuyauteur (... , sur)
typeur (de)
typographe (au)
typomonteur

la, une

trésorière (3.1.)
tresseuse (3.2.a.)
treuilliste (2.a.)
tricoteuse (3.3.b.)
trieuse (3.2.a.)
tripière (3.1.)
troisième (2.a.)
tromboniste (2.a.)
trompette (2.a.)
trompettiste (2.a.)
tronçonneuse (3.2.a.)
trufficultrice (3.3.a.)
truiticultrice (3.3.a.)
truquiste (2.a.)
tuba (2.c.)
tueuse (3.2.a.)
tuilière (3.1.)
tulliste (2.a.)
turbineuse (3.2.a.)
turbinière (3.1.)
turfiste (2.a.)
tutrice (3.3.a.)
tuttiste (2.a.)
tuyauteuse (3.3.b.)
typeuse (3.2.a.)
typographe (2.a.)
typomonteuse (3.3.b.)

U

ufologue
ulmiste
universitaire
upérisateur
urbaniste
urbanologue
urgentiste

ufologue (2.a.)
ulmiste (2.a.)
universitaire (2.a.)
upérisatrice (3.3.a.)
urbaniste (2.a.)
urbanologue (2.a.)
urgentiste (2.a.)



le, un

la, une

urologue
usager
usineur (en)
utilisateur

urologue (2.a.)
usagère (3.1.)
usineuse (3.2.a.)
utilisatrice (3.3.a.)

V

vacataire
vacher (de)
vaguemestre
vaisselier
valet (de)*
vannier
vaporisateur (en)
varitypiste
varouleur
veilleur (de)
velouteur (... , en, de)
veloutier
vendangeur
vendeur (... , à, de, en, sur)

vacataire (2.a.)
vachère (3.1.)
vaguemestre (2.a.)
vaisselière (3.1.)
domestique (6.)
vannière (3.1.)
vaporisatrice (3.3.a.)
varitypiste (2.a.)
varouleuse (3.2.a.)
veilleuse (3.2.a.)
velouteuse (3.3.b.)
veloutière (3.1.)
vendangeuse (3.2.a.)
vendeuse (3.2.a.),
venderesse* (3.2.a.Rem.)
véné(é)ologiste (2.a.)
véné(é)ologue (2.a.)
vénéricultrice (3.3.a.)
ventriloque (2.a.)
vergetière (3.1.)
vérificatrice (3.3.a.)
vérifieuse (3.2.a.)
vernisseuse (3.2.a.)
verrière (3.1.)
vestiairiste (2.a.)
vétérane (3.a.)
vétérinaire (2.a.)
vibraphoniste (2.a.)
vidangeuse (3.2.a.)
vidéaste (2.a.)

* Le féminin dépend du domaine d'activité (domestique, employée, femme de..., servante).

* La forme *venderesse* subsiste dans le domaine juridique.

véné(é)ologiste
véné(é)ologue
vénériculteur
ventriloque
vergetier
vérificateur (... , de, en)
vérifieur
vernisseur (à, de)
verrier (... , de)
vestiairiste
vétérane
vétérinaire (... , de)
vibraphoniste
vidangeur
vidéaste



le, un

la, une

vidéographe
videur
vigneron (...)
vinaigrier
violoncelliste
violoniste
virologiste
virologue
visagiste
visiteur (... , de, en)
viticulteur
vitrailliste
vitrier (...)
vitrificateur
voilier (...)
voiturier (de)
volailler
volcanologue
volleyeur
voltigeur (à)
voyageur (...)
voyagiste
voyant
V.R.P.
vulcanisateur (en)
vulcaniseur (...)
vulcanologue*

vidéographe (2.a.)
videuse (3.2.a.)
vigneronne (3.1.)
vinaigrière (3.1.)
violoncelliste (2.a.)
violoniste (2.a.)
virologiste (2.a.)
virologue (2.a.)
visagiste (2.a.)
visiteuse (3.3.b.)
viticultrice (3.3.a.)
vitrailliste (2.a.)
vitrière (3.1.)
vitrificatrice (3.3.a.)
voilière (3.1.)
voiturière (3.1.)
volaillère (3.1.)
volcanologue (2.a.)
volleyeuse (3.2.a.)
voltigeuse (3.2.a.)
voyageuse (3.2.a.)
voyagiste (2.a.)
voyante (3.1.)
V.R.P. (4.)
vulcanisatrice (3.3.a.)
vulcaniseuse (3.2.a.)
vulcanologue (2.a.)

* La forme *volcanologue* est recommandée.

W

wagonnier

wagonnière (3.1.)

X

xylographe
xylophoniste

xylographe (2.a.)
xylophoniste (2.a.)



le, un

la, une

Y

yogi

yogi (5.)

Z

zingueur

zingueuse (3.2.a.)

zoneur

zoneuse (3.2.a.)

zoologiste

zoologiste (2.a.)

zootechnicien

zootechnicienne (3.1.)



Liste annexe

Proposition de masculinisation des termes féminins

Les masculinisations sont obtenues :

a) par dérivation régressive :

exemple : *biberonnière* *biberonnier*

b) par le recours à des équivalents non morphologiquement symétriques.

exemple : *femme (de)* *homme (de)*

la, une

le, un

bonne
bonne d'enfants
chambrière
dame de compagnie
femme (de)
jardinière d'enfants
sagefemme
sténo(dactylographe)

domestique
garde d'enfants
valet de chambre
monsieur de compagnie
homme (de)
jardinier d'enfants
maïeuticien*
sténo(dactylographe)

* Terme recommandé par l'Académie française, mais peu attesté (voir page 32) ; *sagehomme* est envisageable.

